ski-doo®



2008

Guide du conducteur

SKANDIC MC WT/SWT/SUV
EXPEDITION MC TUV

Incluant
Conseils de sécurité, fonctionnement et entretien du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide du conducteur. Il contient d'importantes consignes de sécurité.
Âge minimal recommandé du conducteur: 16 ans. Âge minimal recommandé du passager (s'il y a lieu): 16 ans.
Laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.

520 000 746

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce Guide du conducteur, la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* et les avertissements sur le véhicule pourrait occasionner des blessures, y compris le décès.

Le présent Guide du conducteur et la*VIDÉO DE SÉCURITÉ* doivent accompagner la motoneige lors de la revente.



Aux États-Unis, les produits sont distribués par Bombardier Motor Corporation of America.
Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

ROTAXMC	SKANDICMC
SKI-DOO®	EXPEDITIONMC
DESSMC	XP-SMC

Imprimé au Canada. (mmo2008-001 CH)

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir fait l'achat d'une toute nouvelle motoneige SKI-DOO®. Peu importe le modèle que vous avez choisi, vous profiterez de la garantie Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) et serez soutenu par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges SKI-DOO disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Ce Guide du conducteur a été conçu pour aider le conducteur et le passager à se familiariser avec ce nouveau véhicule, son fonctionnement, son entretien, et la manière sécuritaire de le conduire. Ce guide est essentiel pour bien utiliser le produit et doit rester dans le véhicule en tout temps.

S'assurer de bien comprendre le contenu de ce Guide du conducteur.

Veuillez remettre le Guide du conducteur dans la motoneige après l'avoir lu. Si la motoneige est revendue, remettez le guide au nouveau propriétaire pour qu'il en prenne connaissance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site **www.guidesconducteur.brp.com**. Notez également que le guide peut être offert en plusieurs langues.

Pour toute question concernant un sujet couvert ou non dans le Guide du conducteur, appelez BRP au numéro ci-dessous. Nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Aux États-Unis:
715 848-4957

Au Canada:
819 566-3366

Pour la Russie, la Communauté des États indépendants (CEI) et le Moyen-Orient, communiquez avec notre bureau européen au:
+ 32 9 218 26 00

Pour la Scandinavie et l'Europe, communiquez avec notre bureau de la Finlande au:
+ 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, communiquez avec votre distributeur respectif (vous trouverez ses coordonnées sur **www.brp.com**) ou avec notre bureau nord-américain au:
+ 1 819 566-3366

Dans ce guide, les symboles suivants soulignent le risque de blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

⚠ ATTENTION

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures mineures si on ne l'évite pas. Utilisé sans le symbole d'alerte ⚠, signale un risque de dommages matériels seulement.

REMARQUE: Apporte une information supplémentaire qui complète une instruction.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces messages favorisent la sécurité.

Votre concessionnaire désire s'assurer que vous êtes entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour faire la préparation et la vérification initiale de votre motoneige et a fait les derniers réglages en fonction de votre poids et du type de terrain avant que vous preniez possession de votre véhicule. À la livraison, le concessionnaire vous a expliqué les commandes de la motoneige et le réglage de la suspension. Nous espérons que cela vous a été utile.

À la livraison, on vous a aussi expliqué la garantie, et, pour des fins administratives, on a compléter avec vous le processus d'enregistrement de garantie.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exacts à la date de publication. Cependant, la politique de BRP est d'assurer l'amélioration continue de ses produits, cela sans s'engager à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Dédiée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, BRP se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps les spécifications, designs, caractéristiques, modèles et pièces d'équipement sans encourir d'obligation.

Les illustrations contenues dans ce guide indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres; il est donc possible qu'elles ne rendent pas compte de la forme exacte des pièces ou des détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier les pièces qui remplissent les mêmes fonctions ou une fonction semblable.

Ce guide a été traduit de l'anglais. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a préséance.

Les données sont exprimées en unités métriques SI suivies, entre parenthèses, de l'équivalent SAE É.-U. Quand la précision n'est pas cruciale, certaines conversions ont été arrondies pour simplifier.

Cette motoneige comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches de mesure impériale ou vice versa.

On recommande d'utiliser des composants de rechange et des accessoires d'origine BRP. Ils sont spécialement conçus pour votre véhicule et fabriqués de manière à satisfaire les normes de qualité établies par BRP.

Pour des renseignements détaillés sur les opérations d'entretien et de réparation, on peut se procurer un *MANUEL DE RÉPARATION*.

Pour toute question concernant la garantie et son application, consulter la section *GARANTIE* de ce guide ou un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENVIRONNEMENT

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

GARANTIE

RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

INTRODUCTION

Quelle que soit l'expérience acquise au volant d'une voiture, d'une motocyclette ou d'un bateau, nous sommes tous débutants lorsqu'on prend les commandes d'une motoneige pour la première fois. La sécurité en motoneige dépend de plusieurs facteurs tels que la visibilité, la vitesse, la température, l'environnement, la circulation ainsi que l'état de la motoneige et du conducteur.

Les conducteurs ont la responsabilité d'assurer la sécurité du passager, s'il y a lieu, des autres adeptes du plein air ou des passants.

Vous avez la responsabilité de voir au bon fonctionnement de votre motoneige et de former ceux qui vous accompagnent ou ceux à qui vous permettez de conduire votre motoneige. La performance et la maniabilité peuvent grandement varier d'une motoneige à l'autre.

Il est relativement facile de conduire une motoneige. Cependant, comme tout autre véhicule ou tout autre équipement mécanique, la motoneige peut être dangereuse si vous et votre passager êtes imprudent, irréfléchi ou inattentif. Nous recommandons de faire inspecter votre motoneige chaque année. Pour plus de détails, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. De plus, nous recommandons fortement de visiter votre concessionnaire régulièrement pour faire faire l'entretien de votre motoneige, ou pour vous procurer les accessoires qui vous manquent.

MESURES DE SÉCURITÉ À LA FOIS ÉLÉMENTAIRES ET IMPORTANTES

Formation

⚠ Pour faire une utilisation sécuritaire de votre motoneige, il faut maîtriser les notions de base. Lisez bien votre Guide du conducteur et portez une attention particulière aux passages attention et avertissement. Devenez membre du club de motoneigistes de votre région, ses activités sociales et son réseau de sentiers ont été conçus pour le plaisir et la sécurité. Demandez à votre concessionnaire, à vos amis, aux membres de votre club de vous apprendre les règles de base ou suivez une des formations sur la sécurité en motoneige qui se donnent dans votre région.

⚠ Toujours expliquer à un débutant comment démarrer et arrêter. Enseignez-lui les bonnes positions de conduite et surtout, ne lui permettez d'utiliser le véhicule qu'en terrain plat jusqu'à ce qu'il se soit familiarisé avec la conduite de la motoneige. S'il y a des cours de conduite de motoneige dans votre région, inscrivez-le.

Performance

⚠ La performance de ce véhicule peut excéder considérablement la performance de toute autre motoneige que vous avez pu essayer auparavant; l'utilisation de ces motoneiges par un débutant n'est donc pas conseillée.

⚠ Les motoneiges s'utilisent dans toutes sortes d'environnements et de conditions de neige, et chaque modèle réagit différemment à ces conditions. Consultez votre concessionnaire pour choisir le modèle de motoneige qui convient le mieux à vos besoins.

⚠ Le conducteur, son passager ou toute autre personne à proximité peut subir des blessures ou perdre la vie si on dépasse ses propres capacités, celles du passager ou celles du véhicule.

Âge

⚠ BRP recommande que tout utilisateur soit âgé d'au moins 16 ans.

Vitesse

⚠ La vitesse tue. À haute vitesse, il devient impossible de réagir assez rapidement pour contrer l'imprévu. Conduire en fonction du sentier, des conditions climatiques et de vos capacités. Des limites de vitesse peuvent être en vigueur et doivent être respectées.

Conduite

⚠ Dans les sentiers, circuler à droite.

⚠ Rester à bonne distance des autres motoneiges et des passants.

⚠ N'oubliez pas que le matériel publicitaire montrant une utilisation audacieuse et risquée de la motoneige est tourné dans des conditions idéales et que la conduite est assurée par des pilotes professionnels. Ne pas tenter ces manoeuvres dangereuses si vous ne possédez pas les habiletés requises.

⚠ Ne jamais conduire si vous avez consommé de l'alcool ou des drogues, si vous êtes malade ou fatigué. Conduire avec prudence.

⚠ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques.

⚠ Il peut être agréable de conduire une motoneige la nuit. Cependant, il faut redoubler de prudence car la visibilité est réduite. Évitez les terrains inconnus et assurez-vous que le phare et les feux fonctionnent bien. Emportez avec vous une lampe de poche et des ampoules de rechange.

⚠ La beauté de la nature ne doit pas vous distraire lorsque vous conduisez votre motoneige. Si vous désirez contempler un paysage, arrêtez-vous en bordure du sentier pour ne pas gêner les autres motoneigistes.

⚠ Les clôtures représentent un danger de taille pour les motoneigistes. Tenez-vous loin des poteaux de téléphone et d'électricité.

⚠ Les fils cachés ou difficiles à percevoir peuvent causer de graves accidents.

⚠ Portez un casque protecteur, des lunettes de protection et une visière approuvés. Cette règle de sécurité s'applique également à votre passager.

⚠ Sachez que la conduite hors-sentiers est hasardeuse en raison des risques d'avalanches ou des obstacles naturels et artificiels.

⚠ Évitez de circuler sur les routes. Si vous devez le faire et que c'est permis, circulez lentement. Votre motoneige n'est pas conçue pour circuler sur la chaussée. Avant de traverser une route, arrêtez complètement, regardez dans les deux directions, puis traversez à un angle de 90°. Méfiez-vous des véhicules en stationnement!

⚠ Ne pas talonner une autre motoneige, car si elle ralentit, cette négligence pourrait blesser le conducteur et son passager. Prévoyez une bonne distance de freinage entre votre motoneige et celle qui vous précède. Soyez prudent, car selon les conditions du terrain, la distance de freinage peut grandement varier. Soyez prêt à toute éventualité!

⚠ Il peut être dangereux de partir seul en motoneige. Vous pourriez manquer d'essence, avoir un accident ou endommager votre véhicule. Souvenez-vous qu'en motoneige vous pouvez parcourir une plus grande distance en une demi-heure qu'en une journée complète de marche. Soyez toujours accompagné d'un ami ou d'un membre de votre club de motoneigistes. Informez quelqu'un de votre itinéraire et de l'heure approximative de votre retour.

⚠ Il arrive parfois que de l'eau s'accumule dans les prés et gèle lorsque l'hiver arrive. Il s'agit habituellement de glace vive. Toute tentative de tourner ou de freiner sur ce type de surface peut occasionner un tête-à-queue. Ne jamais freiner, accélérer ou tourner sur la glace vive. Si vous circulez sur une telle surface, ralentissez en relâchant graduellement la manette d'accélérateur.

⚠ Ne faites aucun saut avec votre motoneige. Laissez cette pratique aux cascadeurs professionnels. N'essayez pas d'impressionner. Soyez responsable!

⚠ Lorsque vous circulez en groupe, évitez de faire des accélérations brusques car dans ces conditions la chenille peut projeter de la neige ou de la glace sur le motoneigiste derrière vous, sans compter qu'elle peut s'enliser et endommager le sentier.

⚠ Circuler en groupe est très plaisant. Mais n'essayez pas d'impressionner les autres ni de les dépasser. Un motoneigiste moins expérimenté pourrait tenter de vous imiter et échouer sa manoeuvre. Quand vous circulez en groupe, sachez adapter vos habiletés à celles de vos compagnons.

Fonctionnement

⚠ Faire aussi une inspection de prédémarrage AVANT de démarrer le moteur.

⚠ Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, appuyer sur l'interrupteur d'arrêt du moteur, tirer sur le cordon coupe-circuit (clé DESSMC) ou tourner la clé de contact à «OFF».

⚠ Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement et s'il revient en position de ralenti avant de démarrer le moteur.

⚠ Toujours actionner le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas en marche.

⚠ Ne jamais faire fonctionner le moteur dans un endroit mal aéré et/ou si la motoneige est sans surveillance.

⚠ Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque la courroie d'entraînement ou le garde-courroie ne sont pas en place ou que le capot/le ou les panneaux latéraux sont ouverts. Faire fonctionner un moteur sans charge, par exemple sans courroie d'entraînement ou si la chenille n'est pas en contact avec le sol, peut être dangereux.

⚠ **Modèles à démarrage électrique seulement:** ne jamais charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est dans la motoneige.

⚠ S'assurer que la voie est libre avant de reculer.

⚠ Quand le véhicule n'est pas utilisé, toujours débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS) et retirer la clé de contact pour éviter que le moteur s'allume par accident, pour éviter qu'il soit utilisé par des enfants ou d'autres personnes, ou pour éviter le vol.

⚠ Ne jamais soulever l'arrière de votre motoneige lorsque le moteur tourne, puisque la chenille pourrait projeter de la neige, de la glace ou des débris. Pour nettoyer ou inspecter la chenille, arrêtez le moteur, basculez la motoneige sur le côté et enlevez ce qui obstrue la chenille avec un morceau de bois ou une branche. Personne ne doit se trouver près d'une chenille qui tourne.

Entretien

⚠ Bien connaître votre motoneige et faire preuve de la prudence et de la prévoyance qui sont de mise quand on utilise un véhicule motorisé. L'utilisation de la motoneige sera plus agréable et plus sécuritaire si on fait preuve de bon sens, si on conduit prudemment et si on en fait un entretien adéquat.

⚠ Suivre les instructions décrites dans ce guide à la lettre. Sauf indication contraire, le moteur doit être arrêté et froid avant qu'on fasse toute opération de réglage, de lubrification ou d'entretien.

⚠ Ne jamais laisser tourner le moteur lorsque le capot ou les panneaux d'accès/latéraux sont ouverts. Même au ralenti, le moteur d'une motoneige tourne à environ 1800 tr/mn. Arrêtez toujours le moteur avant d'ouvrir le capot ou les panneaux latéraux.

⚠ N'enlevez aucune pièce d'origine de votre véhicule. Chaque motoneige comporte différents dispositifs de sécurité tels que des protecteurs, des consoles, des bandes réfléchissantes et des étiquettes d'avertissement.

⚠ Il peut être dangereux d'utiliser une motoneige mal entretenue. Des pièces très usées peuvent empêcher votre motoneige de fonctionner. Maintenez toujours votre motoneige en parfait état. Respectez les règles d'entretien et de lubrification hebdomadaires, mensuelles et annuelles décrites dans ce guide. Consultez un concessionnaire de motoneiges ou procurez-vous un manuel de réparation, les outils et l'équipement appropriés s'il faut effectuer d'autres réparations.

⚠ Ne pas installer de crampons sur la chenille, à moins que celle-ci soit approuvée en conséquence. À haute vitesse, une chenille arborant de tels crampons pourrait se déchirer et se dégager du véhicule si elle n'a pas été approuvée en conséquence, ce qui peut causer des blessures graves et/ou le décès.

Carburant

⚠ Arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Travailler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Ne pas trop remplir. Ne jamais trop remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder. Vérifier le système d'alimentation régulièrement.

Passager: principes sécuritaires de base

⚠ Ne pas faire de randonnée en tant que passager si la motoneige n'est pas équipée d'un siège de passager. S'asseoir seulement sur le siège prévu à cet effet.

⚠ Toujours porter un casque approuvé par le DOT et s'habiller selon les recommandations données pour le conducteur dans ce guide.

⚠ Vous devez pouvoir vous asseoir de façon stable en ayant les pieds bien à plat sur les marchepieds ou repose-pieds et en tenant solidement les poignées de maintien.

⚠ Si, une fois en route, vous ne vous sentez pas en sécurité pour quelque raison que ce soit, demandez tout de suite au conducteur de ralentir ou d'arrêter.

LOIS ET RÈGLEMENTS

⚠ Connaître les lois en vigueur dans sa région.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont établi des lois et règlements régissant l'utilisation de la motoneige. À titre de motoneigiste, vous devez connaître et respecter ces lois et règlements pour rendre la pratique de la motoneige sécuritaire pour tous.

Il est important de bien connaître les lois qui concernent la responsabilité, les dommages à la propriété et les assurances.

CONDUITE DE LA MOTONEIGE

Avant de s'aventurer dans les sentiers, conduisez la motoneige dans un secteur réservé, sur une surface plane jusqu'à ce que vous soyez tout à fait familier avec son fonctionnement et que vous soyez confiant de pouvoir faire face à des situations difficiles en toute sécurité. Bonne randonnée.

Principes d'utilisation

Propulsion

Quand on actionne l'accélérateur, le régime du moteur augmente, ce qui met en mouvement la poulie motrice. Selon le modèle, le moteur doit atteindre de 2500 à 4200 tr/mn avant que la poulie entre en mouvement.

La demi-poulie extérieure se déplace alors vers la moitié intérieure, ce qui force la courroie d'entraînement à se déplacer vers le haut sur la poulie motrice. Cela a pour effet de forcer les deux moitiés de la poulie menée à s'écarter l'une de l'autre.

La poulie menée perçoit la charge appliquée à la chenille et limite le mouvement de la courroie, ce qui donne un rapport de vitesse optimal en tout temps entre le régime du moteur et la vitesse du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais faire fonctionner le moteur si le garde-courroie n'est pas installé, ou si le capot ou les panneaux d'accès sont ouverts ou absents.

La force est transmise à la chenille par le carter de chaîne ou par la boîte de vitesse et l'essieu moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour l'inspection de la chenille, utiliser un support mécanique à socle large pour motoneige afin que le véhicule soit bien soutenu. Faire accélérer le moteur progressivement pour faire tourner la chenille très doucement lorsqu'elle n'est pas au le sol.

Virages

Le guidon sert à diriger la motoneige. Lorsqu'on oriente le guidon à droite ou à gauche les skis tournent à droite ou à gauche.

Arrêt

Avant d'utiliser une motoneige, il faut savoir comment l'arrêter. Il faut relâcher l'accélérateur et actionner graduellement le frein (côté gauche du guidon). En cas d'urgence, vous pouvez arrêter votre motoneige en actionnant l'interrupteur d'urgence situé près de la manette d'accélérateur et en serrant le frein. Souvenez-vous qu'une motoneige ne peut s'arrêter sur-le-champ. Le freinage est différent selon qu'on circule sur la glace, sur la neige durcie ou en neige profonde. La motoneige peut déraper si la chenille bloque lors d'un freinage intense.

Comment conduire

Habillement

Pratiquer la motoneige requiert de porter des vêtements appropriés, confortables et pas trop ajustés. Vérifiez les prévisions météorologiques et habillez-vous en fonction de la température la plus froide. Le port d'un sous-vêtement thermique assure une bonne isolation.

Il faut toujours porter un casque protecteur approuvé par le DOT. En plus de garder au chaud, il réduit le risque de blessure. Portez ou ayez toujours avec vous une tuque, un passe-montagne et un masque. Des lunettes ou une visière qui se fixent au casque sont indispensables.

Pour vous protéger les mains, vous devez porter des gants ou des mitaines de motoneigiste bien isolés et permettant de manier facilement les commandes de la motoneige.

Pour faire de la motoneige, on vous recommande de porter des bottes de nylon ou de cuir à semelle de caoutchouc et doublure de feutre.

Essayez de vous garder bien au sec lorsque vous faites de la motoneige. Dès que vous êtes à l'intérieur, enlevez votre habit et vos bottes, et faites-les sécher avant de les remettre.

Ne pas porter de foulard long ou de vêtements amples qui pourraient se prendre dans des pièces mobiles de la motoneige.

Ce qu'il faut emporter

Chaque motoneigiste devrait emporter les pièces de rechange et outils suivants pour pouvoir se dépanner ou aider les autres en cas d'urgence.

– ce Guide du conducteur
– bougies de rechange et clé
– ruban adhésif
– courroie d'entraînement de rechange
– câble de démarrage de rechange
– ampoules de rechange
– trousse d'outils (comprenant au moins une pince, un tournevis, une clé à molette)
– couteau
– lampe de poche.

Ajoutez d'autres articles en fonction de la distance à parcourir et de la durée de la randonnée.

Position de conduite

La position de conduite et le transfert de poids sont deux principes de base qui permettent de manier une motoneige. Lorsque vous tournez dans une pente, vous et votre passager devez être prêts à transférer votre poids pour aider la motoneige à tourner dans la direction voulue. Le conducteur de même que le ou les passagers ne doivent jamais mettre les pieds à l'extérieur de la motoneige. Avec l'expérience, vous apprendrez à transférer votre poids dans les courbes à différentes vitesses et à franchir une pente en maintenant votre équilibre.

La position assise assure généralement le meilleur équilibre et le meilleur contrôle. Cependant, il est préférable dans certains cas de se tenir debout, à genoux ou à demi accroupi.

Le débutant devrait se familiariser avec la motoneige en circulant à basse vitesse sur un terrain plat avant de partir en randonnée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas tenter de manoeuvres qui dépassent vos capacités.

Position assise

Pour conduire votre motoneige sur un terrain plat qui vous est familier, vous placer au centre du siège et garder les pieds sur les marchepieds. Veillez à conserver une certaine flexibilité dans les genoux et les hanches afin d'absorber les chocs.



mmo2006-003-001

Position semi-accroupie

Adoptez cette position de façon que les jambes puissent absorber les chocs lorsque vous circulez en terrain inégal. Évitez les arrêts brusques.


mmo2006-003-002

Position à genoux

Placez un pied sur le marchepied et un genou sur le siège. Évitez les arrêts brusques.


mmo2006-003-003

Position debout

Mettez les pieds sur les marchepieds et fléchissez les genoux pour mieux absorber les chocs. Cette position offre une meilleure visibilité et facilite le transfert de poids. Évitez les arrêts brusques.


mmo2006-003-004

Transport d'un passager

Certaines motoneiges ne peuvent prendre à leur bord que le conducteur, alors que sur d'autres, jusqu'à deux passagers peuvent y prendre place. On recommande de consulter les indications sur le véhicule afin de savoir si des passagers peuvent y monter et, si tel est le cas, combien. Il faut toujours respecter ces indications. Il est dangereux de surcharger les motoneiges qui ne sont pas conçues à cet effet.

Même si des passagers peuvent y prendre place, on doit s'assurer que ceux-ci présentent les caractéristiques physiques que requiert la pratique d'un sport comme la motoneige.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est assis sur le véhicule, le passager doit pouvoir en tout temps garder les pieds bien à plat sur les repose-pieds et garder les mains sur les poignées de maintien ou la courroie du siège. Il est important que le passager respecte ces exigences sur le plan physique pour assurer sa stabilité et réduire les risques d'éjection.

Lorsqu'un adulte et un enfant sont passagers sur les motoneiges conçues pour deux passagers, BRP recommande que l'enfant prenne place au centre. L'adulte assis à l'arrière pourra ainsi garder l'oeil ouvert sur l'enfant et le retenir au besoin. De plus, l'enfant sera mieux protégé du vent et du froid s'il se trouve au centre.

Il revient à chaque conducteur d'assurer la sécurité de ses passagers et de les informer sur les notions de base entourant la pratique du sport de la motoneige.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les passagers ne doivent utiliser que les sièges conçus à cet effet. Ne jamais permettre à quiconque de s'asseoir entre le guidon et le conducteur.**
- **Le siège de chaque passager doit être muni d'une courroie de sécurité et de poignées de maintien en plus de répondre aux normes de la SSCC.**
- **Les passagers et les conducteurs doivent toujours porter des casques approuvés par le DOT, ainsi que des vêtements chauds et convenant à ce sport. S'assurer qu'aucune partie de peau n'est exposée.**
- **Si, une fois en route, un passager ne se sent pas en sécurité pour quelque raison que ce soit, il doit demander tout de suite au conducteur de ralentir ou d'arrêter.**

La conduite avec des passagers à bord diffère de la conduite seul. Le conducteur est avantagé, puisqu'il connaît la prochaine manoeuvre et peut se préparer en conséquence. Le conducteur bénéficie également de la stabilité que lui offre le guidon auquel il s'agrippe. Les passagers, par contre, dépendent de l'utilisation prudente et sécuritaire du véhicule par le conducteur. De plus, le langage corporel est limité avec les passagers et le conducteur voit parfois bien mieux la piste devant lui que les passagers. Par conséquent, il doit effectuer les démarrages et les arrêts en douceur s'il transporte des passagers, sans compter qu'il doit réduire sa vitesse de conduite. Le conducteur doit également aviser les passagers de la présence de côtes, bosses, branches, etc. Une bosse imprévue peut faire tomber les passagers. Il est important de rappeler aux passagers de s'incliner également dans les virages sans toutefois faire basculer le véhicule. On recommande de procéder avec un soin extrême, circuler doucement et jeter souvent un oeil sur les passagers.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on circule avec un passager:

- **La capacité de freinage et la maniabilité diminuent. Ralentir et prévoir un espace additionnel pour manoeuvrer.**
- **Ajuster la suspension selon le poids.**

Pour de plus amples renseignements sur le réglage de la suspension, voir la section *RÉGLAGE DE LA SUSPENSION* dans ce Guide du conducteur.

Il faut faire preuve d'une prudence extrême et circuler encore plus lentement avec de jeunes passagers. Vérifier fréquemment si l'enfant se tient solidement et s'il est bien placé avec les pieds sur les marchepieds.

Variations dans la conduite et le terrain

Sentier entretenu

Pour circuler sur un sentier entretenu, on préfère généralement la position assise. Ne faites pas la course et surtout gardez la droite. Soyez prêt à toute éventualité. Conformez-vous aux indications des panneaux de signalisation. Ne pas zigzaguer sur le sentier.

Sentier non entretenu

À moins qu'il ait neigé récemment, attendez-vous à rouler sur des surfaces ondulées, en «planche à laver», et à traverser des lames de neige. À haute vitesse, ces conditions peuvent être dangereuses. Ralentissez. Tenez fermement le guidon et adoptez la position semi-accroupie pour absorber les secousses. Si le sentier est ondulé sur une longue distance, on peut adopter la position à genoux. Cette position offre un certain confort et permet une plus grande liberté de mouvement pour conduire. Méfiez-vous des pierres et des souches cachées sous la neige.

Neige épaisse

Quand la neige est épaisse et poudreuse, votre motoneige peut avoir tendance à s'enfoncer. Si c'est le cas, tournez en faisant la plus grande courbe possible et dirigez-vous vers une surface plus ferme. Si la motoneige s'enfonce, et cela nous arrive tous, ne faites pas patiner la chenille car cela enfoncera davantage le véhicule. Il faut plutôt arrêter le moteur, descendre, puis soulever et déplacer l'arrière du véhicule. Ensuite, tapez un chemin à l'avant de la motoneige en piétinant sur une distance d'environ un mètre. Redémarrez le moteur, placez-vous debout, et balancez légèrement la motoneige tout en actionnant lentement et graduellement l'accélérateur. Si c'est l'avant qui cale, placez vos pieds vers l'arrière des repose-pieds; si c'est l'arrière qui cale, placez vos pieds vers l'avant. Ne rien mettre sous la chenille en guise de support. Assurez-vous que personne ne se trouve devant ou derrière la motoneige lorsque le moteur tourne. Tenez-vous loin de la chenille. Tout contact avec une chenille en mouvement peut occasionner des blessures.

Glace

Évitez de circuler sur les rivières et les lacs gelés, puisque cette pratique pourrait vous être fatale. Si vous ne connaissez pas la région, demandez aux autorités locales ou aux gens qui habitent cette région de vous renseigner sur les conditions de la glace, les arrivées et les sorties d'eau, les sources, les courants d'eau ou autres sources de danger. Ne circulez jamais sur une surface de glace trop mince pour supporter votre poids et celui de votre motoneige. Il peut être dangereux de circuler en motoneige sur toute surface glacée si vous omettez de prendre certaines précautions. La glace ne permet pas de bien maîtriser une motoneige ou tout autre véhicule. Souvenez-vous que l'adhérence de la chenille est beaucoup moins efficace sur la glace que sur la neige. Il faut tenir compte que la distance nécessaire pour démarrer, tourner ou arrêter la motoneige est plus grande sur la glace. Notez également que la maniabilité de la motoneige est alors réduite à son minimum et que les dangers de dérapage sont omniprésents. Il faut donc conduire lentement et prudemment et prévoir une assez grande distance pour arrêter et tourner, surtout la nuit.

Neige compactée

Ne sous-estimez jamais le danger que représente la neige compactée. Il peut être difficile de circuler sur cette surface à cause du manque d'adhérence au sol des skis et de la chenille. Il est recommandé de ralentir et d'éviter d'accélérer, de tourner ou de freiner brusquement.

Montée

Il existe deux types de pentes — la pente découverte comportant quelques arbres, falaises ou autres obstacles, et la pente qu'on doit gravir en ligne droite. Dans le premier cas, vous devez monter à flanc de colline ou en slalom. Placez-vous en angle par rapport à la colline. Mettez-vous à genoux sur la motoneige et gardez toujours votre poids vers le haut de la pente. Roulez à une vitesse moyenne et constante. Dirigez-vous le plus loin possible dans une direction, puis bifurquez en déplaçant votre poids en conséquence.

Le deuxième cas peut comporter certaines difficultés. Adoptez la position debout, accélérez avant de commencer à monter, puis diminuez l'accélération afin d'empêcher la chenille de patiner.

Dans les deux cas, plus l'inclinaison est grande, plus il faut aller vite. Ralentissez toujours en arrivant au sommet. S'il devient impossible d'avancer, ne faites pas tourner la chenille inutilement. Arrêtez le moteur, dégagez les skis en les tirant vers la partie descendante et placez l'arrière de votre motoneige vers le haut de la pente. Redémarrez le moteur et maintenez une légère pression sur l'accélérateur. Placez-vous de façon à ne pas basculer, puis redescendez.

Descente

Quand on descend, il est important de bien maîtriser sa motoneige en tout temps. Lorsque vous descendez une pente abrupte, maintenez votre centre de gravité le plus bas possible et gardez les deux mains sur le guidon. Maintenez une légère pression sur l'accélérateur et laissez descendre la motoneige pendant que le moteur tourne. Si vous prenez trop de vitesse, freinez à petits coups. Ne freinez jamais au maximum, sinon la chenille se bloquera.

Circulation à flanc de colline

Pour circuler à flanc de colline ou encore pour monter ou descendre une pente, il faut observer certaines règles de sécurité. Conducteur et passager doivent transférer leur poids du côté de la montée afin d'assurer une certaine stabilité. La position recommandée est la position à genoux ou accroupie, car elles permettent de déplacer facilement son poids. Nous recommandons aux débutants de ne pas circuler à flanc de colline ni de monter de pentes abruptes.

Bouillie de glace

Assurez-vous qu'il n'y a pas de cette bouillie avant de traverser un lac ou une rivière. Si vous apercevez des taches sombres sous la glace, quittez immédiatement cette surface. La glace et l'eau peuvent être projetées sur la motoneige qui suit. De plus, il est difficile et parfois impossible de dégager une motoneige enfoncée dans de la bouillie de glace.

Brouillard et tempêtes de neige

Sur les sentiers comme sur les lacs ou rivières, un brouillard ou une tempête de neige peuvent réduire la visibilité. Si vous devez circuler dans le brouillard ou lors d'une tempête de neige, assurez-vous que votre phare et vos feux sont allumés et conduisez lentement de façon à être à l'affût des obstacles de tous genres. Si vous n'êtes pas certain de votre chemin, arrêtez-vous. Gardez une bonne distance derrière les autres motoneigistes pour améliorer votre visibilité et votre temps de réaction.

Région inconnue

Lorsque vous circulez dans une région inconnue, conduisez très prudemment. Avancez assez lentement pour reconnaître les différents dangers (clôtures, poteaux, ruisseaux, roches, fossés, fils, etc.) qui peuvent mettre un terme à votre randonnée. Soyez prudent même dans les sentiers entretenus. Circulez modérément afin de voir ce qui vous attend à la sortie d'une courbe ou au sommet d'une colline.

Éblouissement

Les journées ensoleillées peuvent réduire considérablement votre vision. L'éblouissement causé par le reflet du soleil sur la neige peut vous aveugler au point que vous ne puissiez plus distinguer les ravins, fossés ou autres obstacles. Portez toujours des verres fumés pour conduire dans de pareilles conditions.

Obstacles imprévus

Il peut y avoir des obstacles sous la neige. Si vous conduisez hors des sentiers ou dans les bois, circulez lentement et redoublez de prudence. Si vous conduisez trop vite, le moindre petit obstacle peut devenir très dangereux. Même une petite pierre ou une souche peut faire perdre la maîtrise de la motoneige et occasionner des blessures à ses utilisateurs. Conduisez dans les sentiers reconnus pour réduire les risques d'accident. Soyez prudent, circulez lentement et admirez le paysage.

Fils cachés

Soyez toujours sur vos gardes, surtout sur les terres agricoles anciennement ou présentement exploitées. Trop d'accidents ont eu lieu à cause de fils de clôture, de câbles d'acier de hauban près des poteaux ou des routes, ou de chaînes et câbles d'acier servant à fermer les chemins. Il est essentiel de circuler lentement.

Obstacles et sauts

Il peut être dangereux de sauter les bancs de neige, ponceaux et autres obstacles indiscernables. Pour les éviter, portez une visière ou des lunettes de protection teintées de la bonne couleur et circulez lentement.

Il est imprudent et même dangereux d'effectuer des sauts en motoneige. Cependant, si vous réalisez soudainement que vous devez le faire à cause d'un obstacle imprévu, accroupissez-vous vers l'arrière et maintenez les skis bien droits vers le haut. Accélérez légèrement et protégez-vous le mieux possible en vue de l'impact. Pliez les genoux afin d'absorber le choc.

Virage

Selon les conditions du terrain, il y a deux façons de faire un virage en motoneige. Sur la plupart des surfaces enneigées, vous devez vous pencher vers l'intérieur de la courbe et déplacer votre poids sur la jambe qui est à l'intérieur de façon à hausser la chenille. En adoptant cette position et en vous avançant le plus possible, vous déplacerez votre poids sur le ski intérieur.

Pour tourner la motoneige en neige épaisse, il peut être nécessaire dans certains cas de soulever la motoneige pour la déplacer manuellement. Ne vous fatiguez pas trop, demandez de l'aide et souvenez-vous de faire porter le poids sur les jambes et non sur le dos.



mmo2006-003-005

Traversée des routes

Vous pourriez avoir à franchir un fossé ou un banc de neige avant de traverser une route. Choisissez un endroit où vous pourrez monter facilement. Mettez-vous en position debout et n'utilisez que la vitesse nécessaire pour monter. Arrivé en haut, arrêtez complètement et assurez-vous qu'il n'y a aucune voiture en vue avant de vous engager sur la chaussée. Évaluez la descente jusqu'au chemin, puis traversez la route à un angle de 90°. S'il y a un autre banc de neige de l'autre côté de la route, placez vos pieds près de l'arrière de la motoneige. N'oubliez pas qu'une motoneige n'est pas conçue pour circuler sur l'asphalte et qu'il est plus difficile de diriger la motoneige sur ce type de surface.

Passages à niveau

Ne circulez jamais sur les voies ferrées. Cette pratique est illégale puisque les voies ferrées sont des propriétés privées. Une motoneige ne peut se mesurer à un train. Avant de franchir un passage à niveau, arrêtez, regardez et écoutez.

Randonnées de nuit

Il peut être plus difficile de voir ou d'être vu selon l'intensité de la lumière du jour ou des lumières artificielles. Il est agréable de se promener en motoneige la nuit et ce peut être une expérience unique si vous tenez compte que la visibilité est réduite. Avant de partir, assurez-vous que votre phare et vos feux sont propres et qu'ils fonctionnent bien. Ne conduisez pas trop vite de façon à pouvoir arrêter facilement lorsque des obstacles se présentent. Ne quittez pas les sentiers et ne vous aventurez jamais en terrain inconnu. Évitez de circuler sur les lacs et les rivières. Les câbles, fils, clôtures de barbelés, branches d'arbres et autres sont difficiles à percevoir la nuit. Ne conduisez jamais seul. Ayez toujours une lampe de poche à votre disposition. Tenez-vous loin des quartiers résidentiels et respectez le sommeil des autres.

Randonnées en groupe

Avant de partir, il est important de nommer un chef pour mener le groupe et un adjoint pour demeurer à l'arrière. Assurez-vous que tous les participants connaissent l'itinéraire et la destination finale. Apportez les outils et l'équipement nécessaires et veillez à avoir assez d'essence pour faire le trajet. Ne doublez jamais le chef de groupe ou tout autre motoneigiste. Servez-vous des signaux manuels pour avertir ceux qui vous suivent des dangers ou des changements de direction. Aidez les autres motoneigistes au besoin.

Lorsque vous voyagez en groupe, il faut TOUJOURS conserver une bonne distance entre chaque motoneige de façon à se laisser l'espace nécessaire pour arrêter. Ne suivez jamais une motoneige de trop près. Connaissez la position du motoneigiste devant vous.

Signaux

Lorsque vous devez arrêter, levez la main verticalement au-dessus de votre tête. Pour tourner à gauche, étendez votre bras gauche horizontalement afin de pointer dans cette direction. Pour tourner à droite, étendez le bras gauche et levez la main de façon que le coude soit replié à angle droit. Signalez toujours vos intentions à ceux qui suivent.

Arrêt dans un sentier

Essayez de ranger la motoneige hors du sentier lorsque vous arrêtez afin de réduire les risques de collision.

Signalisation des sentiers

Les panneaux de signalisation servent à contrôler, diriger ou régir l'utilisation des motoneiges dans les sentiers. Veillez à connaître la signification des panneaux utilisés dans votre région.

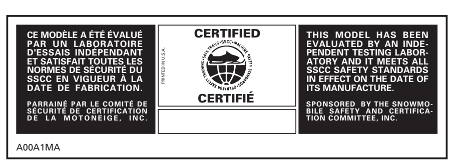
Transport et remorquage

À ce sujet, suivre les instructions plus loin dans ce guide.

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Les normes de sécurité ont été établies par le Snowmobile Safety and Certification Committee (SSCC), dont BRP fait partie. Vous pouvez facilement constater si votre motoneige est conforme à ces normes en repérant l'étiquette de certification apposée sur une partie verticale du véhicule.

Cette étiquette indique que des essais ont été faits par un laboratoire indépendant pour déterminer si cette motoneige est conforme aux normes de sécurité du comité.

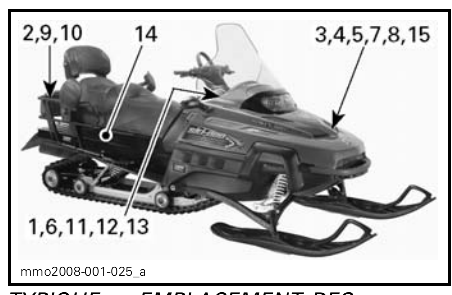


A00A1MA

Les étiquettes AVERTISSEMENT et ATTENTION sont également importantes puisqu'elles portent sur l'entretien et le fonctionnement de la motoneige. Assurez-vous que ces étiquettes demeurent sur la motoneige et que les utilisateurs (conducteur et passager) suivent leurs indications à la lettre.

Si les étiquettes se décollent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

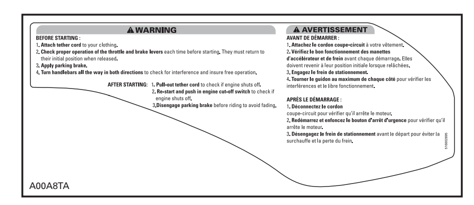
Prière de lire attentivement les instructions suivantes avant d'utiliser la motoneige.



mmo2008-001-025_a

TYPIQUE — EMPLACEMENT DES INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Instruction 1



A00A8TA

Instruction 2

Le remorquage d'une charge peut affecter le comportement de votre motoneige. • Réduisez votre vitesse. • Utilisez une barre d'accouplement rigide. • Vérifiez que la barre d'accouplement soit bien verrouillée. Ne pas excéder les charges maximales:

EFFORT DE TRACTION 250Kg / 562lbs Max.

CHARGE VERTICALE 10Kg / 23lbs Max.

⚠ AVERTISSEMENT

A33A2DA

Instruction 3

CAUTION

- **To comply with noise regulations, this engine is designed to operate with an air intake silencer.**
- **Operation without air intake silencer or with one not properly installed may cause engine damage.**

ATTENTION

- **Le moteur a été conçu pour fonctionner avec ce silencieux d'admission afin de se conformer aux lois et réglements relatifs au bruit.**
- **Son absence ou une mauvaise installation peut endommager le moteur.**

516 001 191

A01A2EA

Instruction 4

⚠ WARNING

This guard must ALWAYS be in place when engine is running. Beware of rotating parts – they could cause injuries or catch your clothing.

⚠ AVERTISSEMENT

Ce garde-courroie doit TOUJOURS être en place lorsque le moteur fonctionne. Attention aux pièces en rotation – elles peuvent vous blesser ou capter vos vêtements.

516 002 670

A33A2FA

Instruction 5

CAUTION

Checking Engine Oil Level

- **Make sure engine is at operating temperature.**
- Snowmobile must be on a level surface.
- Let engine running at idle for at least 30 seconds.
- Stop engine & wipe the dipstick.
- Dipstick must be screwed in completely before checking oil level.
- Use **BOMBARDIER** synthetic oil 0W40.

ATTENTION

Vérification du niveau d'huile moteur

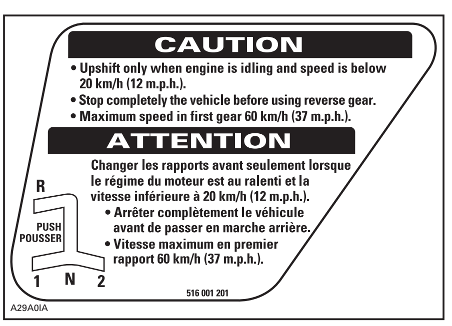
- **S'assurer que le moteur est à la température normale d'opération.**
- La motoneige doit être de niveau.
- Laisser tourner le moteur au ralenti 30 secondes minimum.
- Arrêter le moteur et nettoyer la jauge de niveau d'huile.
- Visser la jauge complètement avant de mesurer le niveau d'huile.
- Utiliser de l'huile synthétique **BOMBARDIER** 0W40.

516001791A

A32A1ZA

MODÈLE V800

Instruction 6



Instruction 7



Instruction 8



MODÈLES REFROIDIS PAR LIQUIDE

Instruction 9

WARNING

NEVER SIT IN CARGO AREA.

Exceeding maximum cargo load may affect steering control and braking ability.

MAXIMUM cargo load :
15,8 Kg /35 Lbs.

AVERTISSEMENT

NE JAMAIS S'ASSEOIR À LA PLACE DU CARGO.

Excéder le poids maximal du cargo peut affecter le contrôle de la direction et la capacité de freinage.

Charge MAXIMALE cargo :
15,8 Kg / 35 Lbs.

516 002 666

A33A2OA

Instruction 10

WARNING

- **NEVER STAND BEHIND** or near a rotating track.
- Only spin track at lowest possible speed whenever off the ground.

Broken track or debris could be projected with great force which could sever legs or cause other serious injuries.

AVERTISSEMENT

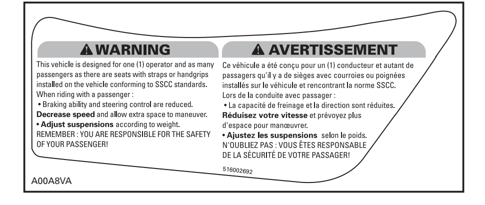
- **NE JAMAIS SE TENIR DERRIÈRE** ou près d'une chenille qui tourne.
- Faire tourner la chenille seulement à la vitesse la plus basse possible lorsque soulevée de terre.

Une chenille brisée ou des débris pourraient être projetés avec grande puissance pouvant sectionner une jambe ou causer d'autres blessures sérieuses.

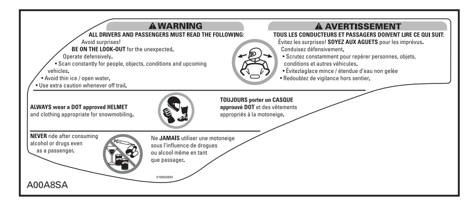
516002673a

516002673

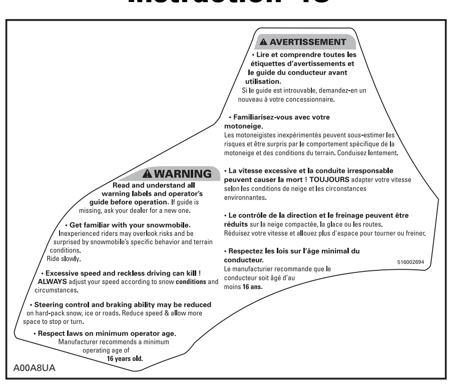
Instruction 11



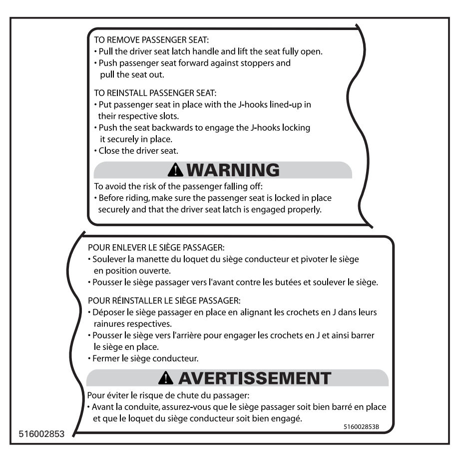
Instruction 12



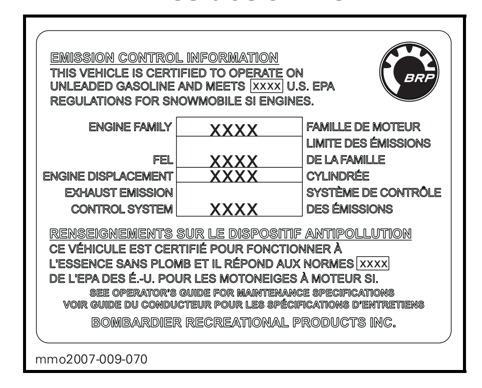
Instruction 13



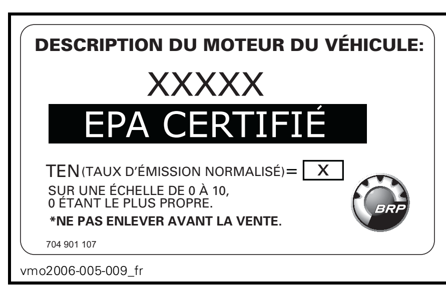
Instruction 14



Instruction 15



Instruction 16



ÉTIQUETTE VOLANTE — NON ILLUSTRÉE



RENSEIGNEMENTS SUR L'ENVIRONNEMENT

GÉNÉRAL

La faune agrémente vos randonnées en motoneige. Souvenez-vous que, dans leurs déplacements, les animaux traversent les sentiers. Respectez leur privilège; ne les pourchassez pas et ne les harcelez pas. Notez que la fatigue et l'épuisement peuvent mener à la mort d'un animal! Évitez les régions dédiées à la protection de la faune.

Si vous avez la chance de voir un animal, arrêtez votre motoneige et observez-le en silence.

Les principes évoqués dans ce guide ne visent pas à limiter votre plaisir en motoneige; ils visent plutôt à prolonger la sensation de liberté que l'on éprouve en motoneige. Il s'agit de garantir une pratique saine et agréable pour vous et pour les autres et à encourager d'autres gens à partager votre enthousiasme et votre loisir d'hiver préféré. Donc, la prochaine fois que vous chevaucherez votre motoneige, par un beau matin clair, rappelez-vous que vous jouez une partie importante pour l'avenir de ce sport. Contribuez à montrer l'exemple! BRP vous remercie de faire votre part.

Rien n'est plus exaltant que la motoneige. S'aventurer dans les innombrables sentiers qui sillonnent l'immensité canadienne et américaine est une façon saine et agréable de profiter de nos hivers. Cependant, plus le nombre de motoneigistes augmente dans les parcs et les sentiers, plus l'environnement est exposé à différents dommages. L'utilisation abusive de terrains privés et publics, des installations et des ressources entraîne inévitablement des restrictions et des interdictions.

À l'heure actuelle, le plus grande difficulté à laquelle notre sport fait face est liée à la protection de l'environnement. La solution est simple: il faut avoir une attitude responsable quand on fait de la motoneige.

La grande majorité des gens respecte les règles et l'environnement, et chacun de nous doit montrer l'exemple à ceux, jeunes et vieux, qui se familiarisent avec cette activité.

Faisons en sorte de minimiser les traces de notre passage. Il y va de notre intérêt puisqu'en protégeant l'environnement, c'est l'avenir même de notre sport que nous préservons.

Sensible à l'importance de cette question et du rôle que peuvent jouer les motoneigistes pour préserver les endroits où ils pratiquent leur sport, BRP a lancé la campagne «Tread Lightly» (laisser peu de traces) à leur intention.

Quand on parle de laisser peu de traces, il ne s'agit pas seulement de l'empreinte que la chenille laisse dans la neige. Il s'agit d'un endossement, d'un rapport de respect, d'une volonté de donner l'exemple en agissant concrètement. C'est un engagement envers la protection de l'environnement en général, les soins dont il faut l'entourer, les animaux qui y vivent et les amateurs de plein air qui aiment aussi s'y retrouver. Avec ce thème, nous espérons rappeler aux motoneigistes que le respect de l'environnement est crucial non seulement pour notre sport, mais pour les générations à venir aussi.

Si on vous demande de laisser peu de traces derrière vous, ce n'est pas pour modérer votre enthousiasme pour un sport formidable, mais c'est une invitation à le pratiquer avec respect.

LAISSER PEU DE TRACES...

Laisser peu de traces, c'est conduire sa motoneige de façon responsable en respectant le lieu où l'on se trouve. Vous laissez peu de traces quand vous suivez les principes suivants.

Vous êtes informés. Vous vous procurez des cartes, des copies de règlements et d'autres renseignements du ministère de l'Environnement et de la Faune ou d'autres organismes publics. Vous connaissez les règlements et les respectez, y compris les limites de vitesse!

Vous évitez de passer sur les arbrisseaux, les arbustes ainsi que les pelouses et vous ne coupez pas de bois. En terrain plat ou achalandé, vous suivez les pistes prévues pour la motoneige. Souvenez-vous qu'il y a un lien entre la protection de l'environnement et votre sécurité.

Vous respectez la faune et portez une attention toute particulière aux femelles accompagnées de petits et aux animaux qui souffrent du manque de nourriture. Le stress peut rapidement épuiser leurs dernières réserves d'énergie. Laissez aux animaux les endroits qui leur sont réservés!

Vous respectez l'affichage sur les barrières et les autres indications en général. Souvenez-vous, laisser peu de traces c'est aussi ne pas jeter ses déchets.

Vous n'allez pas dans les régions reculées où les véhicules sont interdits. Vous savez reconnaître les limites.

Vous demandez la permission avant de passer sur un terrain privé. Vous respectez le droit de propriété et la tranquillité d'autrui. Bien sûr, les motoneiges sont beaucoup moins bruyantes qu'auparavant, mais vous évitez quand même de faire tourner le moteur à haut régime dans les endroits paisibles.

L'INTÉRÊT DE LAISSER PEU DE TRACES

Les motoneigistes savent mieux que quiconque les efforts qui ont été faits pour leur donner accès à des endroits pour pratiquer leur sport en toute sécurité et dans le respect des autres. Ces efforts se poursuivent avec la même énergie aujourd'hui.

En respectant les endroits que l'on visite, peu importe la région, nous aidons à faire en sorte de pouvoir utiliser ces sentiers longtemps encore. Vous conviendrez que c'est une bonne raison de faire un effort pour laisser peu de traces. Mais il y en a d'autres.

Les motoneigistes aiment profiter de l'hiver et de la nature majestueuse qui nous entoure; laisser le moins de traces possible contribue à protéger ce privilège. Ainsi, nous pourrons faire connaître les plaisirs de l'hiver et de la motoneige à d'autres. Et notre sport se développera!

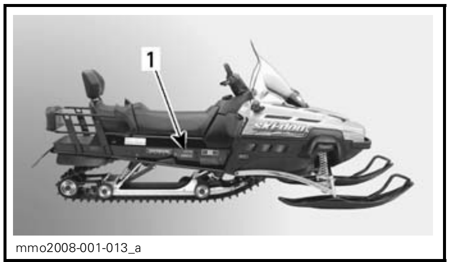
Laisser peu de traces est une preuve de bon sens. Après tout, il est inutile de labourer les sentiers ou de sillonner des forêts vierges en écrasant tout sur votre passage! Que vous utilisiez une motoneige haute performance, une MX Z sportive ou toute autre marque ou modèle, montrez que vous savez ce que vous faites, montrez qu'on peut s'amuser sans tout détruire.

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE

Autocollant de description du véhicule

L'autocollant de description du véhicule est situé du côté droit du tunnel.



mmo2008-001-013_a

TYPIQUE
1. Autocollant de description du véhicule



mmo2008-001-015_a

AUTOCOLLANT DE DESCRIPTION DU VÉHICULE
1. Fabricant
2. Date de fabrication
3. Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)

Numéros de série

Les principaux composants de votre motoneige (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, ces numéros de série. C'est le cas lors d'une réclamation de garantie ou d'une perte. Le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations à la garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro de série du moteur ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) est enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

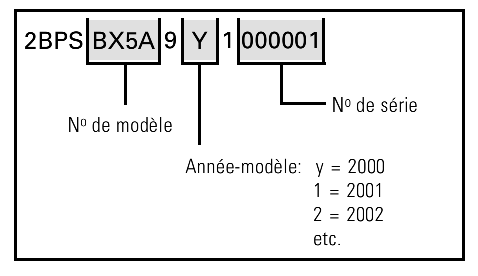
Emplacement du numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)

Le N.I.V. est inscrit sur l'autocollant de description du véhicule. Voir plus haut. Il est aussi estampé sur le tunnel, près de l'autocollant de description du véhicule.

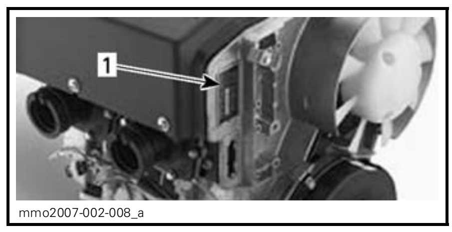
Emplacement du numéro de modèle

Le numéro de modèle fait partie du numéro d'identification du véhicule (N.I.V.).

Description typique du N.I.V.

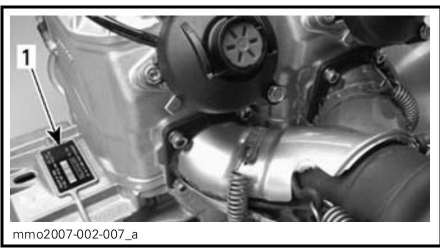


Emplacement du numéro de série du moteur



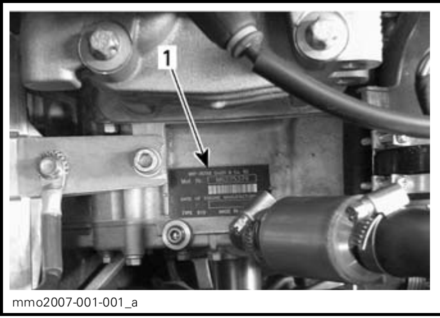
mmo2007-002-008_a

MOTEUR 550F REFROIDI PAR VENTILATEUR
1. Numéro de série du moteur



mmo2007-002-007_a

MOTEURS 600/600 HO SDI REFROIDIS PAR LIQUIDE
1. Numéro de série du moteur

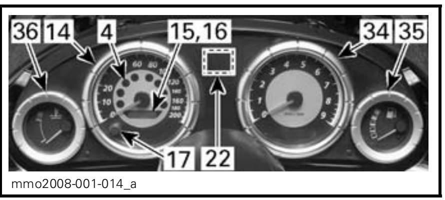


mmo2007-001-001_a

MOTEUR V800
1. Numéro de série du moteur

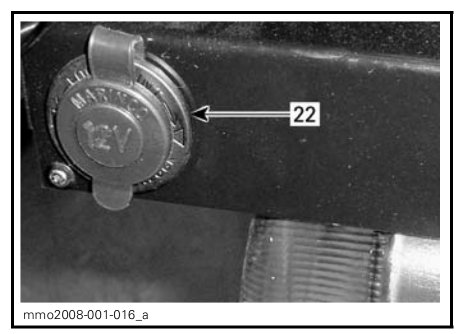
COMMANDES ET INSTRUMENTS

REMARQUE: Quelques-uns de ces éléments ne se trouvent pas sur certains modèles ou sont en option. Dans de tels cas, on n'a pas indiqué les numéros de référence dans les illustrations.

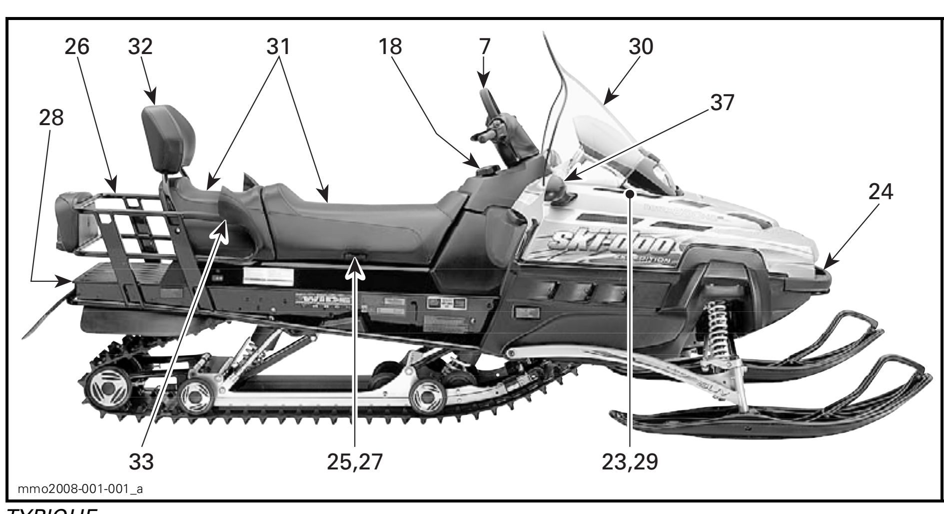




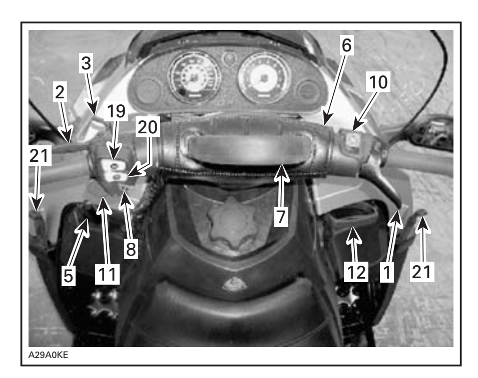
TYPIQUE
4. Voyants
14. Indicateur de vitesse
15. Odomètre
16. Affichage
17. Bouton sélecteur de mode
22. Prise de courant
34. Tachymètre
35. Indicateur de niveau de carburant électrique
36. Indicateur de température



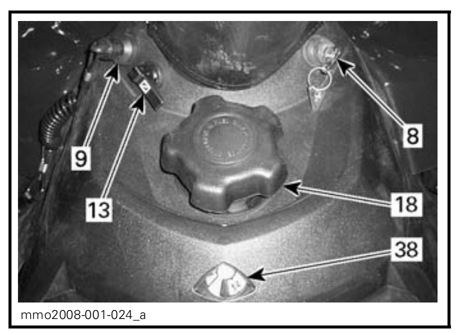
SKANDICMC SWT V800 SEULEMENT — PORTE-BAGAGES ARRIÈRE
22. Prise de courant



TYPIQUE



TYPIQUE



TYPIQUE

1) Manette d'accélérateur

Du côté droit du guidon, on l'active avec le pouce. Quand on appuie sur l'accélérateur, le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue. Le moteur revient au ralenti dès qu'on relâche la manette.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement de la manette avant chaque démarrage. Elle doit revenir à sa position initiale quand on la relâche. Si ce n'est pas le cas, ne pas démarrer le moteur.

2) Manette de frein

Du côté gauche du guidon. Pour freiner, appuyer sur la manette; relâcher pour qu'elle revienne à sa position originale. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette et dépend du type de terrain et de la neige qui le recouvre.

3) Manette du frein de stationnement

Du côté gauche du guidon. Quand la motoneige est stationnée, serrer le frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le frein de stationnement est bien désengagé avant d'utiliser la motoneige. Circuler alors que les freins sont engagés (frottement des plaquettes sur le disque) peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins ou un feu.

Pour verrouiller le mécanisme

Comprimer la manette de frein et tirer sur le levier de verrouillage. Quand la manette est à demi comprimée, le frein de stationnement est serré à fond.

Pour déverrouiller le mécanisme

Comprimer la manette de frein jusqu'à ce que le levier de verrouillage reprenne sa position initiale. Toujours déverrouiller la manette de frein avant d'utiliser le véhicule.

4) Voyants

Niveau d'huile à injection/ pression d'huile du moteur

Moteurs 2-temps



Il s'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas et que le moteur tourne. Vérifier le niveau d'huile et en ajouter le plus tôt possible.

Moteurs 4-temps



Ce voyant s'allume lorsque la pression d'huile du moteur est trop basse. Arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire, vérifier le niveau d'huile et remplir tel qu'indiqué à la section *NIVEAU D'HUILE DU MOTEUR*.
Redémarrer le moteur; le voyant doit s'éteindre après quelques secondes. Si le voyant de niveau d'huile s'allume encore, éteindre le moteur et faire inspecter le système de lubrification par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Système DESS

Modèles refoidis par liquide



Ce voyant s'allume pour confirmer le fonctionnement du système DESS. Consulter les paragraphes précédents pour plus d'information.

Feu de route

Tous les modèles



S'allume lorsque le feu de route du phare est allumé.

Surchauffe du moteur

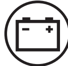
Modèles refoidis par liquide



Si ce voyant s'allume, réduire la vitesse de la motoneige et circuler dans la neige molle ou arrêter immédiatement le moteur.

Faible tension de la batterie

Modèles 600 HO SDI et V800



Ce voyant s'allume lorsque la batterie est faible. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO dès que possible.

Système de gestion du moteur (SGM)

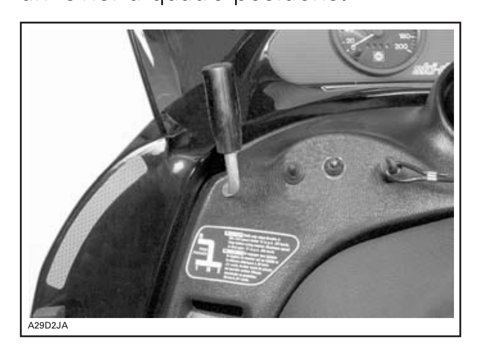
Modèles 600 HO SDI et V800



Ce voyant s'allume lorsqu'il y a un problème. Voir *DIAGNOSTIC DES PANNES* pour connaître la signification des codes et la manière de résoudre les problèmes.

5) Levier de changement de vitesse

Ces modèles sont munis d'une marche arrière mécanique actionnée par un levier à quatre positions.



TYPIQUE

Changement de vitesse

⚠ AVERTISSEMENT

La vitesse en marche arrière de ces motoneiges n'est pas restreinte. Reculer prudemment, puisque à vitesse élevée, le véhicule peut perdre de sa stabilité et de sa maniabilité. S'immobiliser, puis sélectionner la marche arrière. Attendre que l'avertisseur de marche arrière retentisse avant d'appuyer sur l'accélérateur pour reculer. Demeurer assis et serrer le frein avant de changer de vitesse. S'assurer que la voie est libre avant de reculer.

ATTENTION: Passer en deuxième seulement quand le moteur est au régime de ralenti et que la vitesse est inférieure à 20 km/h (12 MPH).

Lorsque la motoneige est arrêtée complètement et que le moteur tourne au ralenti, déplacer le levier pour l'engager à la vitesse voulue.

La vitesse maximale en première est de 60 km/h (37 MPH).

Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de le bouger, déplacer la motoneige (en appuyant sur l'accélérateur), puis arrêter le véhicule et réessayer.

6) Guidon

Le guidon sert à diriger la motoneige. Pour tourner à droite ou à gauche, orienter le guidon dans la direction voulue, ce qui fera tourner les skis.

⚠ AVERTISSEMENT

La stabilité et la maniabilité de la motoneige peuvent être réduites si on tourne rapidement à reculons.

La hauteur du guidon est réglable. Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

7) Courroie de maintien

Cette courroie permet au conducteur de s'agripper quand il se déplace à flanc de montagne.

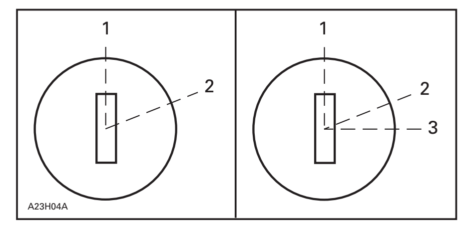
⚠ AVERTISSEMENT

Cette courroie n'est pas conçue pour remorquer ou soulever la motoneige, ni pour en faire un autre usage que le maintien quand on roule à flanc de colline. Toujours garder au moins une main sur le guidon.

8) Interrupteur d'allumage/bouton de démarrage

Interrupteur d'allumage

Modèles refroidis par ventilateur



DÉMARRAGE MANUEL ET À DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE
1. ARRÊT
2. MARCHE
3. DÉMARRAGE

Démarrage manuel

Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position MARCHE, puis tirer sur la poignée du démarreur à rappel. Pour l'arrêter, tourner la clé à la position ARRÊT. Voir l'illustration ci-dessus.

Démarrage électrique

Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position DÉMARRAGE et la maintenir jusqu'à ce que le moteur démarre. Voir l'illustration ci-dessus.

ATTENTION: Ne pas actionner le démarreur électrique plus de 10 secondes consécutives. Attendre quelques secondes pour le laisser refroidir avant de l'actionner de nouveau. Activer le démarreur électrique alors que le moteur tourne peut endommager le mécanisme du démarreur.

Relâcher la clé dès que le moteur est démarré. La clé doit revenir à la position MARCHE dès qu'on la relâche.

Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à la position ARRÊT avant d'essayer de nouveau. Pour arrêter le moteur, tourner la clé à la position ARRÊT.

REMARQUE: On peut démarrer le moteur manuellement avec le démarreur à rappel.

Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible du système de démarrage. Consulter le passage *FUSIBLE DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE ET DE LA PRISE DE COURANT* (ci-après).

Bouton de démarrage

Modèles refroidis par liquide

Pour démarrer le moteur, appuyer sur le bouton «START» et le maintenir jusqu'à ce que le moteur démarre.

ATTENTION: Ne pas appuyer sur le bouton «START» plus de 10 secondes consécutives. Attendre un peu pour laisser le démarreur refroidir avant de l'actionner de nouveau. Lorsque le moteur a démarré, ne pas continuer d'appuyer sur le bouton, sinon le démarreur risque d'être endommagé.

Relâcher le bouton «START» dès que le moteur a démarré.

Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, attendre quelques secondes avant d'essayer de nouveau.

Modèle V800

REMARQUE: Si le moteur ne démarre pas après deux tentatives, attendre que tous les voyants se soient éteints et réesseayer.

Tous les modèles

Pour arrêter le moteur, appuyer sur l'interrupteur d'arrêt du moteur ou enlever le cordon coupe-circuit (clé DESS).

Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier le fusible du système de démarrage. Se référer à *FUSIBLE DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE ET DE LA PRISE DE COURANT*.

Tous les modèles sauf le V800

REMARQUE: Au besoin, on peut faire démarrer le moteur manuellement avec le démarreur à rappel.

9) Interrupteur du cordon coupe-circuit

Généralités

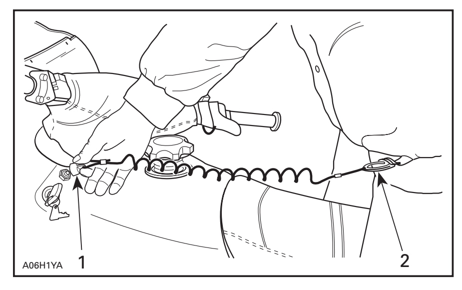
Lorsqu'on débranche le cordon, cela coupe le moteur, ce qui empêche le véhicule de poursuivre sa course si le conducteur tombe de la motoneige.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand le véhicule est stationné, toujours retirer la clé de contact ou débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS) pour éviter que le moteur s'allume par accident, pour éviter qu'il soit utilisé par des enfants ou d'autres personnes, ou pour éviter le vol.

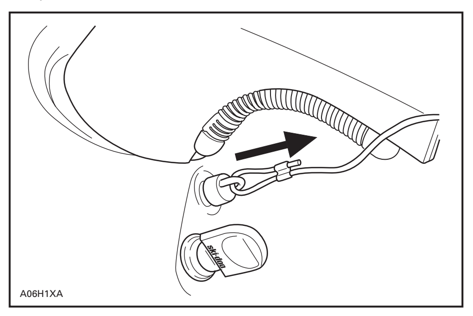
Fonctionnement

Attacher l'oeillet du cordon coupe-circuit au vêtement du conducteur, puis brancher le capuchon du cordon (clé DESS) à la borne de l'interrupteur avant de démarrer le moteur.



TYPIQUE
1. *Brancher à la borne*
2. *Attacher à l'oeillet d'un vêtement*

Si on veut arrêter le moteur en cas d'urgence, tirer sur le cordon coupe-circuit (clé DESS) pour débrancher le capuchon.



TYPIQUE

Description du DESS

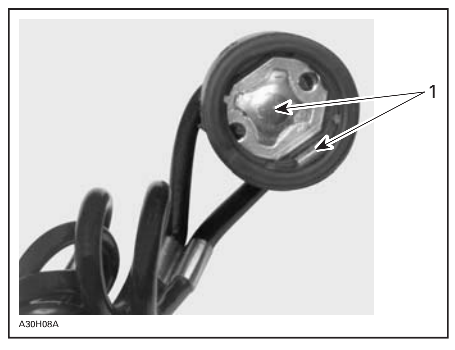
Modèles refroidis par liquide

Le capuchon à encodage numérique (clé DESS) de ces modèles procure autant de protection qu'une clé de verrouillage conventionelle. Il arrête le moteur et empêche la motoneige d'avancer lorsque l'utilisateur tombe accidentellement à la renverse.

Le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) fourni avec la motoneige comprend une puce électronique dans laquelle un code numérique exclusif est programmé. Le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO programmera ce code dans le MCM (module de commande du moteur) de la motoneige pour permettre au moteur de tourner à plus de 3000 tr/mn si le code est reconnu quand on a démarré le moteur.

Si on se sert d'un cordon coupe-circuit (clé DESS) présentant un autre code, le moteur démarrera, mais n'atteindra pas la vitesse de mise en prise de la poulie motrice pour faire avancer la motoneige.

S'assurer qu'il ne se trouve pas de saleté ou de neige dans le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).



CLÉ DESS
1. *Pas de saleté ni de neige*

Capuchons de cordon coupe-circuit (clés DESS) supplémentaires

Le MCM accepte jusqu'à 8 codes, qui peuvent être programmés par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

On recommande d'acheter des cordons coupe-circuit (clés DESS) additionnels d'un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO; ils serviront de clés supplémentaires. Si on possède plusieurs motoneiges SKI-DOO équipées du DESS, on peut programmer le MCM de chacune d'elles pour qu'il reconnaisse le code de leur cordon coupe-circuit (clé DESS).

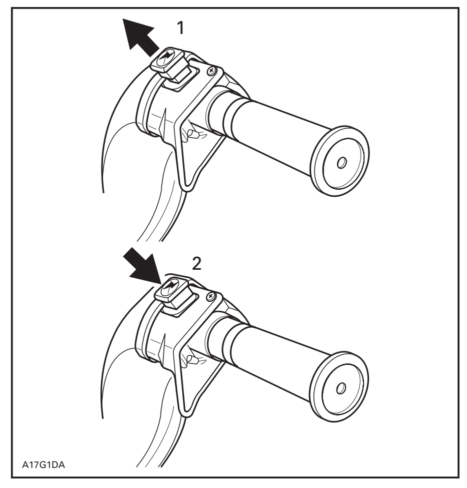
Codes lumineux du voyant du DESS

REMARQUE: Si, après avoir fait les vérifications du tableau suivant, il y a toujours un code, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT		DESCRIPTION	
AVERTISSEUR SONORE	VOYANT DU DESS		
2 courts	Clignotement	Bonne clé.	
1 court répétitif toutes les 1.5 seconde	Clignotement	Impossible de lire la clé (faux contact)	Vérifier que le cordon coupe-circuit est libre de saleté et de neige. Remettre en place le capuchon et refaire démarrer le moteur. Le véhicule ne peut être utilisé.
3 courts répétitifs par seconde	Clignotement	Clé invalide ou clé non programmée	Utiliser la clé correspondant au véhicule ou la faire programmer. Le véhicule ne peut être utilisé.

10) Interrupteur d'arrêt du moteur

Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, abaisser le bouton à la position ARRÊT et appliquer simultanément les freins. Pour redémarrer le moteur, le bouton doit être relevé en position MARCHE.



1. MARCHE
2. ARRÊT

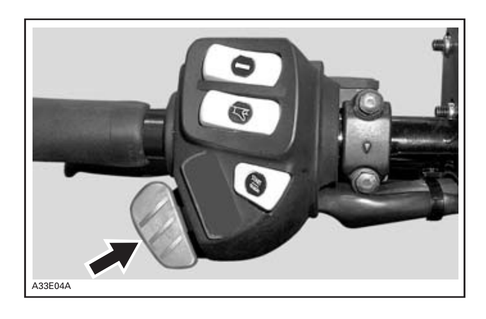
Dès leur première sortie, les conducteurs doivent se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à quelques reprises pour arrêter le moteur, et ils devraient continuer à l'utiliser par la suite. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le dispositif a été actionné lors d'une situation d'urgence provoquée par une défaillance, repérer et corriger le problème avant de redémarrer le moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

11) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet de choisir entre le feu de route et le feu de croisement. Noter que les phares sont toujours allumés lorsque le moteur tourne.



12) Poignée du démarreur à rappel

Tous les modèles sauf le V800

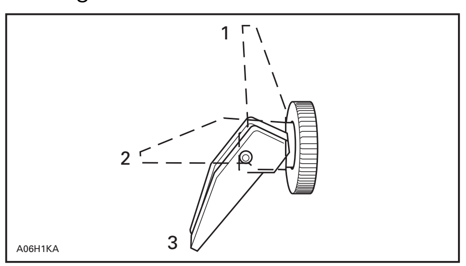
Dispositif à rebobinage automatique situé du côté droit de la motoneige. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'on sente une résistance, puis tirer vigoureusement. Relâcher la poignée lentement.

13) Bouton d'étrangleur

Modèles 550F et 600

Voir les instructions d'utilisation appropriées à la rubrique *DÉMARRAGE DU MOTEUR* de la section *INSTRUCTIONS D'UTILISATION*.

Ce levier à trois positions facilite le démarrage à froid.



1. *«OFF»*
2. *Position 2*
3. *Position 3*

Démarrage initial à froid

REMARQUE: Ne pas actionner l'accélérateur lorsque le levier d'étrangleur est en fonction.

Mettre le levier d'étrangleur à la position 3 et démarrer le moteur. Dès qu'il tourne, placer le levier à la position 2. Après quelques secondes (10 maximum), placer le levier à «OFF».

REMARQUE: Lorsqu'il fait très froid, en dessous de - 20°C (- 4°F), il peut être nécessaire d'ouvrir (position 2) et de fermer (position 1) l'étrangleur à quelques reprises une fois le moteur en marche.

Démarrage à chaud

Démarrer le moteur sans utiliser l'étrangleur. S'il ne démarre pas après qu'on a tiré deux fois sur le démarreur à rappel ou après qu'on a essayé deux fois le démarreur électrique pendant 5 secondes, mettre le levier d'étrangleur à la position 2. Démarrer le moteur sans actionner l'accélérateur. Dès qu'il démarre, mettre le levier à «OFF» (position 1).

14) Indicateur de vitesse

Ce cadran à lecture directe indique la vitesse de la motoneige en kilomètres ou en milles à l'heure.

Ces modèles sont munis d'un indicateur de vitesse électronique. Il indique la vitesse de la motoneige en kilomètres ou en milles à l'heure.

REMARQUE: Lorsqu'on circule à 90 km/h (55 MPH) ou plus, l'indicateur multifonctionnel indique la vitesse plutôt que le mode sélectionné.

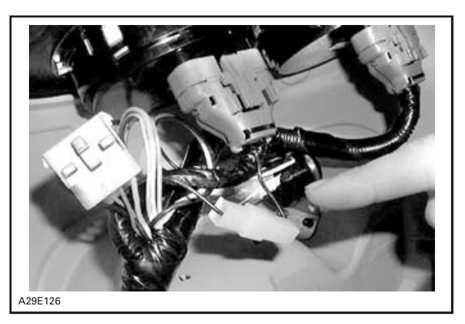
Sélection des unités (MPH ou km/h)

L'indicateur de vitesse a été réglé en milles à l'usine, mais on peut le mettre en kilomètres; se reporter à la procédure suivante ou contacter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

REMARQUE: En changeant l'unité de mesure (métrique ou impériale), l'indicateur de vitesse, le totalisateur général et le totalisateur journalier sont tous les trois touchés.

Arrêter le moteur et ouvrir le panneau latéral gauche. Couper les attaches. Brancher les connecteurs ensemble pour passer du système impérial au système métrique.

Débrancher les connecteurs pour revenir au système impérial. Fixer le connecteur au faisceau au moyen d'attaches.


A29E126

EMPLACEMENT DES CONNECTEURS

15) Totalisateur général

Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue et l'affiche en kilomètres ou en milles.

REMARQUE: Lorsqu'on atteint 90 km/h (55 MPH) ou plus, l'afficheur numérique indique la vitesse plutôt que le mode sélectionné.

16) Totalisateur journalier/ affichage

Totalisateur journalier

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue depuis qu'il a été remis à zéro. La distance parcourue s'affiche en kilomètres ou en milles.

Se reporter à *SÉLECTION DES UNITÉS (MPH OU KM/H)* pour changer d'unités.

Affichage

REMARQUE: Lorsqu'on atteint 90 km/h (55 MPH) ou plus, l'afficheur numérique indique la vitesse plutôt que le mode sélectionné.

Compteur horaire réinitialisable

Le compteur horaire indique le nombre d'heures et de minutes d'utilisation depuis qu'il a été remis à zéro.

Appuyer sur le bouton sélecteur et le maintenir 2 secondes pour remettre le compteur à zéro.

Code d'affichage de l'interrupteur multifonctionnel

Si l'indicateur de vitesse affiche le message «SCALE», cela signifie que le bouton est coincé ou qu'on a activé le système électrique alors que le bouton sélecteur de mode était enfoncé.

17) Bouton sélecteur de mode

Appuyer sur le bouton sélecteur pour modifier l'affichage. Lorsqu'on démarre le véhicule, c'est le totalisateur général qui est affiché. Le totalisateur journalier s'affiche quand on appuie sur le bouton sélecteur.

En appuyant de nouveau sur le bouton, le compteur horaire s'affiche. On revient au totalisateur général en appuyant une autre fois sur le bouton.

Appuyer sur le bouton sélecteur et le maintenir 2 secondes pour remettre le totalisateur journalier ou le compteur horaire à zéro.

18) Bouchon du réservoir d'essence

Dévisser le bouchon pour remplir le réservoir, puis le réinstaller et bien le serrer.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Travailler dans un endroit bien aéré. Tenir loin des flammes et des étincelles. Ne pas fumer. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder. Vérifier le système d'alimentation régulièrement.

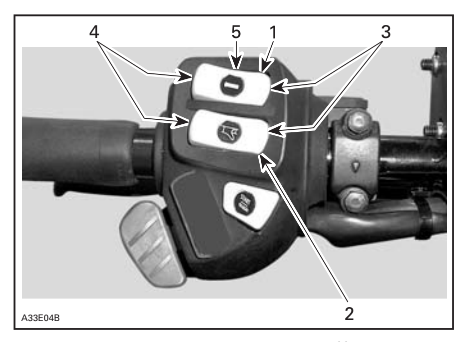
REMARQUE: Ne pas s'asseoir ni s'appuyer sur le siège si le bouchon du réservoir d'essence n'est pas bien installé.

19) Interrupteur de poignées chauffantes

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à trois positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains à une température convenable.

20) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à trois positions. Placer à la position désirée pour garder le pouce droit à une température convenable.



1. *Interrupteur de poignées chauffantes*
2. *Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante*
3. *Chaud*
4. *Tiède*
5. *Arrêt*

21) Attaches du capot

Étirer et décrocher les attaches pour libérer le capot des dispositifs d'ancrage.

Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

Fermer doucement le capot, puis fixer les attaches.

22) Prise de courant

On peut brancher un appareil électrique de 12 volts à cette prise. Elle est sous tension dès qu'on démarre le moteur. Voir la section *FUSIBLES* qui suit pour connaître l'emplacement du fusible de la prise de courant.

MODÈLES	COURANT DE SORTIE MAXIMAL	EMPLACEMENT
SWT V800	20 ampères	Porte-bagages arrière
	5 ampères	Tableau de bord
Tous les autres	5 ampères	Tableau de bord

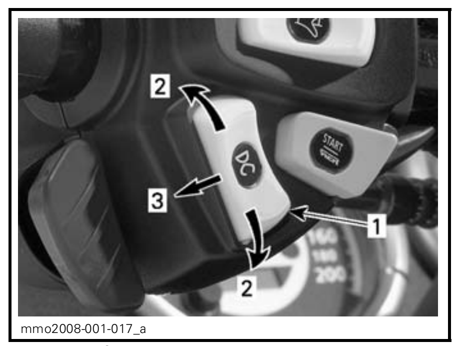


A29I04A

TYPIQUE — PRISE DE COURANT

Modèle SWT V800 seulement

Le montant étant en marche, utiliser l'interrupteur à bascule sur le combiné d'interrupteurs pour alimenter la prise de courant du porte-bagages arrière.



mmo2008-001-017_a

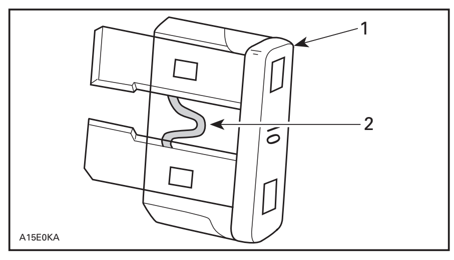
COMBINÉ D'INTERRUPTEURS
1. *Interrupteur de prise de courant arrière*
2. *Position ON supérieure/inférieure*
3. *Position OFF centrale*

23) Fusibles

Dépose/inspection des fusibles

Vérifier l'état des fusibles et les remplacer au besoin.

Tirer sur le fusible pour l'extraire du porte-fusible. Vérifier si le filament est fondu.



A15E0KA

1. *Fusible*
2. *Vérifier s'il est fondu*

ATTENTION: Ne pas utiliser un fusible d'une intensité plus élevée, car cela pourrait endommager les composants électriques et/ou provoquer un feu.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un fusible est grillé, on doit déterminer la source du problème et réparer avant de redémarrer le véhicule. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO avant de faire toute réparation.

Description et emplacement

Modèle 550F

FUSIBLE	DESCRIPTION	EMPLACEMENT
30 A	Protection de masse (y compris prise de courant)	Compartiment moteur

Protection de masse

ATTENTION: Toujours débrancher ce fusible avant de faire toute opération d'entretien sous le capot. On empêchera ainsi toute activation électrique imprévue.



COMPARTIMENT MOTEUR — SOUS LA CONSOLE
1. *Porte-fusible*

Modèle 600

FUSIBLE	DESCRIPTION	EMPLACEMENT	
20 A	Charge	F1	Boîte à fusibles (compartiment moteur)
15 A	Chauffage	F2	
15 A	Instruments/ feu arrière	F3	
5 A	Démarrage	F4	
30 A	Moteur	F5	
5 A	Relais	F6	
15 A	Éclairage (phare)	F7	

Modèle 600 HO SDI

FUSIBLE	DESCRIPTION	EMPLACEMENT	
30 A	Charge	F1	Boîte à fusibles (compartiment moteur)
5 A	Capteur de position d'arbre à cames (CPAC)	F2	
15 A	Instruments	F3	
7.5 A	MEM/pompe à essence	F4	
5 A	Cylindre côté PDM (injecteurs)	F5	
5 A	Cylindre côté MAG (injecteurs)	F6	
30 A	Charge	F7	
5 A	Relais/bouton de démarrage	F8	
20 A	Éclairage (phare)	F11	
20 A	Chauffage	F12	

Modèle V800

FUSIBLE	DESCRIPTION	EMPLACEMENT	
30 A	Moteur	F1	Boîte à fusibles (compartiment moteur)
1 A	Capteur de position d'arbre à cames (CPAC)	F2	
5 A	Instruments	F3	
5 A	MEM/pompe à essence	F4	
15 A	Cylindre côté PDM	F5	
15 A	Cylindre côté MAG	F6	
30 A	Charge	F7	
5 A	Relais/bouton de démarrage	F8	
20 A	Prise de courant arrière/klaxon (Skandic SWT)	F9	
5 A	Alternateur (Expedition^MC TUV)	F9	
15 A	Refroidisseur	F10	
20 A	Éclairage (phare)	F11	
20 A	Charge secondaire	F12	

Indicateur de niveau de carburant électrique

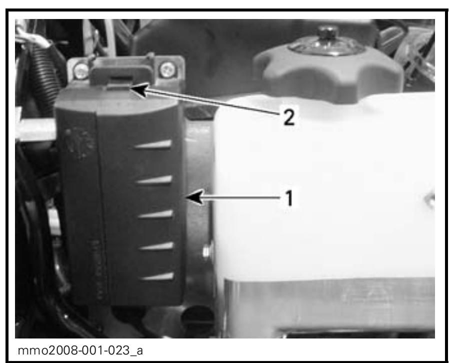
Modèle Expedition TUV

Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour le remplacement de fusible.

Boîte à fusibles

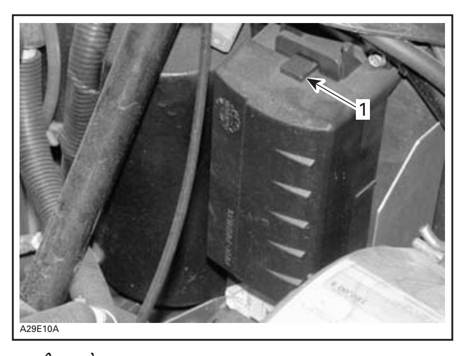
Pousser sur la languette du couvercle pour ouvrir la boîte à fusibles. Il y a un autocollant de description des fusibles à l'intérieur du couvercle.

Modèle 600



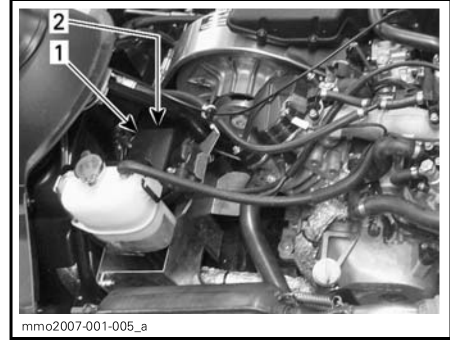
1. Boîte à fusibles
2. Languette

Modèle 600 HO SDI



BOÎTE À FUSIBLES
1. Languette

Modèle V800



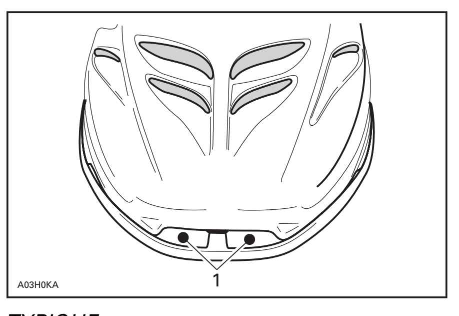
1. Boîte à fusibles
2. Languette

24) Poignées de levage avant et pare-chocs avant

Utiliser ces poignées lorsqu'on doit soulever l'avant du véhicule manuellement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas soulever manuellement le véhicule seul. Se servir d'un outil de levage ou demander de l'aide pour éviter de se blesser.



TYPIQUE
1. Poignées de levage avant

ATTENTION: Ne jamais tirer ni soulever le véhicule par les skis.

Modèle V800

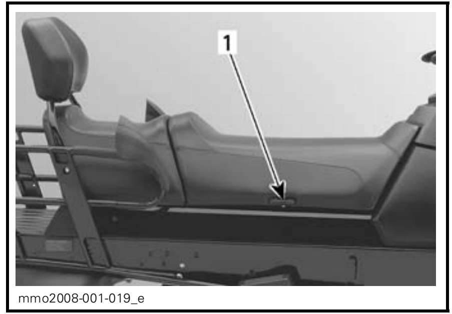
ATTENTION: Ne pas soulever le véhicule par le pare-choc avant.

25) Compartiment de rangement

⚠ AVERTISSEMENT

Les compartiments de rangement doivent être bien fermés et ne doivent pas contenir d'objets lourds ou fragiles.

On trouve un compartiment de rangement sous le siège. Pour l'ouvrir, lever l'attache du siège, puis faire basculer le siège.



TYPIQUE
1. Lever l'attache du siège

26) Porte-bagages arrière

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets rangés dans le porte-bagages arrière doivent être bien attachés. Ne pas transporter d'objets cassants. Une charge excessive dans le porte-bagages peut réduire la maniabilité de la motoneige.

ATTENTION: Toujours régler la suspension selon la charge. La capacité du porte-bagages est restreinte. Circuler très lentement lorsqu'on transporte une charge. Ralentir sur les bosses.

27) Nécessaire d'outils

Un nécessaire d'outils spécialement conçu pour l'entretien de base de la motoneige est fourni avec le véhicule (voir sous le siège).

28) Attelage

Il est possible d'utiliser l'attelage pour remorquer la plupart des équipements. Se servir d'une barre rigide.

29) Protecteurs

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais faire fonctionner le moteur si le garde-courroie n'est pas installé, ou si le capot ou les panneaux d'accès sont ouverts ou absents.

Votre motoneige comporte plusieurs protecteurs. Laissez ces pièces sur votre motoneige puisqu'elles sont conçues pour protéger vos vêtements et vos mains contre les pièces mobiles et chaudes. Ne réglez jamais de pièce mobile lorsque le moteur est en marche.

30) Pare-brise

Le pare-brise améliore le confort du conducteur en le protégeant de la neige et du vent.

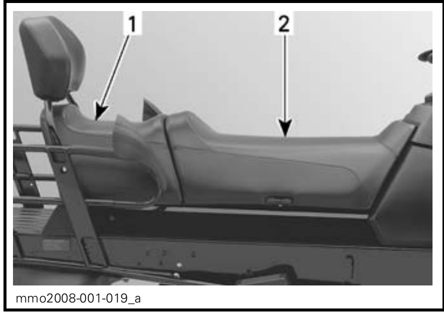
31) Siège modulaire

On peut convertir cette biplace en monoplace pour ainsi augmenter l'espace de rangement.

Au besoin, on peut également retirer le dossier pour accroître l'espace de rangement.

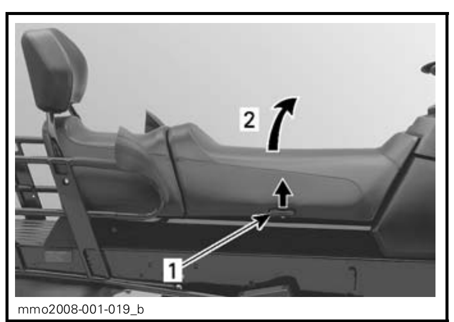
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais transporter un passager si le dossier n'est pas bien installé.



TYPIQUE
1. Siège du passager (amovible)
2. Siège du conducteur

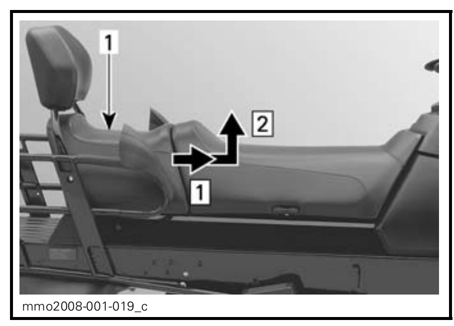
Pour enlever le siège du passager, soulever le verrou de siège et basculer le siège du conducteur.



mmo2008-001-019_b

TYPIQUE
1. *Verrou de siège*
2. *Basculer le siège du conducteur*

Glisser le siège du passager vers l'avant, puis le soulever afin de l'enlever.



mmo2008-001-019_c

TYPIQUE
Étape 1: Glisser le siège vers l'avant
Étape 2: Soulever le siège afin de l'enlever
1. *Siège du passager*

ATTENTION: Ranger correctement le siège du passager afin d'éviter qu'il soit endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS asseoir un passager dans l'espace laissé par la dépose du siège. Dans une telle position, le passager pourrait se blesser au dos ou subir d'autres blessures graves.

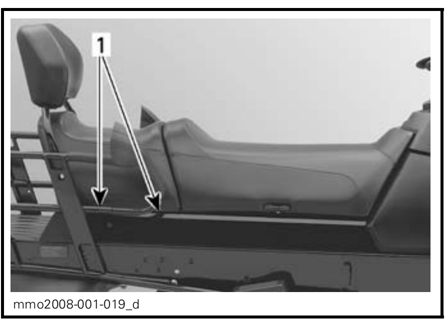
⚠ AVERTISSEMENT

Les objets rangés dans le porte-bagages arrière doivent être bien attachés. Ne pas transporter d'objets cassants. Une charge excessive dans le porte-bagages peut réduire la maniabilité de la motoneige.

Inverser les étapes de la dépose en prêtant attention aux points suivants.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer de bien verrouiller le siège du passager avant d'utiliser la motoneige.



mmo2008-001-019_d

TYPIQUE
1. *Crochets du siège du passager*

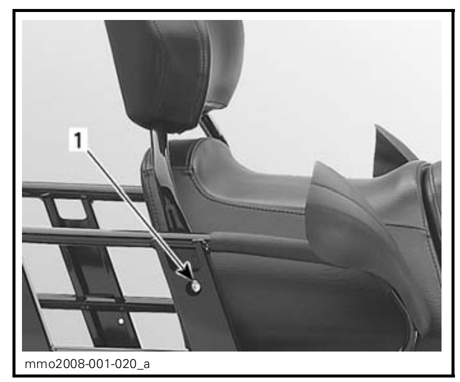
32) Dossier

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais transporter un passager si le dossier n'est pas bien installé.

Modèle Skandic SWT seulement

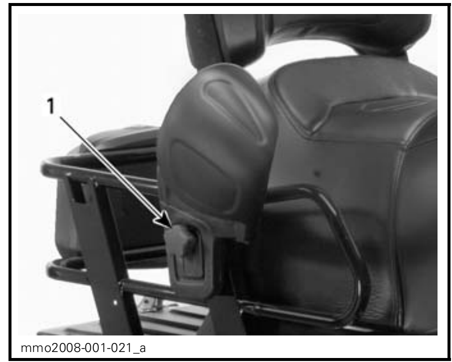
Pour enlever le dossier, retirer le matériel de fixation de chaque côté.



TYPIQUE
1. *Matériel de fixation*

Tous les autres modèles

Pour enlever le dossier, retirer la vis à oreilles de chaque côté.



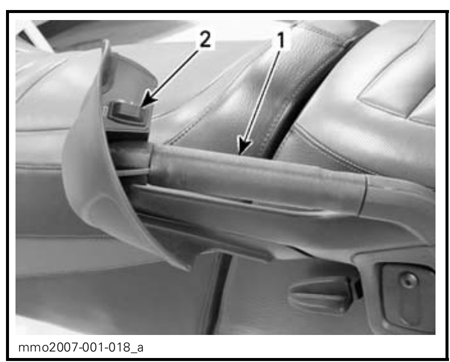
TYPIQUE
1. *Vis à oreilles*

Tous les modèles

ATTENTION: Ranger correctement le dossier afin d'éviter qu'il ne soit endommagé.

33) Poignées de maintien arrière/interrupteur de poignées chauffantes

Modèle Expedition TUV



TYPIQUE
1. *Poignée de maintien gauche du passager*
2. *Interrupteur de poignées chauffantes*

Poignées de maintien arrière

Elles permettent au passager de s'agripper.

Interrupteur de poignées chauffantes

Il s'agit d'un interrupteur à trois positions. Placer à la position désirée pour que le passager conserve les mains à une température confortable.

34) Tachymètre

Il s'agit d'un cadran à lecture directe indiquant le nombre de milliers de tr/mn du moteur.

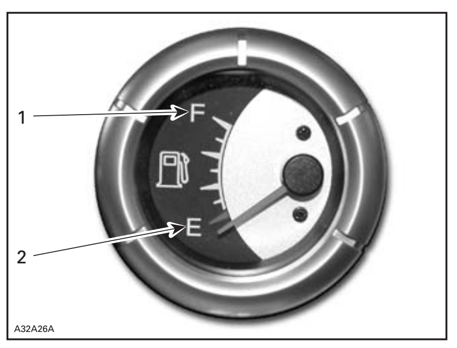


TYPIQUE — MULTIPLIER LA LECTURE PAR 1000

35) Indicateur de niveau de carburant électrique

Modèle Expedition TUV

Indicateur monté sur le tableau de bord pour faciliter la lecture de l'indicateur de niveau de carburant. Cet indicateur fonctionne lorsque le moteur tourne.

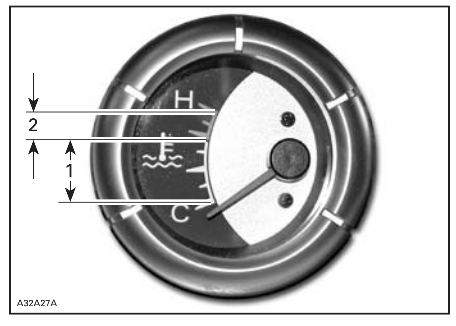


TYPIQUE
1. *Plein*
2. *Vide*

36) Indicateur de température

Modèle Expedition TUV

Cet indicateur indique la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille se déplace vers la plage de température normale lorsque le moteur se réchauffe. Dans toutes les conditions de conduite, l'aiguille doit rester dans cette plage. Si l'aiguille se trouve dans la plage de surchauffe, réduire la vitesse de la motoneige et conduire dans la neige folle ou arrêter immédiatement le moteur.



TYPIQUE
1. *Normal*
2. *Surchauffe*

37) Rétroviseurs réglables

Chaque rétroviseur peut être réglé pour répondre aux besoins du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Régler les rétroviseurs de votre véhicule à l'arrêt dans un endroit sécuritaire.

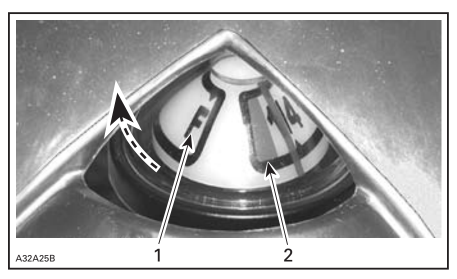
⚠ AVERTISSEMENT

Les objets dans le rétroviseur sont plus près qu'ils ne semblent.

38) Indicateur de niveau de carburant mécanique

Tous les modèles sauf l'Expedition TUV

Cet indicateur, situé derrière le bouchon du réservoir d'essence, facilite la vérification du niveau d'essence.



TYPIQUE
1. Plein
2. Vide

CARBURANT ET HUILE RECOMMANDÉS

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, vendue dans la plupart des stations-service, ou du carburant oxygéné contenant un maximum de 10% d'éthanol ou de méthanol ou une combinaison des deux dans la mesure ou on n'excède pas ce pourcentage. Voir le tableau ci-dessous et s'assurer que l'essence utilisée a un indice d'octane d'au moins:

ENDROIT	INDICE D'OCTANE
En Amérique du Nord	(87 (RON + MON)/2) [1]
Ailleurs qu'en Amérique du Nord	92 RON [1]

[1] C'est l'indice d'octane minimal requis; s'il n'est pas disponible, on peut utiliser un indice (91 (RON + MON)/2) ou 95 RON (ailleurs qu'en Amérique du Nord).

ATTENTION: Ne jamais modifier les proportions carburant/huile recommandées ni employer d'autres carburants. L'utilisation d'essence non recommandée peut réduire la performance de la motoneige et endommager des pièces importantes du système d'alimentation et du moteur. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir d'essence ne sont pas interchangeables. Le bouchon du réservoir d'huile est identifié HUILE.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Travailler dans un endroit bien aéré. Tenir loin des flammes et des étincelles. Ne pas fumer. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder. Vérifier le système d'alimentation régulièrement.

Antigel dans le système d'alimentation

Quand on utilise de l'essence oxygénée, il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'antigel de conduit d'essence ou des agents absorbants d'eau. Cela n'est pas non plus recommandé.

Quand on se sert de carburant non oxygéné, nous préconisons l'utilisation d'antigel de conduit d'essence à base d'alcool isopropylique dans une proportion de 150 mL (5 oz É.-U.) d'antigel pour 40 litres (10-1/2 gal. É.-U.) d'essence.

On évitera ainsi que les carburateurs ou les carters de papillon gèlent, ce qui, dans certains cas, pourrait augmenter la consommation d'essence ou endommager gravement le moteur.

REMARQUE: Se servir d'antigel de conduit d'essence sans alcool méthylique seulement.

Huile recommandée

Moteurs 550F/600/600 HO SDI

ATTENTION: N'utiliser que de l'huile à injection demeurant fluide à - 40°C (- 40°F). Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir d'essence ne sont pas interchangeables. Le bouchon du réservoir d'huile est identifié HUILE.

L'huile se trouve dans le réservoir d'huile à injection.

N'utiliser que de l'huile à injection pour moteurs deux-temps vendue par les concessionnaires autorisés de motoneiges SKI-DOO.

TYPE DE MOTEUR	TYPE D'HUILE
550F et 600	Huile à injection minérale XP-S^MC (2)
600 HO SDI (1)	Huile semi-synthétique XP-S^MC

ATTENTION:(1) L'huile semi-synthétique pour moteurs 2-temps XP-S sont spécialement conçues et testées pour répondre aux exigences élevées de ce moteur. L'utilisation de toute autre huile pour moteurs 2-temps peut entraîner l'annulation de la garantie limitée. Utiliser seulement de l'huile semi-synthétique pour moteurs 2-temps XP-S. Pour l'instant, il n'existe pas d'équivalent connu sur le marché. Si un équivalent de première qualité existait, on pourrait l'utiliser.

(2) Si l'huile à injection minérale XP-S n'est pas disponible, on peut utiliser de l'huile à injection pour moteurs deux-temps API TC de haute qualité et à faible teneur en cendres.

L'huile minérale à injection XP-S est un mélange spécial d'huile basique et d'additifs spécialement sélectionnés pour assurer une lubrification sans pareille, la propreté du moteur, ainsi qu'un encrassement minimal des bougies.

L'huile semi-synthétique 2-temps XP-S **procure une lubrification supérieure**, réduit l'usure des composants du moteur et contrôle les dépôts, ce qui permet de maintenir les performances et les propriétés antifriction à leur maximum. Ces huiles à injection semi-synthétique sont conformes aux dernières normes ASTM et JASO assurant une biodégradabilité supérieure et une faible émission de fumée.

ATTENTION: Ne jamais utiliser d'huile à moteur à base de pétrole ou synthétique pour moteurs quatre temps et ne jamais mélanger avec de l'huile pour moteurs hors-bord. Ne pas utiliser les huiles pour moteurs hors-bord deux temps NMMA TC-W, TC-W2 ou TC-W3 ou les huiles pour moteurs deux temps sans teneur en cendres. Éviter de mélanger différentes marques d'huile API TC, car les réactions chimiques risquent de gravement endommager le moteur.

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile recommandée.

ATTENTION: Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein d'essence. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir d'essence ne sont pas interchangeables. Le bouchon du réservoir d'huile est identifié HUILE.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir. Remettre le bouchon du réservoir d'huile et bien serrer. Essuyer toute huile répandue. L'huile est extrêmement inflammable.

Moteur V800

Utiliser une huile synthétique SAE 0W40 pour moteurs 4-temps qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SM, SL ou SJ de l'API. Toujours vérifier que l'étiquette de l'API sur le récipient d'huile comporte au moins l'une des classes ci-dessus.

REMARQUE: Il s'agit de la seule viscosité recommandée pour que le moteur démarre bien et pour obtenir la meilleure protection du moteur à régime et à température élevés.

TYPE DE MOTEUR	TYPE D'HUILE
V800	Huile synthétique XP-S 0W40 ou l'équivalent

RODAGE

Moteur

ATTENTION: Il faut assurer une période de rodage de 10 heures — 500 km (300 mi) avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

ATTENTION: Éviter de faire surchauffer le moteur; les accélérations soutenues et les vitesses de croisière prolongées sans variations de régime pendant la période de rodage peuvent endommager le moteur.

Modèles 550F et 600

Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter à l'essence 500 mL (18 oz imp.) d'huile à injection recommandée dans le premier plein. Faire nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Tous les modèles

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 50 km (30 mi). Éviter de tirer une charge, de circuler à haute vitesse et de faire des accélérations ou décélérations vigoureuses.

Révision-10 heures

REMARQUE: Cette vérification est aux frais du client.

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO après les 10 premières heures d'utilisation — 500 km (300 mi) — ou 30 jours après l'achat, selon la première éventualité. Par la même occasion, vous pourrez poser toutes les questions qui ont pu survenir durant les premières heures d'utilisation.

Vérification de préutilisation

⚠ AVERTISSEMENT

La vérification de préutilisation est primordiale avant qu'on utilise le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Des blessures graves et même la mort pourraient se produire si on ne procède pas de la façon prescrite.

– Enlever la neige et la glace de la carrosserie sans oublier le siège, les repose-pieds, le phare, les feux, les commandes et les instruments.
– Phare et feux — Le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt sont des pièces standard. S'assurer qu'elles ne sont pas recouvertes de saleté ou de neige et qu'elles fonctionnent adéquatement.
– S'assurer que la chenille et les roues de support ne sont pas gelées et qu'elles tournent sans problème.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser un support mécanique à socle large pour motoneige pour bien soutenir le véhicule pendant l'inspection de la chenille. Faire accélérer le moteur graduellement pour faire tourner la chenille très doucement lorsqu'elle n'est pas au le sol.

– Actionner la manette de frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'on la relâche.
– Vérifier le mécanisme du frein de stationnement. Le serrer et vérifier s'il fonctionne normalement.
– Actionner l'accélérateur à quelques reprises pour voir si la manette fonctionne bien.

⚠ AVERTISSEMENT

La manette d'accélérateur doit bouger facilement et sans accroc. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.

– Vérifier le fonctionnement des interrupteurs d'arrêt du moteur et du cordon coupe-circuit (clé DESS), de l'interrupteur d'allumage, du commutateur d'éclairage, du feu arrière, du feu de freinage et des voyants.
– Vérifier la position du levier de changement de vitesse.
– S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien. Vérifier le mouvement des skis par rapport à celui du guidon.
– Vérifier le niveau d'essence et d'huile à injection et s'assurer qu'il n'y a pas de fuites. Faire le plein si nécessaire et consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO en cas de fuite.
– S'assurer qu'il n'y a aucune accumulation de neige dans le(s) filtre(s) à air, si le véhicule en est doté.
– Tous les compartiments de rangement doivent être bien fermés et ne contenir aucun objet lourd ou fragile. Le capot doit aussi être bien fermé.

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les composants réglables doivent être ajustés de façon optimale. Bien verrouiller tous les dispositifs de réglage.

– Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve devant votre motoneige avant de la mettre en marche. Notez que personne ne doit se trouver derrière la motoneige.
– Habillez-vous chaudement avec des vêtements conçus pour la motoneige.

LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION		
ÉLÉMENT	VÉRIFICATION	✔
Carrosserie y compris le siège, les repose-pieds, le phare et les feux, les commandes et les instruments	S'assurer qu'il n'y a pas de neige ou de glace.	
Chenille et roues de support	Liberté de mouvement.	
Manette de frein	Fonctionnement adéquat.	
Mécanisme de frein de stationnement	Fonctionnement adéquat.	
Accélérateur	Fonctionnement adéquat.	
Interrupteurs et feux	Fonctionnement adéquat. Attacher l'oeillet du cordon coupe-circuit au vêtement du conducteur.	
Skis et direction	Liberté de mouvement et fonctionnement adéquat.	
Essence et huile	Niveaux adéquats et absence de fuites.	
Filtre à air	S'assurer qu'il n'y a pas de neige ou de glace.	
Éléments réglables	Réglages optimaux et dispositifs de verrouillage des pièces réglables serrés.	
Compartiment de rangement	Verrouillé et ne contient pas d'objets lourds ou fragiles.	
Proximité du véhicule	Ne pas orienter la motoneige vers des individus ou des objets. Personne ne doit se tenir derrière la motoneige.	
Vêtements	Se vêtir chaudement selon les prévisions météorologiques.	

Démarrage d'un moteur SDI

Modèle 600 HO SDI

Généralités

IMPORTANT

- Quand le voyant de décharge de la batterie est allumé, la charge pour faire démarrer le moteur est insuffisante. Dans ce cas, utiliser le démarreur à rappel.
- Lorsque la batterie est à plat, on ne peut faire démarrer le moteur. Faire recharger ou remplacer la batterie.

Procédure

- Revérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
- S'assurer que le cordon coupe-circuit (clé DESS) est branché et rattaché aux vêtements du conducteur.
- S'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position MARCHE (relevé).

Démarrage manuel

- Prendre la poignée du démarreur à rappel, tirer lentement jusqu'à sentir une résistance, tenir fermement la poignée et tirer vigoureusement pour lancer le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur pendant le démarrage du moteur.

Démarrage électrique

- Appuyer sur le bouton START pour engager le démarreur électrique et faire démarrer le moteur.
- Relâcher le bouton dès que le moteur démarre.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur pendant le démarrage du moteur.

ATTENTION: Ne pas actionner le démarreur électrique pendant plus de 10 secondes consécutives. Attendre quelques secondes pour le laisser refroidir avant de l'actionner de nouveau. Activer le démarreur électrique alors que le moteur tourne peut endommager son mécanisme.

REMARQUE: Si le moteur ne démarre pas avec le démarreur électrique, faire démarrer le moteur manuellement à l'aide du démarreur à rappel.

Démarrage d'un moteur à carburateur

Modèles 550F et 600

Procédure

- Revérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
- S'assurer que le cordon coupe-circuit (clé DESS) est branché et rattaché aux vêtements du conducteur.
- S'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position MARCHE (relevé).
- Sur les modèles refroidis par ventilateur, tourner la clé de contact en position marche (ON).
- Activer l'étrangleur selon la température, tel qu'expliqué ci-dessous.

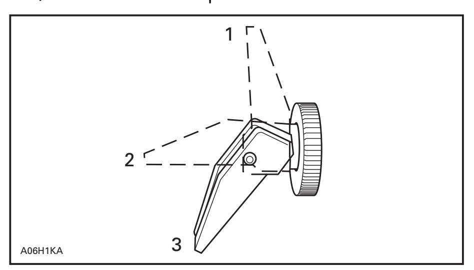
Fonctionnement de l'étrangleur

Démarrage initial à froid lorsque la température est inférieure à - 10°C (+ 15°F)

REMARQUE: Ne pas actionner l'accélérateur quand l'étrangleur est en fonction.

Placer le levier d'étrangleur à la position 3.

REMARQUE: Une fois le moteur en marche, laisser réchauffer le moteur à un ralenti rapide jusqu'à ce que le régime redescende, puis fermer l'étrangleur pour obtenir un mélange air/essence adéquat.



1. *«OFF»*
2. *Position 2*
3. *Position 3*

Démarrage initial à froid lorsque la température est supérieure à - 10°C (+ 15°F)

Placer le levier d'étrangleur à la position 2.

REMARQUE: Une fois le moteur en marche, fermer l'étrangleur pour obtenir un mélange air/essence adéquat.

Démarrage à chaud

Démarrer le moteur sans utiliser l'étrangleur. S'il ne démarre pas après qu'on a tiré 2 fois sur le démarreur à rappel ou après qu'on a essayé 2 fois le démarreur électrique pendant 5 secondes, mettre le levier d'étrangleur à la position 2. Démarrer le moteur sans activer l'accélérateur. Dès que le moteur démarre, mettre le levier à la position «OFF».

Procédure (suite)

Démarrage manuel

– Prendre la poignée du démarreur à rappel, tirer lentement jusqu'à sentir une résistance, tenir fermement la poignée et tirer vigoureusement pour lancer le moteur.

Démarrage électrique

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

ATTENTION: Ne pas actionner le démarreur électrique pendant plus de 10 secondes consécutives. Attendre quelques secondes pour le laisser refroidir avant de l'actionner de nouveau. Activer le démarreur électrique alors que le moteur tourne peut endommager son mécanisme.

Modèle 550F

– Tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour actionner le démarreur.
– Relâcher la clé dès que le moteur démarre.

REMARQUE: Si le moteur ne démarre pas avec le démarreur électrique, laisser la clé de contact à la position MARCHE et faire démarrer le moteur manuellement à l'aide du démarreur à rappel.

Modèles 600, 600 HO SDI et V800

– Appuyer sur le bouton START pour engager le démarreur électrique et faire démarrer le moteur.
– Relâcher le bouton dès que le moteur démarre.

REMARQUE: Si le moteur ne démarre pas avec le démarreur électrique, faire démarrer le moteur manuellement à l'aide du démarreur à rappel.

Procédure de démarrage du moteur (4-temps)

Modèle V800

Procédure

– Revérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.

– S'assurer que le cordon coupe-circuit (clé DESS) est branché et rattaché aux vêtements du conducteur.
– S'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position «ON».

ATTENTION: Ne pas actionner le démarreur électrique pendant plus de 10 secondes consécutives. Attendre quelques secondes pour le laisser refroidir avant de l'actionner de nouveau. Activer le démarreur électrique alors que le moteur tourne peut endommager son mécanisme.

– Le fait d'appuyer sur le bouton START activera le démarreur électrique et le moteur se mettra en marche.
– Relâcher le bouton dès que le moteur est démarré.

REMARQUE: Lorsque la batterie est à plat, on ne peut faire démarrer le moteur. Faire recharger ou remplacer la batterie.

Réchauffage du véhicule

Avant de partir en randonnée, on doit laisser réchauffer le véhicule.

Bien soutenir le pare-chocs arrière de la motoneige avec un support mécanique à socle large pour motoneige. La chenille doit être à 100 mm (4 po) du sol.

Serrer le frein de stationnement.

Attacher l'oeillet du cordon coupe-circuit au vêtement du conducteur.

Démarrer le moteur et le laisser réchauffer deux à trois minutes au régime de ralenti.

REMARQUE: La boîte de vitesses peut être au point mort.

Desserrer le frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le support mécanique à socle large pour motoneige est stable. Ne pas se tenir devant le véhicule ni à proximité de la chenille. Faire tourner le moteur lentement lors du réchauffage ou lorsque la chenille n'est pas au sol.

Ouvrir les gaz jusqu'à ce que la poulie motrice s'engage. Laisser tourner lentement la chenille quelques tours. Plus le véhicule est froid, plus il sera long à réchauffer.

Couper le moteur et remettre la motoneige au sol.

Les skis peuvent être gelés au le sol; saisir les poignées une à la fois et soulever légèrement l'avant de chacun des skis.

Une fois le moteur redémarré, circuler à basse vitesse 2 à 3 minutes. On peut ensuite accélérer en respectant les consignes de sécurité habituelles.

Arrêt du moteur

Relâcher l'accélérateur et attendre que le moteur tourne au ralenti.

Arrêter le moteur à l'aide de l'interrupteur d'allumage, de l'interrupteur d'arrêt du moteur ou de l'interrupteur du cordon coupe-circuit (clé DESS).

⚠ AVERTISSEMENT

Quand le véhicule est stationné, toujours débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS) et retirer la clé de contact pour éviter que le moteur s'allume par accident, pour éviter qu'il soit utilisé par des enfants ou d'autres personnes, ou pour éviter le vol.

Entretien d'après-utilisation

Arrêter le moteur et installer l'arrière du véhicule sur un support mécanique à socle large pour motoneige.

Retirer la neige et la glace accumulées sur la suspension arrière, la chenille, la suspension avant, le mécanisme de direction et les skis.

Toujours couvrir la motoneige lorsqu'on la remise à l'extérieur pour la nuit ou qu'on ne prévoit pas l'utiliser pendant une longue période. Cette précaution permet de la protéger du gel et de la neige en plus d'aider à conserver son apparence.

INSTRUCTIONS PROPRES AUX OPÉRATIONS SPÉCIALES

Utilisation en haute altitude

ATTENTION: Il faut bien régler la motoneige en fonction de l'altitude, sinon le moteur peut être sérieusement endommagé.

Il faut modifier la motoneige si on l'utilise à une altitude supérieure à 600 m (2000 pi). Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

ATTENTION: Ne pas changer le calibrage original lorsque la motoneige est employée à une altitude inférieure à 600 m (2000 pi).

Utilisation par temps froid

Modèles 550F et 600

Toutes les motoneiges sont calibrées pour une température de - 20°C (- 4°F). Elles peuvent être utilisées à une température hivernale plus douce sans problème.

ATTENTION: À une température inférieure à - 20°C (- 4°F), le ou les carburateurs doivent être recalibrés pour prévenir tout dommage au moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Démarrage d'urgence

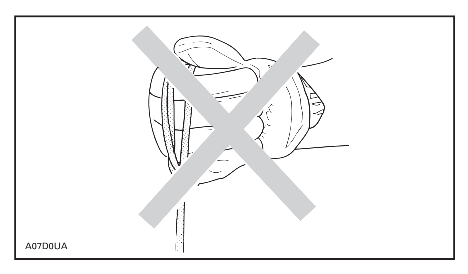
Tous les modèles sauf le V800

Il est possible de démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence se trouvant dans le nécessaire d'outils.

Enlever le garde-courroie.

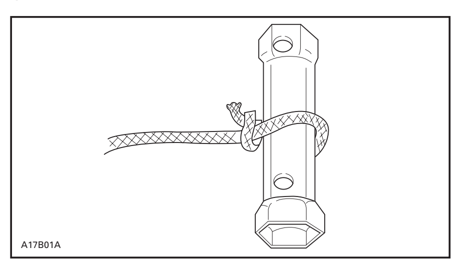
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas enrouler le câble autour de la main. Ne tirer que sur la poignée du câble. À moins d'une urgence, ne pas démarrer la motoneige au moyen de la poulie motrice. Faire réparer la motoneige dans les plus brefs délais.



Fixer une extrémité du câble d'urgence à la poignée du démarreur à rappel.

REMARQUE: La douille à bougie peut être utilisée comme poignée d'urgence.

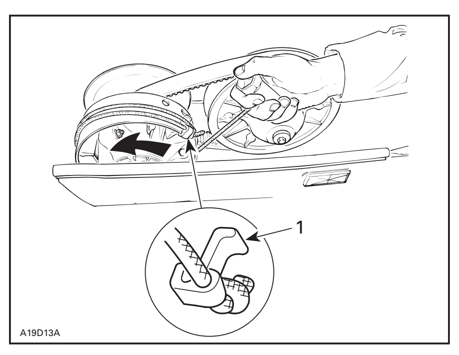


TYPIQUE

Attacher l'autre extrémité du câble d'urgence à l'agrafe de démarrage fournie dans le nécessaire d'outils.

Fixer l'agrafe à la poulie motrice.

Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice. En tirant sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens antihoraire.



TYPIQUE
1. Agrafe

S'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position «ON» (relevé), que l'interrupteur d'allumage est à la position «ON» (s'il y a lieu) et que le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) est sur la borne. Utiliser l'étrangleur au besoin (s'il y a lieu).

Tirer brusquement sur le câble, de sorte que le câble soit libéré de la poulie motrice.

Démarrer le moteur de la façon habituelle.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand une situation d'urgence oblige à démarrer au moyen de la poulie motrice, ne pas réinstaller le garde-courroie et ramener le véhicule lentement et le faire réparer.

Remorquage d'un accessoire

Toujours utiliser une barre rigide pour remorquer un accessoire. Tout accessoire remorqué doit être muni de réflecteurs de chaque côté et à l'arrière. Vérifier si des règlements locaux exigent l'emploi de feux d'arrêt.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer un accessoire avec une corde. Utiliser plutôt une barre rigide. L'utilisation d'une corde pourrait mener à une collision entre l'accessoire et la motoneige, et peut-être par un capotage à la suite d'une décélération rapide ou dans une pente qui descend.

Remorquage d'une autre motoneige

Si une motoneige est en panne et qu'on doit la remorquer, installer une barre rigide, retirer la courroie d'entraînement de la motoneige en panne et remorquer à une vitesse modérée.

ATTENTION: Toujours enlever la courroie d'entraînement de la motoneige à remorquer afin de ne pas endommager la courroie et le système d'entraînement.

Si on n'a pas de barre rigide et en cas d'urgence seulement, on peut utiliser une corde pourvu qu'on procède avec une grande prudence. (Dans certains régions, il peut être illégal de procéder ainsi. Veuillez vérifier auprès des autorités provinciales ou locales).

Enlever la courroie d'entraînement, fixer la corde aux jambes de ski, demander à quelqu'un de s'asseoir sur la motoneige remorquée pour appliquer le frein, puis remorquer le véhicule à basse vitesse.

ATTENTION: Pour ne pas endommager la direction, ne jamais attacher la corde de remorquage aux «poignées» à l'avant des skis.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer une motoneige à haute vitesse. Conduire lentement et avec prudence.

Remorquage d'une charge lourde à basse vitesse

Modèle V800 seulement

ATTENTION: Lorsqu'on remorque une charge lourde à basse vitesse, il est possible que le manque de circulation d'air fasse monter la température à l'intérieur du compartiment moteur. Lorsqu'on arrête le véhicule et avant de retirer le cordon coupe-circuit (clé DESS), on recommande de faire les opérations suivantes visant à faire baisser la température dans le compartiment moteur:
- laisser le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes;
- arrêter le moteur au moyen de l'interrupteur d'arrêt du moteur;
- le ventilateur du système de refroidissement devrait continuer de fonctionner de 30 à 45 secondes;
- après que le ventilateur ait cessé de fonctionner, retirer le cordon coupe-circuit (clé DESS).

REMARQUE: Le fait de retirer le cordon coupe-circuit (clé DESS) arrêtera le ventilateur immédiatement.

Transport du véhicule

S'assurer que le bouchon des réservoirs d'huile et d'essence sont bien installés.

Il est facile d'installer un treuil sur votre remorque à benne basculante pour assurer une plus grande sécurité lors du chargement. Même si cela semble facile à faire, ne conduisez jamais votre motoneige pour la monter sur une remorque ou dans un autre véhicule. Cette pratique a déjà causé de graves dommages. Assurez-vous que votre motoneige est bien fixée à l'avant et à l'arrière, même pour de courts trajets. Assurez-vous également que toutes les pièces d'équipement sont fixées solidement et que la soupape de coupure d'essence est bien fermée. Couvrez votre motoneige pour ne pas l'endommager lors du transport.

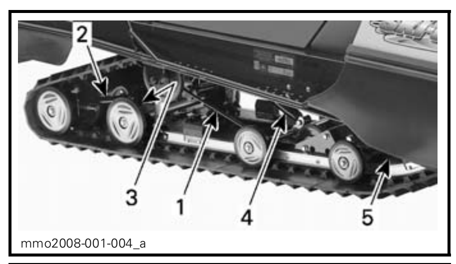
S'assurer que sa remorque est conforme aux lois de l'État ou de la province. S'assurer que l'attelage et les chaînes de sécurité sont bien fixés, et que les freins, les clignotants et les feux de gabarit fonctionnent.

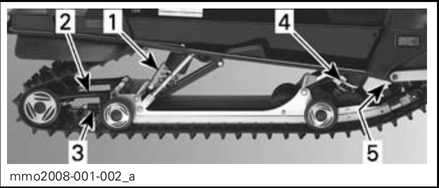
RÉGLAGES DE LA SUSPENSION

La maniabilité et le confort d'une motoneige sont directement liés aux réglages de la suspension.

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

REMARQUE: Certaines motoneiges ne comportent pas tous les points de réglages suivants. Utiliser les clés fournies dans le nécessaire d'outils.





TYPIQUE — SUSPENSION ARRIÈRE

1. *Ressort(s) arrière: pour le confort et la hauteur*
2. *Rallonge suspendue: pour l'efficacité de la marche arrière, et selon la charge et les conditions du terrain*
3. *Butoir de jumelle: pour l'efficacité de la marche arrière, et selon la charge et les conditions du terrain*
4. *Ressort central: pour la maniabilité*
5. *Courroie d'arrêt: pour le transfert de poids de la motoneige*



TYPICAL — SUSPENSION AVANT

1. *Amortisseur avant: pour la maniabilité*

Ce qui suit permet de régler la suspension avec précision.

Pour régler une suspension selon ses exigences, il faut d'abord vérifier les réglages faits à l'usine, puis corriger individuellement chacun des réglages. Les réglages 2 à 6 sont interdépendants. On devra donc peut-être régler de nouveau le ressort du centre après avoir réglé le ressort avant. Essayer la motoneige en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, position de conduite, etc.). Modifier un réglage et réessayer. Procéder d'une façon méthodique jusqu'à ce que l'on obtienne le réglage voulu.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas soulever manuellement le véhicule seul. Se servir d'un outil de levage ou demander de l'aide pour éviter de se blesser.

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS) de la borne avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier. Se servir d'un outil de levage approprié pour soulever l'avant du véhicule avant de régler la suspension avant. Faire de même pour soulever l'arrière du véhicule avant de régler la suspension arrière.

ATTENTION: Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et la régler au besoin.

S'il ne se produit qu'un faible cognement en fin de course quand la motoneige est exposée aux pires conditions d'utilisation, c'est que le choix de la précharge est approprié.

1. Les ressorts arrière influencent le confort

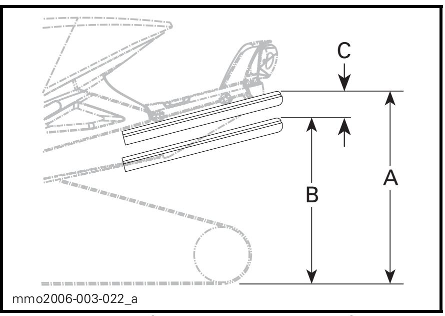
IMPORTANT: Voir à ce que tous les objets à transporter soient rangés dans le porte-bagages arrière et sous le siège.

– Saisir le pare-chocs arrière et soulever le véhicule jusqu'à ce que la suspension soit complètement étirée.
– À partir de là, l'arrière de la motoneige devrait descendre de 50 à 75 mm (2 à 3 po) lorsque le conducteur, le passager (s'il y a lieu) et la charge y prennent place.
– Mesurer depuis le pare-chocs arrière, tel qu'illustré.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas soulever manuellement le véhicule seul. Se servir d'un outil de levage ou demander de l'aide pour éviter de se blesser.

Réglage des ressorts arrière



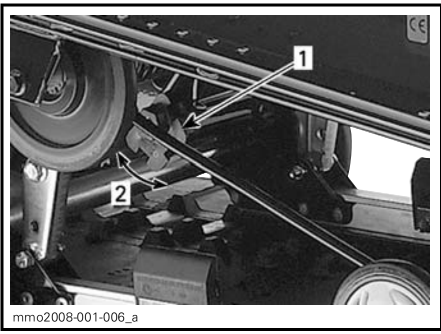
TYPIQUE — RÉGLAGE APPROPRIÉ
A. Suspension complètement étirée
B. Suspension affaissée dès que le conducteur, le passager et la charge y ont pris place
C. Distance entre A et B ne devrait pas excéder 50 à 75 mm (2 à 3 po) — consulter le tableau

RÉGLAGE DES RESSORTS ARRIÈRE		
«C»	CAUSE	SOLUTION
50 à 75 mm (2 à 3 po)	Aucun réglage requis	
Plus de 75 mm (3 po)	Réglage trop souple	Augmenter la précharge (voir réglage de la précharge)
Moins de 50 mm (2 po)	Réglage trop rigide	Diminuer la précharge (voir réglage de la précharge)

Augmenter la précharge du ressort

Skandic SWT/WT seulement

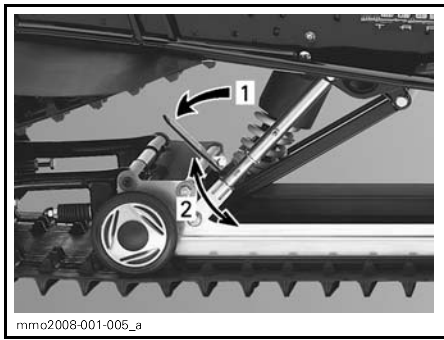
ATTENTION: Pour augmenter la précharge, tourner la came de réglage gauche dans le sens horaire et la droite dans le sens contraire. Les cames gauche et droite peuvent être réglées différemment.



TYPIQUE
1. *Came de réglage*
2. *Tourner pour augmenter la précharge du ressort*

Skandic SUV/Expedition TUV seulement

De la position la plus basse, tourner la came de réglage pour atteindre la position voulue.

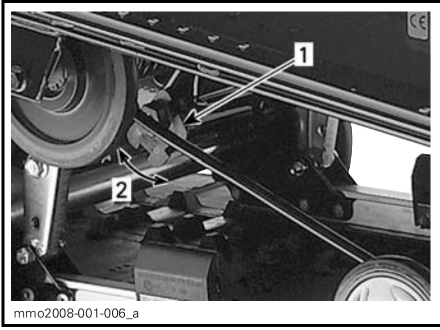


TYPIQUE
1. *Tirer la poignée*
2. *Tourner pour augmenter la précharge du ressort*

Diminuer la précharge du ressort

Skandic SWT/WT seulement

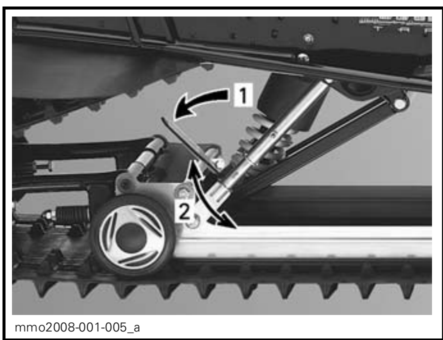
ATTENTION: Pour réduire la précharge, tourner la came de réglage gauche dans le sens antihoraire et la droite dans le sens contraire. Les cames gauche et droite peuvent être réglées différemment.



1. *Tirer sur la poignée*
2. *Tourner pour diminuer la précharge du ressort*

Skandic SUV/Expedition TUV seulement

De la position la plus élevée, tourner la came de réglage à la position la plus basse, puis tourner la came de réglage pour atteindre la position voulue



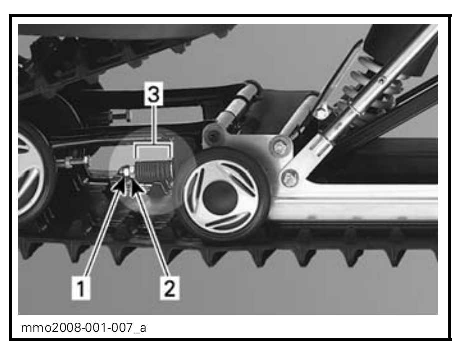
TYPIQUE
1. *Tirer sur la poignée*
2. *Tourner pour diminuer la précharge du ressort*

2. Réglage de la rallonge suspendue

La rallonge suspendue peut être réglée en fonction de la charge et des conditions du terrain.

Pour une meilleure performance en neige profonde ou pour améliorer le comportement en marche arrière sur neige profonde, desserrer d'abord le contre-écrou, puis serrer l'écrou de 3/4 de tour après qu'il est entré en contact avec les rondelles. Resserrer le contre-écrou. Faire le même réglage des deux côtés.

En sentier, pour transporter ou tirer une charge, desserrer d'abord le contre-écrou. La précharge maximale est de trois tours dès que l'écrou est entré en contact avec les rondelles. Resserrer le contre-écrou. Faire le même réglage des deux côtés.



TYPIQUE
1. *Contre-écrou*
2. *Écrou*
3. *Rondelles*

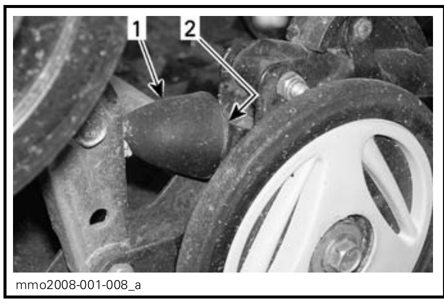
3. Butoir réglable de jumelle

Ne pas installer de rondelle en «U» pour les randonnées en neige profonde.

Pour les randonnées en sentier avec passager ou charge supplémentaire, installer une rondelle en «U» sous chaque butoir de caoutchouc.

Pour les randonnées en sentier avec lourde charge ou si on tire une charge, installer deux rondelles en «U» sous chaque butoir de caoutchouc.

ATTENTION: Installer le même nombre de rondelles de chaque côté.



TYPIQUE
1. *Butoir de caoutchouc*
2. *Rondelle(s) en «U»*

4. Le ressort central influence le comportement de la direction

Skandic SUV/Expedition TUV seulement

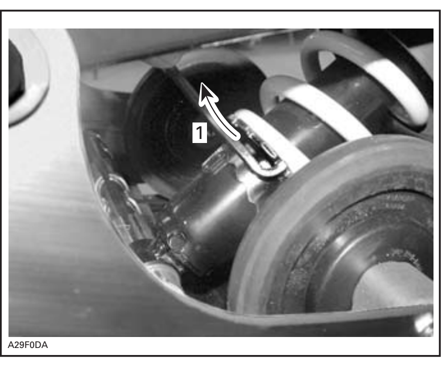
– Circuler à vitesse moyenne sur un sentier accidenté.
– Si le guidon semble trop facile ou trop difficile à tourner, régler le ressort central en conséquence.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de régler la suspension:
- **Stationner dans un endroit sécuritaire.**
- **Débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS) de la borne.**
- **Soulever l'arrière du véhicule avec un outil de levage approprié.**
- **S'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé.**

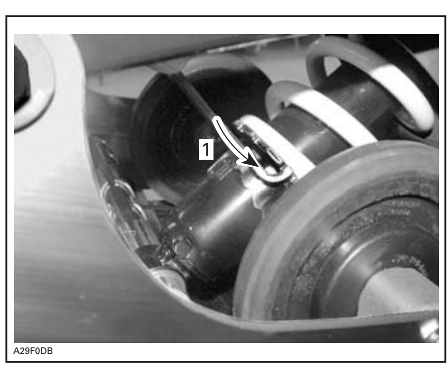
RÉGLAGE DU RESSORT CENTRAL		
GUIDON (conduite)	PROBLÈME	SOLUTION
Facile à tourner (neutre)	Aucun réglage requis	
Difficile à tourner (survirage)	Réglage trop souple	Augmenter la précharge
Très facile à tourner (sous-virage)	Réglage trop rigide	Diminuer la précharge

Augmenter la précharge du ressort



1. *Utiliser la clé de réglage fournie dans la boîte d'outils pour augmenter la précharge*

Diminuer la précharge du ressort



1. *Utiliser la clé de réglage fournie dans la boîte d'outils pour diminuer la précharge*

5. La courroie d'arrêt influence le transfert de poids

– Circuler à basse vitesse puis accélérer à fond.
– Remarquer le comportement de la direction.
– Régler la longueur de la courroie d'arrêt au besoin.

ATTENTION: Quand on change la longueur de la courroie d'arrêt, il faut rajuster la tension de la chenille.

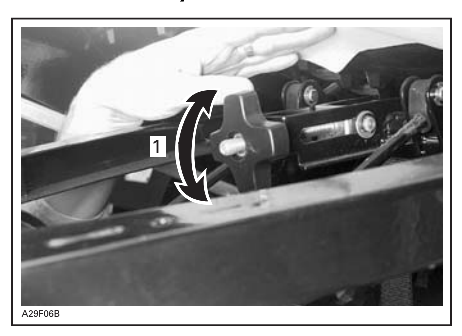
⚠ AVERTISSEMENT

Avant de régler la suspension:
– Stationner dans un endroit sécuritaire.
– Débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS) de la borne.
– Soulever l'arrière du véhicule avec un outil de levage approprié.
– S'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé.

COURROIE D'ARRÊT			
TRANSFERT DE POIDS		RÉGLAGES	
DIRECTION	CHENILLE (skis)	PROBLÈME	SOLUTION
Guidon facile à tourner	Bon transfert de poids (faible pression au sol)	Aucun réglage requis	
Guidon trop facile à tourner	Transfert de poids trop important (quittent le sol)	Courroie trop longue	Raccourcir la courroie
Guidon difficile à tourner	Transfert de poids insuffisant (grande pression au sol)	Courroie trop courte	Rallonger la courroie

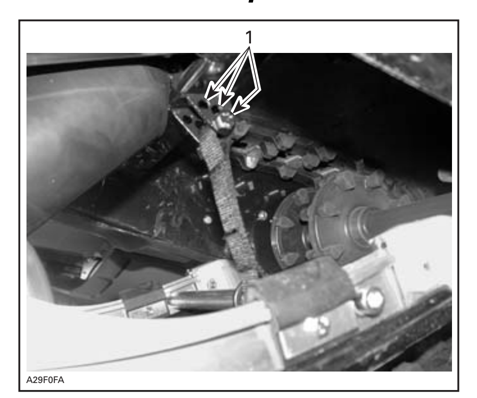
Réglage de la longueur de la courroie

Skandic WT/SWT



1. *Visser ou dévisser le bouton pour modifier la longueur de la courroie*

Skandic SUV/Expedition TUV



1. *Boulonner la courroie d'arrêt dans un autre orifice*

6. Les ressorts de la suspension avant influencent la maniabilité

– Circuler à vitesse moyenne et vérifier si le véhicule offre une bonne maniabilité.
– Régler les ressorts avant au besoin.

⚠ AVERTISSEMENT

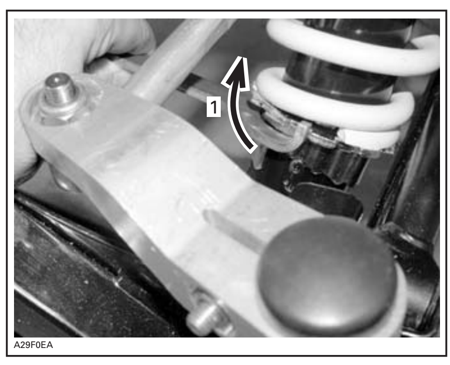
Avant de régler la suspension:
– Stationner dans un endroit sécuritaire.
– Débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS) de la borne.
– Soulever l'arrière du véhicule avec un outil de levage approprié.
– S'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé.

⚠ AVERTISSEMENT

Régler les deux ressorts avant à la même position.

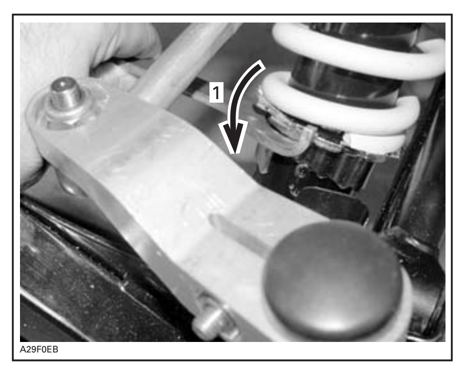
RÉGLAGE DES RESSORTS AVANT		
MANIABILITÉ (direction)	PROBLÈME	SOLUTION
Bonne (guidon facile à tourner)	Aucun réglage requis	
Mauvaise (guidon trop facile à tourner)	Réglage trop souple	Augmenter la précharge des ressorts
Mauvaise (guidon difficile à tourner)	Réglage trop rigide	Diminuer la précharge des ressorts

Augmenter la précharge des ressorts



1. *Augmenter la précharge des ressorts*

Diminuer la précharge des ressorts



1. Diminuer la précharge des ressorts

TABLEAU DE DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES DE SUSPENSION	
PROBLÈME	MESURES CORRECTIVES
L'avant du véhicule zigzague	– Vérifier l'alignement des skis et le réglage du carrossage. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. – Diminuer la pression des skis au sol. • Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la précharge du ressort central. • Diminuer la précharge des ressorts arrière.
Le véhicule semble instable et semble pivoter autour de son centre	– Diminuer la pression du bras avant de la suspension arrière. • Diminuer la précharge du ressort central. • Augmenter la précharge des ressorts arrière. • Augmenter la précharge des ressorts de la suspension avant.
Le guidon est difficile à manier	– Diminuer la pression des skis au sol. • Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la précharge du ressort central.
La suspension arrière semble trop rigide	– Diminuer la précharge des ressorts arrière.
La suspension arrière semble trop souple	– Augmenter la précharge des ressorts arrière.
L'amortisseur avant de la suspension arrière cogne trop facilement	– Allonger la courroie d'arrêt. – Augmenter la précharge du ressort central.
La chenille patine trop au départ	– Allonger la courroie d'arrêt. – Changer de position de conduite.

Utilisation en neige profonde

Lorsqu'on conduit en neige profonde, il peut être nécessaire de changer la position de la rallonge ou de la courroie d'arrêt ou encore d'adapter sa position de conduite afin de modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par expérience, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

DIAGNOSTIC DES PANNES

SURCHAUFFE DU MOTEUR (modèles refroidis par ventilateur)

1. Arrêter le moteur.

– *Vérifier si des conduits d'air sont bloqués. Retirer les éléments qui peuvent bloquer. Vérifier l'état et la tension de la courroie du ventilateur. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

SURCHAUFFE DU MOTEUR (modèles refroidis par liquide)

1. Le voyant de surchauffe s'allumera si le moteur devient trop chaud.

– *Réduire la vitesse de la motoneige et rouler en neige folle, ou arrêter immédiatement le moteur.*

– *Vérifier le niveau de liquide de refroidissement. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

MOTEUR NOYÉ D'ESSENCE

1. Ne jamais actionner l'accélérateur lors du démarrage, même si le moteur est noyé d'essence.

– *Remplacer les bougies et redémarrer le moteur.*

GLISSIÈRE DE SUSPENSION ARRIÈRE COLLÉE

1. Les glissières sont refroidies et lubrifiées par la neige. Quand on roule à vitesse moyenne ou élevée sur une surface peu enneigée, les glissières peuvent coller aux segments-guides de métal de la chenille.

– *Rouler sur une surface enneigée ou très basse vitesse.*

– *Faire inspecter les glissières par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

LE MOTEUR TOURNE, MAIS NE DÉMARRE PAS

1. L'interrupteur d'allumage ou l'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position ARRÊT ou le cordon coupe-circuit (clé DESS) n'est pas branché à la borne.

– *Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur en position MARCHE (relevé) et brancher le cordon coupe-circuit (clé DESS) à la borne.*

2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur à froid.

– *Vérifier le niveau du réservoir d'essence et la procédure de démarrage, surtout les passages sur l'étrangleur.*

3. Moteur noyé (quand on enlève la bougie, elle est humide).

– *Ne pas utiliser ni l'étrangleur. Enlever la bougie humide et amener l'interrupteur d'allumage ou l'interrupteur d'arrêt du moteur à ARRÊT et faire tourner le moteur. Installer une bougie neuve. Démarrer le moteur de la façon habituelle. Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

LE MOTEUR TOURNE, MAIS NE DÉMARRE PAS (suite)

4. L'essence ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche).

– *Vérifier le niveau du réservoir d'essence, vérifier le filtre à essence et le remplacer s'il est obstrué; vérifier la qualité de l'essence ainsi que les conduits d'impulsion et leurs raccords. Il y a eu un bris de la pompe à essence, du carter de papillon ou du carburateur. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

5. Bougie/allumage défectueux (aucune étincelle).

– *Enlever la ou les bougies et les rebrancher ensuite au capuchon de bougie. Vérifier si l'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position MARCHE (relevé) et si le cordon coupe-circuit (clé DESS) est branché à la borne. Mettre la ou les bougies à la masse au moteur loin de l'orifice de bougie et démarrer le moteur. S'il n'y a pas d'étincelles, remplacer la bougie. Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

6. Compression insuffisante du moteur.

– *Quand on tire sur le démarreur à rappel, on doit sentir des «cycles» de résistance chaque fois que le piston franchit le point mort haut (chaque piston sur les moteurs multicylindres). Si aucune résistance répétitive ne se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte de compression. Consulter votre concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE

1. Le DESS ne reconnaît pas le code du cordon coupe-circuit (clé DESS). Le voyant du DESS clignote chaque seconde et demie. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.

– *Bien brancher le cordon coupe-circuit (clé DESS).*

2. Le DESS a décelé un code qui ne correspond pas à celui programmé. Le voyant du DESS clignote rapidement (3 fois/seconde). Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.

– *Brancher un cordon coupe-circuit dont le code a été programmé dans le MEM de la motoneige.*

3. Bougies encrassées ou défectueuses.

– *Voir la cause n° 5 de la section LE MOTEUR TOURNE, MAIS NE DÉMARRE PAS.*

4. Le moteur manque d'essence.

– *Voir la cause n° 4 de la section LE MOTEUR TOURNE, MAIS NE DÉMARRE PAS.*

5. Réglages du carburateur.

– *Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

6. Courroie d'entraînement trop usée.

– *Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, la motoneige offrira une moins bonne performance. Remplacer la courroie.*

7. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.

– *Consulter votre concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE (suite)

8. Le moteur surchauffe.

– *Moteurs refroidis par liquide: vérifier le niveau du liquide de refroidissement, le bouchon à pression et le thermostat. Vérifier s'il y a de l'air dans le système de refroidissement. Moteurs refroidis par ventilateur: vérifier la courroie de ventilateur ainsi que sa tension; nettoyer les ailettes de refroidissement du moteur. Dans les deux cas, si la surchauffe persiste, consulter votre concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

RETOURS DE FLAMME

1. Le DESS ne reconnaît pas le code du cordon coupe-circuit (clé DESS). Le voyant du DESS clignote chaque seconde et demie. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.

– *Bien brancher le cordon coupe-circuit (clé DESS).*

2. Le DESS a décelé un code qui ne correspond pas à celui programmé. Le voyant du DESS clignote rapidement (3 fois/seconde). Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.

– *Brancher un cordon coupe-circuit (clé DESS) dont le code a été programmé dans le MEM de la motoneige.*

3. Bougies encrassées, défectueuses ou usées.

– *Voir la cause n° 5 de la section LE MOTEUR TOURNE, MAIS NE DÉMARRE PAS.*

4. Le moteur surchauffe.

– *Voir la cause n° 6 de la section MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.*

5. Mauvais réglage de l'allumage ou bris du système d'allumage.

– *Consulter votre concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

RATÉS D'ALLUMAGE

1. Le DESS ne reconnaît pas le code du cordon coupe-circuit (clé DESS). Le voyant du DESS/RER clignote chaque seconde et demie. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.

– *Bien brancher le cordon coupe-circuit (clé DESS).*

2. Le DESS a décelé un code qui ne correspond pas à celui programmé. Le voyant du DESS clignote rapidement (3 fois/seconde). Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.

– *Brancher un cordon coupe-circuit (clé DESS) dont le code a été programmé dans le MEM de la motoneige.*

3. Bougies défectueuses (accumulation de calamine).

– *Nettoyer/vérifier l'écartement et le numéro d'identification. Remplacer si nécessaire.*

4. Trop d'huile fournie au moteur (2-temps).

– *Mauvais réglage de la pompe à huile, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

5. Présence d'eau dans l'essence.

– *Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.*

LA MOTONEIGE NE PEUT ATTEINDRE SA VITESSE MAXIMUM

1. Le DESS ne reconnaît pas le code du cordon coupe-circuit (clé DESS). Le voyant du DESS/RER clignote chaque seconde et demie. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.

– *Bien brancher le cordon coupe-circuit (clé DESS).*

2. Le DESS a décelé un code qui ne correspond pas à celui programmé. Le voyant du DESS clignote rapidement (3 fois/seconde). Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.

– *Brancher le cordon coupe-circuit (clé DESS) dont le code a été programmé dans le MEM de la motoneige.*

3. Courroie d'entraînement.

– *Voir la cause n° 6 de la section MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.*

4. Mauvais réglage de la chenille.

– *Voir la section ENTRETIEN ou consulter votre concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour faire régler la tension et l'alignement.*

5. Mauvais alignement des poulies.

– *Consulter votre concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

6. Moteur.

– *Voir les causes nos 1, 2, 6 et 7 de la section MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.*

Pannes du système de gestion du moteur (SGM)

REMARQUE: Pour toutes les pannes non mentionnées ci-dessous, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Modèle 600 HO SDI

2 BIPS COURTS PAR MINUTE.

1. Tension de batterie faible.

– *Vérifier la batterie et le circuit de charge.*

2 BIPS COURTS PAR MINUTE ET CLIGNOTEMENT DU VOYANT DU DESS/RER.

1. Tension de batterie élevée.

– *Vérifier la batterie et le circuit de charge.*

CLIGNOTEMENT DU VOYANT DU DESS

1. Code de panne du système de gestion du moteur (SGM).

– *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

Modèle V800

CLIGNOTEMENT DU VOYANT DU SGM

1. Code de panne du système de gestion du moteur (SGM).

– *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

CLIGNOTEMENT DU VOYANT DU SGM ET BIP DE DEUX SECONDES TOUTES LES 15 MINUTES

1. Tension de batterie faible ou élevée.

– *Vérifier la batterie et le circuit de charge.*

FICHES TECHNIQUES

MODÈLE			SKANDIC WT/SW/SUV 550F
MOTEUR			
Type du moteur			552
Nombre de cylindres			2
Alésage		mm (po)	76 (2.992)
Course		mm (po)	61.00 (2.402)
Cylindrée		cm^3 (po^3)	553.40 (33.771)
Régime de puissance maximale		± 100 tr/mn	6900
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT			
Type			Refroidi par ventilateur
Réglage de la courroie du ventilateur axial	Flèche	mm (po)	9.5 ± 1.5 (.37 ± .06)
	Force	kgf (lbf)	5.0 (11.0)
SYSTÈME DE LUBRIFICATION			
Huile à injection	Type		Huile minérale à injection XP-S
	Quantité	L (oz É.-U.)	2.5 (84.5)
SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Carburant			Sans plomb
Indice d'octane à la pompe	En Amérique du Nord ((R+M)/2)		87 ou plus
	Ailleurs (RON)		92 ou plus
Contenance du réservoir d'essence		L (gal. É.-U.)	42 (11.1)
Mélange essence/huile			Injection

MODÈLE				SKANDIC WT/SW/SUV 550F
SYSTÈME ÉLECTRIQUE				
Puissance de la magnéto				340 W @ 6000 tr/mn
Allumage				ADC Ducati
Bougie	Marque et type			NGK BR9ES
	Écartement des électrodes		mm (po)	0.40 à 0.60 (.016 à .024)
Batterie				12 V, 18 A•h
Phare			W	60/55 (H4)
Feu arrière et feu d'arrêt			W	8/27
Fusible				Voir la rubrique *FUSIBLES*
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT				
Huile de boîte de vitesses	Type			Huile de carter de chaîne synthétique XP-S
	Quantité		mL (oz É.-U.)	500 (16.9)
Rapport d'engrenage	SWT	1er		1 : 3.80
		2e		1 : 2.29
		Marche arrière		1 : 4.63
	Autres modèles	1er		1 : 2.93
		2e		1 : 2.04
		Marche arrière		1 : 3.57
Type de poulie motrice				Bombardier Lite
Calibrage de la poulie motrice	Régime d'embrayage		± 100 tr/mn	2500
Type de poulie menée				6-K VSA
Courroie d'entraînement			N/P	605 348 425 (3)
Courroie d'entraînement	Largeur		mm (po)	37.3 (1.469)
	Limite d'usure		mm (po)	35.8 (1.409)
Réglage de la courroie d'entraînement	Flèche		mm (po)	32 ± 5 (1.260 ± .197)
	Force		kgf (lbf)	11.34 (25)

MODÈLE				SKANDIC WT/SW/SUV 550F
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT (cont'd)				
Chenille	Largeur	WT	mm (po)	500 (20)
		SWT	mm (po)	600 (24)
		SUV	mm (po)	500 (20)
	Longueur		m (po)	3.968 (156)
	Hauteur du profil		mm (po)	31.8 (1.25)
Réglage de la chenille	Flèche (1)		mm (po)	40 à 50 (1.181 à 1.378)
	Force (1)		kgf (lbf)	7.3 (16)
	Alignement			(2)
SYSTÈME DE FREINAGE				
Épaisseur des garnitures de frein	Limite d'usure		mm (po)	1 (.039)
Liquide de frein	Type			DOT 4
	Quantité		mL (oz É.-U.)	60 (2.0)
SUSPENSION				
AVANT				
Type de suspension		SUV		SUV
		WT/SWT		LTS
Débattement maximal de la suspension			mm (po)	151 (5.95)
Type d'amortisseur				Hydraulique
ARRIÈRE				
Type de suspension		WT/SWT		WLS
		SUV		RCG1-W
Débattement maximal de la suspension		WT/SWT	mm (po)	210 (8.23)
		SUV	mm (po)	290 (11.42)
Type d'amortisseur	Au centre	WT/SWT		—
		SUV		Gaz
	À l'arrière	WT/SWT		Gaz
		SUV		HPG

MODÈLE			SKANDIC WT/SW/SUV
			550F
SYSTÈME DE DIRECTION			
Type de ski			ADJ
Divergence		mm (po)	5 (.197)
Carrossage			0°
INFORMATIONS SUR LE VÉHICULE			
Poids à sec	WT	kg (lb)	285 (628.3)
	SWT	kg (lb)	302 (665.8)
	SUV	kg (lb)	300 (661.4)
Longueur	WT	m (po)	3.06 (120)
	SWT	m (po)	3.06 (120)
	SUV	m (po)	3.06 (120)
Largeur		m (po)	1.08 (42.5)
Hauteur		m (po)	1.3 (51)
Écartement des skis (carbure à carbure)	SUV	mm (po)	985 (38.8)
	WT/SWT	mm (po)	900 (35.4)

(1) Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas sur celle-ci.

(2) Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.

(3) La hauteur de la courroie d'entraînement doit être réglée chaque fois qu'une courroie d'entraînement neuve est installée. Confirmer le numéro de pièce de la courroie d'entraînement à utiliser auprès d'un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

MODÈLE			SKANDIC WT 600
MOTEUR			
Type du moteur			593
Nombre de cylindres			2
Alésage		mm (po)	76 (2.992)
Course		mm (po)	65.8 (2.591)
Cylindrée		cm^3 (po^3)	597 (36.43)
Régime de puissance maximale		± 100 tr/mn	7000
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT			
Liquide de refroidissement	Type		Mélange éthylène glycol et eau distillée (50%/50%). Employer le liquide de refroidissement prémélangé de BRP (N/P 219 700 362) ou un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium
	Quantité	L (gal. É.-U.)	4.9 (1.29)
SYSTÈME DE LUBRIFICATION			
Huile à injection	Type		Huile minérale à injection XP-S
	Quantité	L (oz É.-U.)	3.5 (118)
SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Carburant			Sans plomb
Indice d'octane à la pompe	En Amérique du Nord ((R+M)/2)		87 ou plus
	Ailleurs (RON)		92 ou plus
Contenance du réservoir d'essence		L (gal. É.-U.)	42 (11.1)
Mélange essence/huile			Injection d'huile
SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Puissance de la magnéto		W	360 @ 6000 tr/mn
Allumage			ADC Denso
Bougie	Marque et type		NGK BR9ECS
	Écartement des électrodes	mm (po)	0.40 à 0.50 (.016 à .020)
Batterie			12 V, 18 A•h (avec démarreur électrique)
Phare		W	60/55 (H4)
Feu arrière et feu d'arrêt		W	8/27
Fusibles			Voir la rubrique *FUSIBLES*

MODÈLE			SKANDIC WT 600
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT			
Huile de boîte de vitesses	Type		Huile de carter de chaîne synthétique XP-S
	Quantité	mL (oz É.-U.)	500 (16.9)
Rapport d'engrenage	1er		1 : 2.82
	2e		1: 1.70
	Marche arrière		1 : 3.44
Type de poulie motrice			TRA III
Calibrage de la poulie motrice	Régime d'embrayage		2700 ± 100 tr/mn
Type de poulie menée			6-K VSA
Courroie d'entraînement		N/P	605 348 425 (3)
Courroie d'entraînement	Largeur	mm (po)	37.3 (1.469)
	Limite d'usure	mm (po)	35.8 (1.409)
Réglage de la courroie d'entraînement	Flèche	mm (po)	40 à 50 (1.575 à 1.969)
	Force	kgf (lbf)	11.30 (24.91)
Chenille	Largeur	mm (po)	500 (20)
	Longueur	m (po)	3.968 (156)
	Hauteur du profil	mm (po)	31.8 (1.25)
Réglage de la chenille	Flèche (1)	mm (po)	40 à 50 (1.575 à 1.969)
	Force (1)	kgf (lbf)	7.3 (16)
	Alignement		(2)
SYSTÈME DE FREINAGE			
Épaisseur des garnitures de frein	Limite d'usure	mm (po)	1 (.039)
Liquide de frein	Type		DOT 4
	Quantité	mL (oz É.-U.)	60 (2.0)

MODÈLE			SKANDIC WT 600
SUSPENSION			
AVANT			
Type de suspension			LTS
Débattement maximal de la suspension		mm (po)	151 (6)
Type d'amortisseur			Hydraulique
ARRIÈRE			
Type de suspension			WLS
Débattement maximal de la suspension		mm (po)	210 (8.3)
Type d'amortisseur	Au centre		—
	À l'arrière		Scellé 36
SYSTÈME DE DIRECTION			
Type de ski			ADJ
Divergence		mm (po)	5 (.197)
Carrossage			0°
INFORMATION SUR LE VÉHICULE			
Poids à sec		kg (lb)	304 (670)
Longueur		m (po)	3.06 (120)
Largeur		m (po)	1.08 (42.5)
Hauteur		m (po)	1.30 (51)
Écartement des skis (carbure à carbure)		mm (po)	900 (35.4)

(1) Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas sur celle-ci.

(2) Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.

(3) La hauteur de la courroie d'entraînement doit être réglée chaque fois qu'une courroie d'entraînement neuve est installée. Confirmer le numéro de pièce de la courroie d'entraînement à utiliser auprès d'un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

MODÈLE			EXPEDITION TUV/ SKANDIC SUV
			600 HO SDI
MOTEUR			
Type du moteur			593 HO SDI
Nombre de cylindres			2
Alésage		mm (po)	72 (2.835)
Course		mm (po)	73 (2.874)
Cylindrée		cm^3 (po^3)	594.40 (36.273)
Régime de puissance maximale		± 100 tr/mn	8000
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT			
Liquide de refroidissement	Type		Mélange éthylène glycol et eau distillée (50%/50%). Employer le liquide de refroidissement prémélangé de BRP (N/P 219 700 362) ou un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium
	Quantité	L (gal. É.-U.)	4.5 (1.2)
SYSTÈME DE LUBRIFICATION			
Huile à injection	Type		Huile semi-synthétique 2-temps XP-S
	Quantité	L (oz É.-U.)	2.5 (84.5)
SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Carburant			Sans plomb
Indice d'octane à la pompe	En Amérique du Nord ((R+M)/2)		87 ou plus
	Ailleurs (RON)		92 ou plus
Contenance du réservoir d'essence		L (gal. É.-U.)	42 (11.1)
Mélange essence/huile			Injection d'huile

MODÈLE			EXPEDITION TUV/ SKANDIC SUV 600 HO SDI
SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Puissance de la magnéto		W	480 @ 6000 tr/mn
Allumage			À induction BOSCH
Bougie	Marque et type		NGK BR8ECS
	Écartement des électrodes	mm (po)	0.85 (.033)
Batterie			12 V, 18 A•h
Phare		W	60/55 (H4)
Feu arrière et feu d'arrêt		W	8/27
Fusibles			Voir la rubrique *FUSIBLES*
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT			
Huile de boîte de vitesses	Type		Huile de carter de chaîne synthétique XP-S
	Quantité	mL (oz É.-U.)	500 (16.9)
Rapport d'engrenage	1er		1 : 2.82
	2e		1 : 170
	Marche arrière		1 : 3.44
Type de poulie motrice			TRA III
Calibrage de la poulie motrice	Régime d'embrayage		3000 ± 100 tr/mn
Type de poulie menée			6-K VSA
Courroie d'entraînement		N/P	605 348 425 (3)
Courroie d'entraînement	Largeur	mm (po)	37.3 (1.469)
	Limite d'usure	mm (po)	35.8 (1.409)
Réglage de la courroie d'entraînement	Flèche	mm (po)	32 ± 5 (1.260 ± .197)
	Force	kgf (lbf)	11.30 (24.91)
Chenille	Largeur	mm (po)	500 (20)
	Longueur	m (po)	3.968 (156)
	Hauteur du profil	mm (po)	31.8 (1.25)
Réglage de la chenille	Flèche (1)	mm (po)	40 à 50 (1.575 à 1.969)
	Force (1)	kgf (lbf)	7.3 (16)
	Alignement		(2)

MODÈLE			EXPEDITION TUV/ SKANDIC SUV
			600 HO SDI
SYSTÈME DE FREINAGE			
Épaisseur des garnitures de frein	Limite d'usure	mm (po)	1 (.039)
Liquide de frein	Type		DOT 4
	Quantité	mL (oz É.-U.)	500 (17)
SUSPENSION			
AVANT			
Type de suspension			SUV
Débattement maximal de la suspension		mm (po)	200 (7.9)
Type d'amortisseur			HPG
ARRIÈRE			
Type de suspension			RCG1-W
Débattement maximal de la suspension		mm (po)	290 (11.4)
Type d'amortisseur	Au centre		HPG
	À l'arrière		HPG
Position habituelle du limiteur de course			4-2
SYSTÈME DE DIRECTION			
Type de ski			ADJ
Divergence		mm (po)	5 (.197)
Carrossage			0°
INFORMATION SUR LE VÉHICULE			
Poids à sec		kg (lb)	330 (728)
Longueur		m (po)	3.06 (120.5)
Largeur		m (po)	1.17 (46)
Hauteur		m (po)	1.31 (52)
Écartement des skis (carbure à carbure)		mm (po)	985 (38.8)

(1) Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas sur celle-ci.

(2) Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.

(3) La hauteur de la courroie d'entraînement doit être réglée chaque fois qu'une courroie d'entraînement neuve est installée. Confirmer le numéro de pièce de la courroie d'entraînement à utiliser auprès d'un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

<table>
<tr><td colspan="4" rowspan="2">MODÈLE</td><td>EXPEDITION TUV/ SKANDIC SWT</td></tr>
<tr><td>V800</td></tr>
<tr><td colspan="5">MOTEUR</td></tr>
<tr><td colspan="4" rowspan="2">Type du moteur</td><td>ROTAX V810</td></tr>
<tr><td>4-temps, simple arbre à cames en tête (SACT), refroidi par liquide</td></tr>
<tr><td colspan="4">Nombre de cylindres</td><td>2</td></tr>
<tr><td colspan="4">Nombre de soupapes</td><td>8 soupapes à réglage mécanique</td></tr>
<tr><td colspan="3">Alésage</td><td>mm (po)</td><td>91 (3.58)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Course</td><td>mm (po)</td><td>61.5 (2.42)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Cylindrée</td><td>cm³ (po³)</td><td>800 (48.82)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Puissance maximale</td><td>± 100 tr/mn</td><td>7250</td></tr>
<tr><td colspan="5">SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">Liquide de refroidissement</td><td colspan="2">Type</td><td>Mélange éthylène glycol et eau distillée (50%/50%). Employer le liquide de refroidissement prémélangé de BRP (N/P 219 700 362) ou un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium</td></tr>
<tr><td>Quantité</td><td>L (gal. É.-U.)</td><td>4.00 (1.06)</td></tr>
<tr><td colspan="5">SYSTÈME DE LUBRIFICATION</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Lubrification</td><td colspan="3">Type</td><td>Carter humide. Filtre à huile remplaçable</td></tr>
<tr><td colspan="3">Filtre à huile</td><td>Filtre en papier BRP Rotax remplaçable</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Huile à moteur</td><td colspan="2">Contenance (vidange d'huile et filtre)</td><td>2.3 L (2.4 pintes)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Recommandée</td><td>Huile synthétique XP-S 0W40 ou un équivalent</td></tr>
</table>

MODÈLE			EXPEDITION TUV/ SKANDIC SWT V800
SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Carburant			Sans plomb
Indice d'octane à la pompe	En Amérique du Nord ((R+M)/2)		87 ou plus
	Ailleurs (RON)		92 ou plus
Contenance du réservoir d'essence L (gal. É.-U.)			41 (10.8)
SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Puissance de la magnéto W			460 @ 6000 tr/mn
Allumage			ADC (allumage à décharge de condensateur) DENSO
Bougie	Marque et type		NGK DCPR8E
	Écartement des électrodes mm (po)		0.75 (.0303)
Batterie			12 V, 21 A•h
Phare W			60/55 (H4)
Feu arrière et feu d'arrêt W			8/27
Fusibles			Voir la rubrique *FUSIBLES*
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT			
Huile de boîte de vitesses	Type		Huile de carter de chaîne synthétique XP-S
	Quantité mL (oz É.-U.)		500 (16.9)
Rapport d'engrenage	SWT	1er	1 : 3.80
		2e	1 : 2.29
		Marche arrière	1 : 4.63
	TUV	1er	1 : 2.82
		2e	1 : 2.04
		Marche arrière	1 : 3.44
Type de poulie motrice			TRA IV
Calibrage de la poulie motrice	Régime d'embrayage		2500 ± 100 tr/mn
Type de poulie menée			6-K VSA
Courroie d'entraînement N/P			605 348 425 (3)
Courroie d'entraînement	Largeur mm (po)		37.3 (1.469)
	Limite d'usure mm (po)		35.8 (1.409)

MODÈLE				EXPEDITION TUV/ SKANDIC SWT
				V800
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT (suite)				
Réglage de la courroie d'entraînement	Flèche		mm (po)	32 ± 5 (1.260 ± .197)
	Force		kgf (lbf)	11.30 (24.91)
Chenille	Largeur	SWT	mm (po)	600 (24)
		TUV	mm (po)	500 (20)
	Longueur		m (po)	3.968 (156)
	Hauteur du profil		mm (po)	31.8 (1.25)
Réglage de la chenille	Flèche (1)		mm (po)	40 à 50 (1.575 à 1.969)
	Force (1)		kgf (lbf)	7.3 (16)
SYSTÈME DE FREINAGE				
Épaisseur des garnitures de frein	Limite d'usure		mm (po)	1 (.039)
Liquide de frein	Type			DOT 4
	Quantité		mL (oz É.-U.)	500 (17)
SUSPENSION				
AVANT				
Type de suspension		SWT		LTS
		TUV		SUV
Débattement maximal de la suspension		SWT	mm (po)	150 (6)
		TUV	mm (po)	200 (8)
Type d'amortisseur				Contrôle du déplacement
ARRIÈRE				
Type de suspension		SWT		XWLS
		TUV		RCG1-W
Débattement maximal de la suspension		SWT	mm (po)	210 (8.3)
		TUV	mm (po)	293 (11.5)
Type d'amortisseur	Au centre			Contrôle du déplacement
	À l'arrière			HPG

MODÈLE			EXPEDITION TUV/ SKANDIC SWT
			V800
SYSTÈME DE DIRECTION			
Type de ski			ADJ
Divergence		mm (po)	5 (.197)
Carrossage			0°
INFORMATIONS SUR LE VÉHICULE			
Poids à sec		kg (lb)	330 (728)
Longueur		m (po)	3.06 (120.5)
Largeur	SWT	mm (po)	1.08 (42.5)
	TUV	mm (po)	1.22 (48)
Hauteur		m (po)	1.36 (53.5)
Écartement des skis (carbure à carbure)	SWT	mm (po)	900 (35.4)
	TUV	mm (po)	985 (38.8)

(1) Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas sur celle-ci.

(2) Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.

(3) La hauteur de la courroie d'entraînement doit être réglée chaque fois qu'une courroie d'entraînement neuve est installée. Confirmer le numéro de pièce de la courroie d'entraînement à utiliser auprès d'un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

On recommande de faire appel à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour l'entretien périodique des composants ou systèmes non traités dans ce guide. À moins d'indication contraire, le moteur doit être froid et arrêté. Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS) avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

⚠ AVERTISSEMENT

Respecter les encadrés AVERTISSEMENT et ATTENTION de ce guide concernant chaque élément inspecté. Quand l'état d'un composant n'est pas satisfaisant, remplacer le composant par une pièce d'origine BRP ou une pièce équivalente approuvée.

Certaines opérations ne s'appliqueront peut-être pas à votre motoneige. Pour de plus amples renseignements, consulter la section *ENTRETIEN* dans le *MANUEL DE RÉPARATION*.

2-Temps

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES MODÈLES 2-TEMPS

A: AJUSTER
I: INSPECTER
L: LUBRIFIER
N: NETTOYER
R: REMPLACER
T: EFFECTUER LA TÂCHE

*: DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO

PIÈCE/TÂCHE	* 10 HEURES D'UTILISATION OU 500 km (300 mi)	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 KM (500 mi)	TOUS LES ANS OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)	TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 6000 km (3700 mi)	* REMISAGE	* PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	LÉGENDE
MOTEUR								
Démarreur à rappel et câble							I,L, N	(3) Composant relié aux émissions.
Supports de moteur	I			I		I		
Système d'échappement (3)	I		I			I		
Vis du collecteur d'échappement	I						I	
Ventilateur axial (modèles refroidis par ventilateur)							I	
Lubrification du moteur						T		
Bouchons, boyaux et colliers du système de refroidissement (modèles refroidis par liquide)	I			I			I	
Liquide de refroidissement (modèles refroidis par liquide)	I				R			
Anneaux d'étanchéité (côté PDM) du vilebrequin (3)						I		
Soupapes RAVE (3) (moteur 600 seulement)				N				
Solénoïde des soupapes RAVE (moteur SDI)				I				
Filtre d'huile à injection			I			R		
Pompe à huile à injection	A			A			A	
Installation/retrait des chiffons dans les systèmes d'admission d'air et d'échappement						T	T	
SYSTÈME D'ALIMENTATION								
Ajouter du stabilisateur d'essence						T		—
Filtre à essence					R			
Conduits d'essence et raccords	I						I	

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES MODÈLES 2-TEMPS

A: AJUSTER
I: INSPECTER
L: LUBRIFIER
N: NETTOYER
R: REMPLACER
T: EFFECTUER LA TÂCHE

*: DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO

PIÈCE/TÂCHE	* 10 HEURES D'UTILISATION OU 500 km (300 mi)	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 KM (500 mi)	TOUS LES ANS OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)	TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 6000 km (3700 mi)	* REMISAGE	* PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	LÉGENDE
SYSTÈME D'ALIMENTATION (suite)								
Rampe d'alimentation (moteur SDI seulement)	I						I	
Carburateur (sauf dans le cas du moteur SDI)	A			A			A,N	
Câble d'accélérateur	I			I			I	
Filtre à air [3]			N				N	(3) Composant relié aux émissions.
Système d'injection d'essence (inspection visuelle moteur SDI seulement)				I				
Carter de papillon [3] (moteur SDI seulement)							N	
Système d'admission d'air [3]							I,N	
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT								
Courroie d'entraînement	I	I					I	
Réglage de la hauteur de la courroie d'entraînement	CHAQUE FOIS QUE LA COURROIE EST REMPLACÉE							
Poulies motrice et menée	I		I	N		I	N	
Couple de serrage de la vis de la poulie motrice	I			I			I	(2) Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détrempées (neige mouillée, pluie, flaques d'eau). (4) Vidanger l'huile de boîte de vitesses une fois par année au moment du remisage ou tous les 6000 km (3700 mi).
Précharge de la poulie menée	I			I			I	
Liquide de frein	I	I			R		I	
Boyau de liquide de frein, plaquettes et disque	I	I					I	
Huile de boîte de vitesses	I		I			R [4]	I	
Roulement d'extrémité de l'essieu moteur [2]	L		L			L		
Chenille	I		I			I		
Tension et alignement de la chenille	A	AU BESOIN						

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES MODÈLES 2-TEMPS								
A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER T: EFFECTUER LA TÂCHE *: DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO	*** 10 HEURES D'UTILISATION OU 500 km (300 mi)**	**CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)**	**CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 KM (500 mi)**	**TOUS LES ANS OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)**	**TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 6000 km (3700 mi)**	*** REMISAGE**	*** PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE**	
PIÈCE/TÂCHE								LÉGENDE
DIRECTION/SUSPENSION								
Mécanismes de direction et de suspension avant (2)	A,I,L		A,I	L		A,I,L		(2) Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détrempées (neige mouillée, pluie, flaques d'eau).
Usure et état des skis et des lisses	I	I				I		
SUSPENSION								
Réglage de la suspension	A	AU BESOIN						(2) Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détrempées (neige mouillée, pluie, flaques d'eau).
Suspensions avant et arrière (2)	I		I,L			I,L		
Courroie d'arrêt de la suspension arrière				I		I		
SYSTÈME ÉLECTRIQUE								
Codes de panne du SGM (moteur SDI seulement)	I					I		(1) Avant d'installer les nouvelles bougies lors de la préparation présaisonnière, on suggère de brûler le surplus d'huile de remisage en démarrant le moteur lorsque les anciennes bougies sont installées. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré. (3) Composant relié aux émissions.
Bougies (1) (3)	I		I				R	
Batterie (s'il y a lieu)	I		I			I	I	
Faisceau de fils et câbles (3)	I		I			I		
Fonctionnement du système d'éclairage (feu de route/feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'arrêt du moteur et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit	I	I				I		
VÉHICULE								
Visée du faisceau du phare				A				—
Compartiment moteur	N		N			N		
Nettoyage et protection du véhicule	T		T			T		

4-Temps

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES MODÈLES 4-TEMPS

A: AJUSTER
I: INSPECTER
L: LUBRIFIER
N: NETTOYER
R: REMPLACER
T: EFFECTUER LA TÂCHE

*: DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO

PIÈCE/TÂCHE	* 10 HEURES D'UTILISATION OU 500 km (300 mi)	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 KM (500 mi)	TOUS LES ANS OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)	TOUS LES2 ANS OU TOUS LES 6000 km (3700 mi)	* REMISAGE	* PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	LÉGENDE
MOTEUR								
Niveau d'huile à moteur	CHAQUE RANDONNÉE							
Supports de moteur	I			I		I		
Joints d'étanchéité du moteur							I	
Système d'échappement (3)	I		I			I		
Lubrification du moteur						T		
Bouchon, boyaux et colliers du système de refroidissement	I			I			I	(3) Composant relié aux émissions.
Liquide de refroidissement	I				R			
Huile à moteur et filtre	R			R				
Réglage des soupapes	I,T			I,T				
Insertion/retrait des chiffons dans les systèmes d'admission d'air et d'échappement						T	T	
SYSTÈME D'ALIMENTATION								
Ajouter du stabilisateur d'essence						T		
Filtre à essence					R			
Conduits d'essence et raccords	I						I	
Câble d'accélérateur	I			I			I	(3) Composant relié aux émissions.
Filtre à air (3)			N				N	
Carter de papillon (3)							N	
Système d'admission d'air (3)							I,N	

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES MODÈLES 4-TEMPS								
A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER T: EFFECTUER LA TÂCHE *: DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO	* 10 HEURES D'UTILISATION OU 500 km (300 mi)	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 KM (500 mi)	TOUS LES ANS OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)	TOUS LES2 ANS OU TOUS LES 6000 km (3700 mi)	* REMISAGE	* PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	
PIÈCE/TÂCHE								LÉGENDE
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT								
Courroie d'entraînement	I	I					I	(2) Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détrempées (neige mouillée, pluie, flaques d'eau). (4) Vidanger l'huile de boîte de vitesses une fois par année au moment du remisage ou tous les 6000 km (3700 mi).
Réglage de la hauteur de la courroie d'entraînement	CHAQUE FOIS QUE LA COURROIE EST REMPLACÉE							
Poulies motrice et menée	I		I	N		I	N	
Couple de serrage de la vis de la poulie motrice	I			I			I	
Précharge de la poulie menée	I			I			I	
Liquide de frein	I	I			R		I	
Boyau de liquide de frein, plaquettes et disque	I	I					I	
Huile de la boîte de vitesse	I		I			R (4)	I	
Roulement d'extrémité de l'essieu moteur (2)	L		L			L		
Chenille	I	I				I		
Tension et alignement de la chenille	A	AU BESOIN						
DIRECTION/SUSPENSION AVANT								
Mécanismes de direction et de suspension avant (2)	A,I, L		A,I	L		A,I, L		(2) Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détrempées (neige mouillée, pluie, flaques d'eau).
Usure et état des skis et des lisses	I	I				I		
SUSPENSION								
Réglage de la suspension	A	AU BESOIN						(2) Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détrempées (neige mouillée, pluie, flaques d'eau).
Suspensions avant et arrière (2)	I		I,L			I,L		
Courroie d'arrêt de la suspension arrière				I		I		

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES MODÈLES 4-TEMPS

A: AJUSTER
I: INSPECTER
L: LUBRIFIER
N: NETTOYER
R: REMPLACER
T: EFFECTUER LA TÂCHE

*: DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO

PIÈCE/TÂCHE	* 10 HEURES D'UTILISATION OU 500 km (300 mi)	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 KM (500 mi)	TOUS LES ANS OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)	TOUS LES2 ANS OU TOUS LES 6000 km (3700 mi)	* REMISAGE	* PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	LÉGENDE
SYSTÈME ÉLECTRIQUE								
Codes de panne du SGM (3)	I					I		(1) Avant d'installer les nouvelles bougies lors de la préparation présaisonnière, on suggère de brûler le surplus d'huile de remisage en démarrant le moteur lorsque les anciennes bougies sont installées. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré. (3) Composant relié aux émissions.
Bougies (1) (3)	I		I		R			
Batterie	I		I			I	I	
Faisceau de fils et câbles (3)	I		I			I		
Fonctionnement du système d'éclairage (feu de route/feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'arrêt du moteur et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit	I	I				I		
VÉHICULE								
Visée du faisceau du phare				A				—
Compartiment moteur	N		N			N		
Nettoyage et protection du véhicule	T		T			T		

Nettoyage du filtre à air

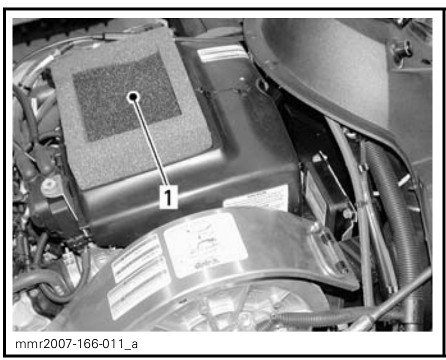
Tous les modèles sauf le V800

Retirer le filtre du conduit d'admission d'air. Secouer le filtre pour enlever la neige et le faire sécher.



1. *Filtre à air installé sur le conduit d'admission d'air*

Ouvrir le capot et s'assurer qu'il n'y a pas de neige dans le filtre à air sur le silencieux d'admission d'air.



1. *Filtre à air sur le dessus du silencieux d'admission d'air*

Modèle V800



1. *Filtre à air*
2. *Silencieux d'admission d'air*

Tous les modèles

S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission d'air est propre et sec, puis bien remettre le filtre en place.

ATTENTION: Les moteurs des motoneiges sont calibrés pour fonctionner avec le filtre. Ne pas utiliser la motoneige si le filtre n'est pas installé, car le moteur pourrait être endommagé.

Système de refroidissement

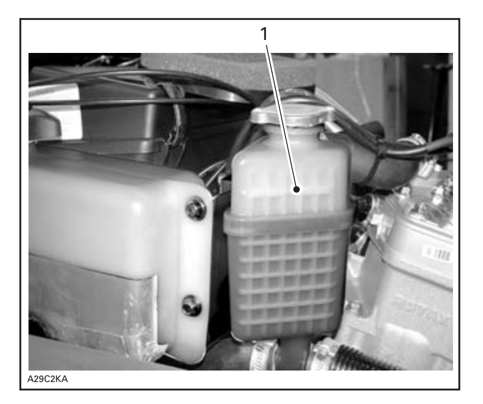
ATTENTION: Le véhicule doit être sur une surface de niveau pour vérifier le niveau des liquides.

Modèles refroidis par liquide seulement

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Il doit se trouver à la marque NIVEAU FROID (moteur froid) lorsque le véhicule est à la température ambiante.

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à basse température, il peut être légèrement sous la marque.

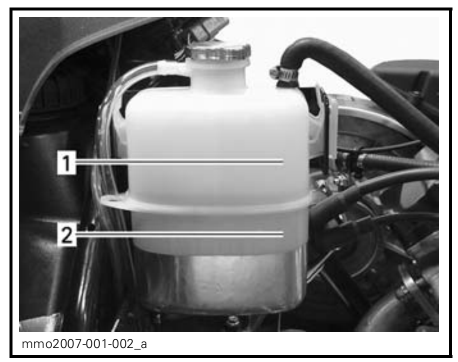
S'il manque du liquide de refroidissement ou qu'il faut remplir tout le système, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.



SKANDIC WT 600/SUV 600
1. Ligne NIVEAU FROID



EXPEDITION TUV 600 HO SDI — RÉSERVOIR D'EXPANSION PRÈS DU RÉSERVOIR D'HUILE À INJECTION
1. Maximum



EXPEDITION TUV V800/SKANDIC SWT V800 — RÉSERVOIR D'EXPANSION PRÈS DU SILENCIEUX
1. Maximum
2. Minimum

Système d'échappement

Le tuyau arrière du silencieux doit être centré dans l'orifice de sortie de la coque. Il ne doit avoir ni rouille ni fuite. S'assurer que les colliers de serrage sont bien serrés.

Le système d'échappement est conçu pour réduire le bruit et améliorer la performance globale du moteur. Le modifier pourrait constituer une infraction aux réglementations locales en vigueur.

ATTENTION: Si on enlève, modifie ou endommage un composant du système d'échappement, le moteur pourrait être gravement endommagé.

Niveau d'huile à injection (moteurs 2-temps)

ATTENTION: Le véhicule doit être sur une surface de niveau pour vérifier le niveau des liquides.

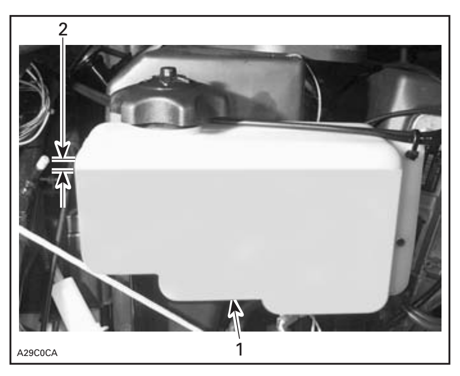
Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile à injection recommandée.

ATTENTION: Ne jamais laisser le réservoir d'huile presque vide.

⚠ AVERTISSEMENT

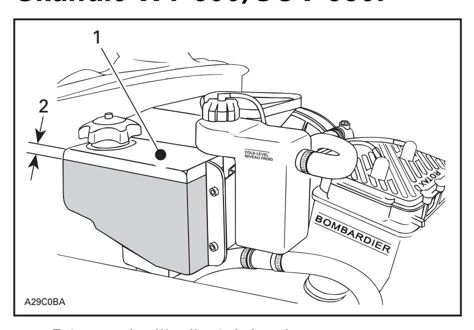
Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein d'essence. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue, car elle est inflammable lorsqu'on la chauffe.

Skandic WT 550F/SWT 550F



TYPIQUE
1. *Réservoir d'huile à injection*
2. *Niveau maximum: 13 mm (1/2 po) du haut*

Skandic WT 600/SUV 550F



1. *Réservoir d'huile à injection*
2. *Niveau maximum: 13 mm (1/2 po) du haut*

Expedition TUV 600 HO SDI/ SUV 600 HO SDI

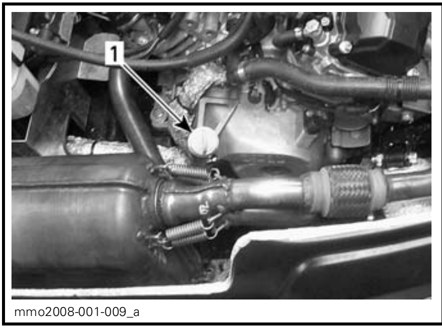


1. *Réservoir d'huile à injection*

Niveau d'huile du moteur (moteurs 4-temps)

Modèle V800

ATTENTION: Vérifier souvent et faire l'appoint au besoin. **Ne pas trop remplir.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur. Essuyer toute huile renversée.



DROITE DU COMPARTIMENT MOTEUR
1. *Jauge*

S'assurer que le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement.

La motoneige doit être de niveau.

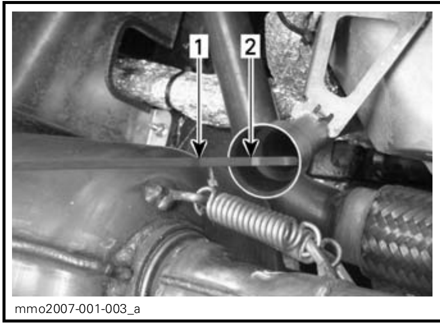
Laisser le moteur tourner au ralenti pendant au moins 30 secondes.

Enlever et nettoyer la jauge.

Réinsérer la jauge.

Retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit être entre les marques minimum et maximum de la jauge.

Il y a une différence de 500 mL (17 oz É.-U.) entre les deux marques.



1. Maximum
2. Minimum

Pour ajouter de l'huile, retirer d'abord la jauge. Se servir d'un entonnoir pour ajouter un peu d'huile recommandée à la fois.

Verser une petite quantité d'huile et revérifier le niveau.

Revérifier le niveau et ajouter graduellement de l'huile jusqu'à la marque supérieure. **Ne pas trop remplir.**

Reposer correctement la jauge de niveau d'huile.

Moteurs certifiés par l'EPA

L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution peuvent être faits par tout établissement ou technicien spécialisé en réparation de moteurs à étincelles (SI).

Information sur les émissions d'échappement

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de motoneiges doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs et les certifier auprès de la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque véhicule une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques des moteurs.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien d'une motoneige SKI-DOO certifiée qui porte une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Font exception à ces mesures les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de ses moteurs afin de maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Réglementation de la EPA sur les émissions

Toutes les motoneiges SKI-DOO neuves ont reçu la certification de la EPA. Ils sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouvelles motoneiges. Cette certification est conditionnelle à la conformité de certains réglages aux normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer aux instructions du fabricant et, si possible, revenir à l'intention première de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des règlements relatifs aux exigences de la EPA sur les émissions d'échappement des motoneiges. Pour plus de renseignements, contacter les ressources suivantes:

PAR LA POSTE ORDINAIRE:

1200 Pennsylvania Ave. NW
Mail Code 6403J
Washington, DC 20460

POUR TOUT SERVICE DE MESSAGERIE:

U.S. Environmental Protection Agency
Office of Transportation and Air Quality
1310 L Street NW
Washington, DC 20005

SITE INTERNET:

http://www.epa.gov/otaq/

COURRIEL:

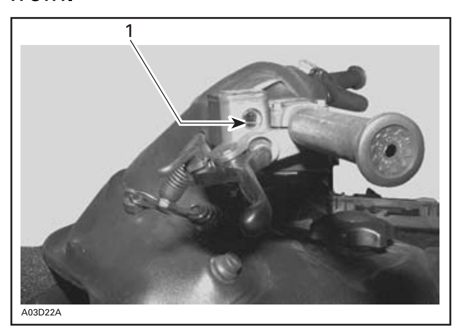
otaqpublicweb@epa.gov

Niveau du liquide de frein

ATTENTION: Le véhicule doit être sur une surface de niveau pour vérifier le niveau des liquides.

Vérifier dans le réservoir si le niveau du liquide de frein (DOT 4) est adéquat. Ajouter du liquide (DOT 4) au besoin.

ATTENTION: N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. N'utiliser aucun autre type de liquide de frein.



TYPIQUE — RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE FREIN
1. *Minimum*

État du frein

⚠ AVERTISSEMENT

L'efficacité du freinage de la motoneige est un facteur essentiel de sécurité. Garder ce mécanisme en bonne condition. Ne jamais utiliser une motoneige dont les freins ne fonctionnent pas de façon optimale. Vérifier régulièrement l'état/l'usure des plaquettes de frein.

Réglage du frein

Le frein hydraulique n'est pas réglable. S'il y a un problème, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

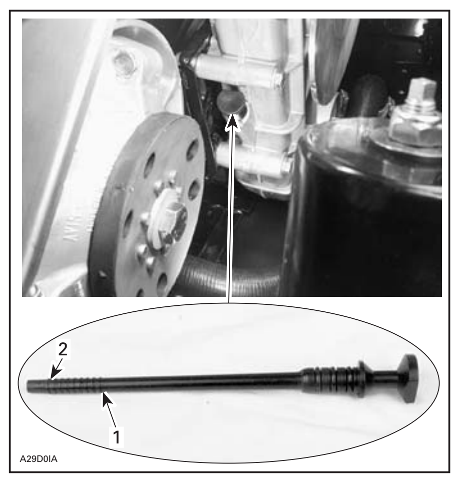
Niveau d'huile de la boîte de vitesses

Pour vérifier le niveau d'huile, sortir la jauge de niveau d'huile. L'huile doit atteindre la marque de niveau.

REMARQUE: Avant le premier démarrage, l'huile peut dépasser la marque de niveau maximum. Après une première randonnée, le niveau d'huile baissera puisque le bain d'huile du roulement à billes supérieur se remplira.

Pour remplir, enlever le bouchon de remplissage au haut de la boîte de vitesses. Remplir au besoin d'huile synthétique pour carters de chaîne XP-S (N/P 413 803 300).

ATTENTION: Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune huile autre que celle recommandée. De plus, ne jamais mélanger cette huile synthétique à d'autres types d'huile.



TYPIQUE
1. *Marque de niveau maximum*
2. *Marque de niveau minimum*

Dépose et installation du garde-courroie

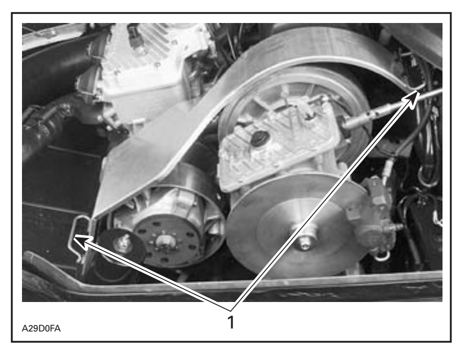
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner le moteur:
- **Si les protecteurs et le garde-courroie ne sont pas en place et bien fixés.**
- **Si le capot ou les panneaux latéraux sont ouverts ou retirés.**

Ne jamais régler les pièces mobiles pendant que le moteur tourne.

Modèle 2-temps

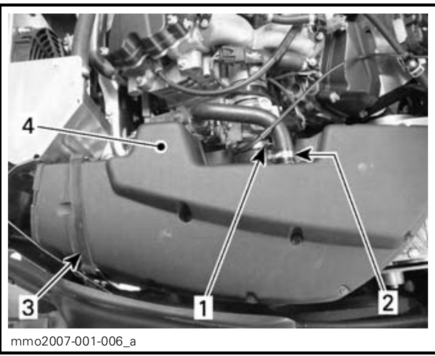
- Débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS).
- Ouvrir le capot. Enlever les deux goupilles, puis le garde-courroie.



TYPIQUE
1. Goupilles

Modèle 4-temps

- Retirer le cordon coupe-circuit (clé DESS). Ouvrir le compartiment moteur.
- Desserrer le collier du raccord de silencieux d’admission d’air.
- Débrancher le conduit de ventilation du moteur du silencieux d’admission d’air.
- Détacher l’attache du silencieux d’admission d’air et enlever le silencieux.



1. Vis du collier
2. Conduit de ventilation
3. Attache
4. Silencieux d’admission d’air

Tous les modèles

Quand on réinstalle le garde-courroie, s'assurer que tous les dispositifs de retenue sont en place.

REMARQUE: Les garde-courroies ont délibérément été fabriqués dans un format surdimensionné pour maintenir une tension dans les goupilles et dispositifs de fixation, afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors de la réinstallation.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ni usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif lorsque la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Dépose et installation de la courroie d'entraînement

⚠ AVERTISSEMENT

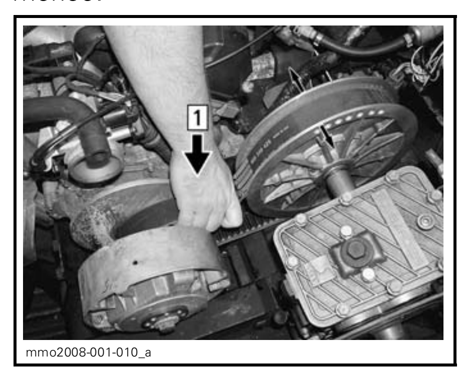
Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS) avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

Dépose

REMARQUE: Il est plus facile de retirer et d'installer la courroie d'entraînement en immobilisant la poulie menée à l'aide du frein. Pour ce faire, serrer le frein de stationnement.

Débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS). Ouvrir le capot et enlever le garde-courroie.

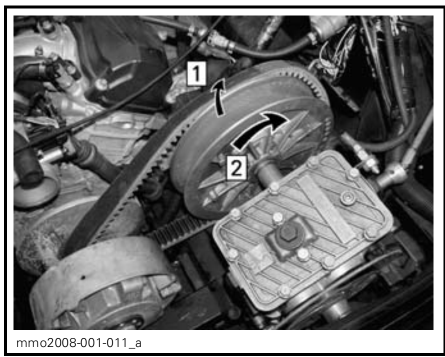
Pousser la courroie d'entraînement entre les poulies afin d'ouvrir la poulie menée.



TYPIQUE
Étape 1: Pousser la courroie d'entraînement

Desserrer le frein de stationnement.

Passer la courroie par-dessus le bord supérieur de la demi-poulie coulissante tout en tournant la poulie menée tel qu'illustré.



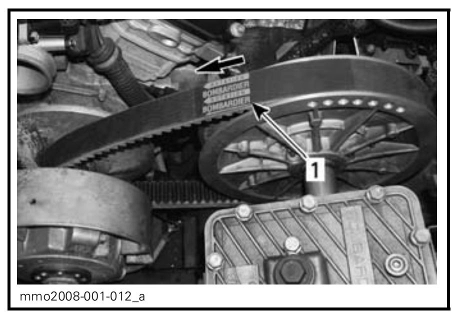
TYPIQUE
Étape 1: Passer la courroie par-dessus le bord supérieur de la demi-poulie coulissante
Étape 2: Tourner la poulie menée en même temps

Retirer la courroie d'entraînement.

Installation

Pour installer la courroie d'entraînement, inverser les étapes de la dépose en prêtant attention aux points suivants.

Pour ne pas que la courroie d'entraînement s'use prématurément, l'installer dans le bon sens de rotation, c'est-à-dire de sorte que la flèche imprimée dessus pointe vers l'avant de la motoneige.



TYPIQUE
1. Flèche pointant vers l'avant

ATTENTION: Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation; cela pourrait couper ou briser ses cordes.

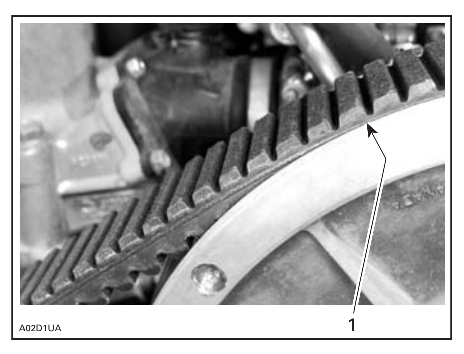
Nettoyer les flasques des deux poulies avec le Nettoyeur de flasques de poulies (N/P 413 711 809).

Réglage de la hauteur de la courroie d'entraînement

Pour des performances maximales de la motoneige et une grande durée de vie de la courroie d'entraînement, le réglage de cette courroie doit être fait chaque fois qu'elle est remplacée.

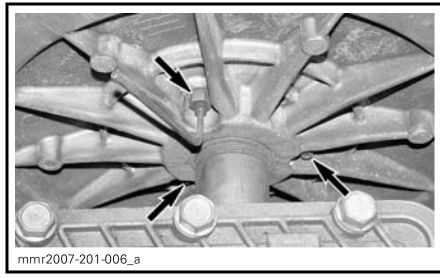
REMARQUE: S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

La corde de la courroie d'entraînement doit affleurer le rebord de la poulie menée. Régler au besoin.



TYPIQUE
1. Vis-à-vis de la poulie

Régler la hauteur de la courroie au moyen des vis Allen. Desserrer les contre-écrous puis tourner les vis Allen en fonction du réglage souhaité.



– Pour abaisser la courroie dans la poulie menée, tourner les vis Allen dans le sens horaire.
– Pour élever la courroie dans la poulie menée, tourner les vis Allen dans le sens antihoraire.

REMARQUE: Tourner la vis Allen d'un quart de tour à la fois et tourner ensuite la poulie menée pour permettre à la courroie d'entraînement de prendre place dans la poulie. Vérifier la hauteur et répéter au besoin.

REMARQUE: Retenir les vis Allen tout en serrant les écrous de blocage pour ne pas dérégler la poulie.

Réglage de la poulie motrice

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS) avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

La poulie motrice est calibrée en usine de façon à permettre un rendement maximal du moteur à un régime donné. Des facteurs comme la température ambiante, l'altitude ou l'état de la surface peuvent influencer le régime moteur et réduire l'efficacité de la motoneige.

Cette poulie motrice réglable permet de régler le régime maximal du moteur pour maintenir une puissance maximale.

Les vis de calibrage doivent être réglées pour que le régime maximal réel du moteur corresponde au régime de puissance maximale.

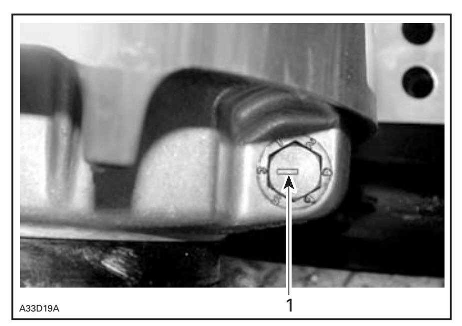
MOTEUR	RÉGIME MAXIMAL
550F	6900 tr/mn (± 100)
600	7000 tr/mn (± 100)
600 HO SDI	8000 tr/mn (± 100)
V800	7250 tr/mn (± 100)

REMARQUE: Utiliser un tachymètre de précision numérique pour régler la vitesse du moteur.

REMARQUE: Ce réglage n'a d'effet que sur les régimes élevés.

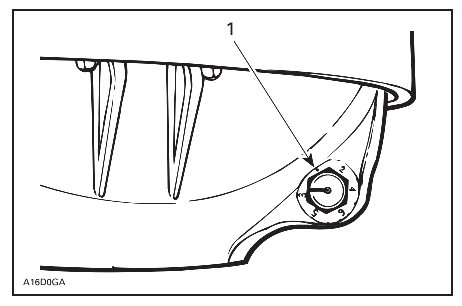
Pour faire le réglage, tourner les vis de calibrage.

Il y a une encoche sur la tête de la vis de calibrage.



TYPIQUE
1. Encoche

Il y a 6 positions numérotées de 1 à 6. Sur la poulie d'entraînement TRA, remarquer qu'à la position 1, le numéro est remplacé par un point (en raison de son emplacement sur la pièce).



TYPIQUE — POULIE MOTRICE TRA
1. Position 1 (non numérotée)

Chaque position modifie le régime maximal du moteur d'environ 200 tr/mn.

Un chiffre inférieur diminue le régime par tranche de 200 tr/mn, tandis qu'un chiffre supérieur l'augmente par tranche de 200 tr/mn.

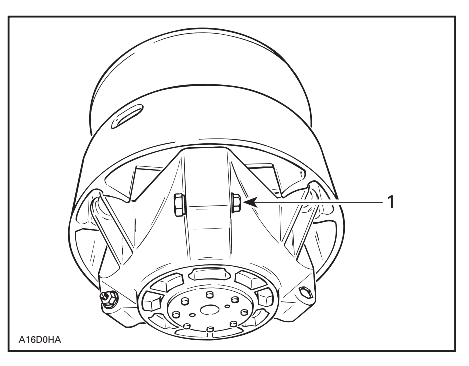
Exemple:

La vis de calibrage est à la position 4, et on la place à la position 6. Par conséquent, le régime maximal du moteur augmente de 400 tr/mn.

Réglage

Desserrer l'écrou de blocage juste assez pour sortir partiellement la vis de calibrage et la régler à la position désirée. Ne pas enlever complètement l'écrou de blocage. Serrer les écrous à 10 N•m (89 lbf•**po**).

ATTENTION: Ne pas enlever complètement la vis de calibrage, sinon les rondelles qui se trouvent à l'intérieur tomberont. Régler les trois vis de calibrage à la même position.



TYPIQUE
1. Desserrer juste assez pour qu'il soit possible de tourner la vis de calibrage

⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS démonter ou modifier la poulie motrice. Un assemblage inadéquat ou des modifications pourraient faire en sorte que la poulie explose en raison de la grande contrainte créée par la vitesse de rotation élevée. Cela pourrait mener à de graves blessures, y compris la possibilité de décès. Consulter votre concessionnaire SKI-DOO concernant l'entretien de la poulie motrice. Un entretien inadéquat peut en réduire l'efficacité et la durée. Toujours respecter les fréquences d'entretien.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS faire fonctionner le moteur:
- **Si les protecteurs et le garde-courroie ne sont pas en place et bien fixés.**
- **Si le capot ou les panneaux latéraux sont ouverts ou retirés.**

Ne JAMAIS régler les pièces mobiles pendant que le moteur tourne.

État de la chenille

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS) avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

Débrancher le cordon-coupe circuit (clé DESS).

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support mécanique à socle large pour motoneige muni d'un panneau arrière de protection. Le moteur arrêté, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et que ces derniers ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas modifier la chenille ni y installer des composants visant à améliorer l'adhérence. Cela l'affaiblirait et elle pourrait se briser, ce qui peut causer des blessures ou la mort. Ne pas utiliser la motoneige ni faire tourner sa chenille si celle-ci est tordue, endommagée ou très usée (fibres dénudées).

Réglages de la chenille

REMARQUE: Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

⚠ AVERTISSEMENT

– Ne jamais se tenir à l'arrière ou près d'une chenille qui tourne.
– Ne jamais faire tourner la chenille à haute vitesse si elle ne touche pas au sol.

Une chenille brisée ou des débris pourraient être projetés avec force, ce qui pourrait, entre autres, causer de graves blessures aux jambes.

Tension

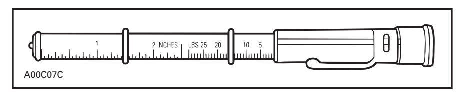
REMARQUE: Conduire la motoneige dans la neige de 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

Débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS).

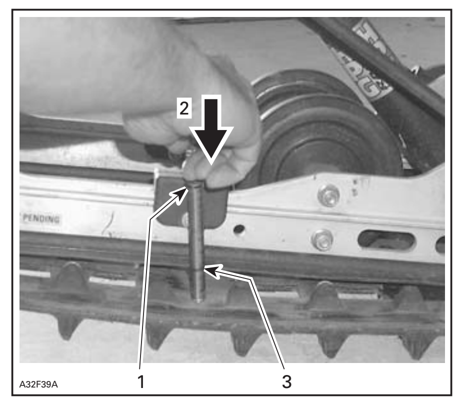
Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support mécanique à socle large pour motoneige muni d'un panneau arrière de protection.

Laisser la suspension se détendre normalement et mesurer le jeu à mi-chemin entre les roues de support avant et arrière. Mesurer entre le bas de la glissière et l'intérieur de la chenille. Le jeu doit être conforme aux indications de la *FICHE TECHNIQUE* à la fin de ce guide. Si le jeu est trop grand, la chenille ballottera contre le châssis.

REMARQUE: On peut utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N/P 414 348 200) pour mesurer la flèche et la force appliquée.



VÉRIFICATEUR DE TENSION POUR COURROIES

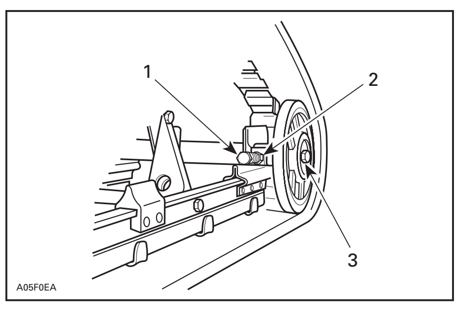


TYPIQUE
1. *Rondelle supérieure positionnée à 7.3 kg (16 lb)*
2. *Appuyer sur la partie supérieure de l'outil jusqu'à ce qu'il touche la rondelle supérieure*
3. *Mesure de la flèche de la chenille*

ATTENTION: Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte démesurée sur les composants de la suspension.

Pour régler la tension de la chenille:
– Débrancher le cordon coupe circuit (clé DESS).
– Desserrer les vis de fixation des roues de support arrière.
– Desserrer les écrous autobloquants (sur certains modèles seulement), puis tourner les vis de réglage pour régler.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.



TYPIQUE
1. *Vis de réglage*
2. *Desserrer les écrous autobloquants (sur certains modèles)*
3. *Desserrer la vis*

– Resserrer les vis de fixation et les écrous autobloquants (sur certains modèles).
– Vérifier l'alignement de la chenille tel que décrit ci-dessous.

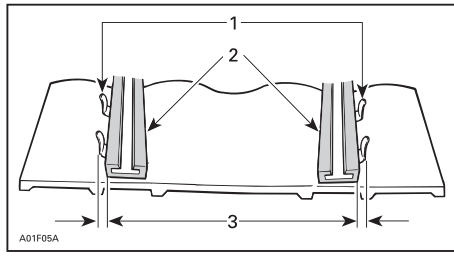
Alignement

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'en vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Utiliser un support mécanique à socle large pour motoneige muni d'un panneau arrière de protection. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la motoneige, tout particulièrement à l'arrière de la chenille. Ne jamais faire tourner la chenille à haute vitesse.

Démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille. Le tout doit se faire en peu de temps (15 à 20 secondes).

Vérifier si la chenille est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le bord des guides de chenille et les glissières).



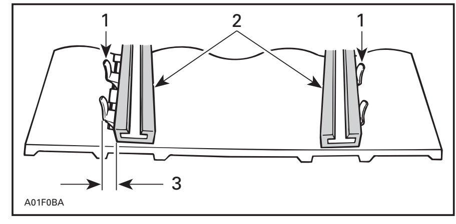
1. *Guides*
2. *Glissières*
3. *Distance égale*

Pour aligner la chenille:

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS) avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

– Débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS).
– Desserrer les vis de fixation des roues de support.
– Desserrer les écrous autobloquants (sur certains modèles).
– Serrer la vis de réglage du côté où la glissière est la plus éloignée des guides de chenille.

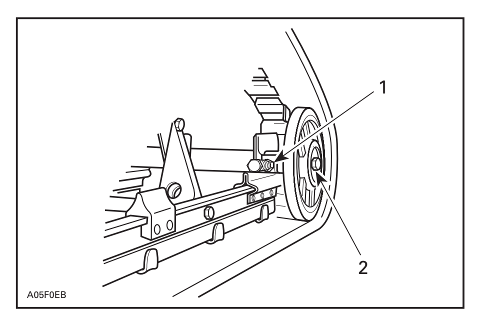


1. *Guides*
2. *Glissières*
3. *Serrer de ce côté*

Resserrer les écrous autobloquants (certains modèles seulement) et les vis de fixation.

⚠ AVERTISSEMENT

Si les écrous autobloquants sont mal serrés, les vis de réglage peuvent se desserrer, ce qui peut causer le relâchement de la chenille et, dans certaines conditions, faire passer les roues de support par-dessus les ergots de traction. La chenille serait ainsi poussée contre le tunnel et se bloquerait. Bien serrer les vis de fixation des roues sinon une roue pourrait tomber, ce qui ferait bloquer la chenille.



TYPIQUE
1. *Resserrer (sur certains modèles)*
2. *Resserrer à 48 N•m (35 lbf•pi)*

Redémarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille afin de vérifier de nouveau l'alignement.

Remettre le véhicule au sol.

SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Électrolyte de la batterie

Ces motoneiges sont munies d'une batterie ne requérant aucun entretien. On ne peut en vérifier le niveau d'électrolyte.

⚠ AVERTISSEMENT

Débrancher le câble négatif NOIR de la batterie en premier et le rebrancher en dernier.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est dans le véhicule. L'électrolyte contient de l'acide sulfurique, une substance corrosive et toxique. En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau et consulter immédiatement un médecin.

⚠ AVERTISSEMENT

Mettre des gants étanches avant d'enlever une batterie dont le bac est endommagé.

ATTENTION: En cas de déversement d'électrolyte, nettoyer immédiatement avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau pour ne pas endommager les composants du véhicule.

SUSPENSION ARRIÈRE

État de la suspension

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc.

REMARQUE: En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. Si on circule de façon prolongée sur la glace ou sur de la neige parsemée de sable, les glissières chaufferont et s'useront prématurément.

État de la courroie d'arrêt de la suspension

Vérifier si la courroie d'arrêt est usée ou fendillée et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés; au besoin, remplacer la courroie. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•**po**).

DIRECTION ET SUSPENSION AVANT

Vérifier visuellement si les composants de la direction et de la suspension avant sont bien serrés (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de skis, jambes de ski, etc.). Communiquer avec votre concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO, au besoin.

Usure et état des skis et des lisses

Vérifier l'état des skis, des lisses et des lisses au carbure. S'ils sont usés, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

⚠ AVERTISSEMENT

Des skis et/ou des lisses trop usés nuiront grandement à la conduite de la motoneige.

CARROSSERIE ET CHÂSSIS

Nettoyage et protection du véhicule

Enlever la saleté et la rouille.

Pour nettoyer tout le véhicule, n'utiliser que des tissus de flanelle ou l'équivalent.

ATTENTION: Utiliser des tissus de flanelle ou l'équivalent pour nettoyer le pare-brise et le capot pour éviter d'endommager davantage les surfaces à nettoyer.

Pour éliminer la graisse, l'huile et la saleté, utiliser le Nettoyeur industriel (N/P 293 110 001) (bombe aérosol de 400 g) et (N/P 293 110 002) (4 L).

ATTENTION: Ne pas se servir du Nettoyeur industriel pour les autocollants et le vinyle.

Pour éliminer la saleté tenace sur les pièces en vinyle ou en plastique, utiliser le Nettoyeur de vinyle et de plastique (N/P 413 711 200) (6 x 1 L).

Pour éliminer les égratignures sur le pare-brise ou sur le capot, utiliser l'ensemble de produits éliminateurs d'égratignures (N/P 861 774 800).

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de plastique ou le capot avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, un produit à base de chlore, etc.

Nettoyer les flasques des deux poulies avec le Nettoyeur de flasques de poulies (N/P 413 711 809).

Examiner le capot et réparer si nécessaire.

Si la peinture d'une pièce métallique est éraflée, faire les retouches nécessaires. Vaporiser du lubrifiant XP-S Lube (N/P 293 600 016) sur toutes les pièces métalliques, y compris les tiges chromées d'amortisseur.

Cirer la partie peinte du véhicule pour obtenir une meilleure protection.

REMARQUE: Ne cirer que les parties lustrées. Recouvrir le véhicule d'une bâche pour la durée du remisage afin de le protéger de la poussière.

ATTENTION: Remiser le véhicule dans un endroit frais et sec et le recouvrir d'une bâche opaque, sinon les finis (plastique, peinture, etc.) seront délavés par les rayons du soleil ou la saleté.

Soulever l'arrière du véhicule afin que la chenille ne touche pas le sol. Installer un support mécanique à socle large pour motoneige.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas soulever manuellement le véhicule seul. Se servir d'un outil de levage ou demander de l'aide pour éviter de se blesser.

REMARQUE: Ne pas relâcher la tension de la chenille.

Remplacement des ampoules

Vérifier le fonctionnement du feu après en avoir remplacé l'ampoule.

Phare

ATTENTION: Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, car cela en réduira la durée de vie. Si on y a touché, nettoyer l'ampoule avec de l'alcool isopropylique, pour enlever le film gras laissé par les doigts.

Pour remplacer l'ampoule grillé, retirer les pièces suivantes:

– le pare-brise
– le couvercle d'admission d'air sur le tableau de bord.


A29H1IA

Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, enlever la lentille de plastique rouge pour accéder à l'ampoule. Pour enlever la lentille, dévisser les deux vis.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

⚠ AVERTISSEMENT

Faire inspecter les systèmes d'alimentation et de lubrification par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO tel qu'indiqué à la section *TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE*.

Remisage

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois qu'il est important de bien la remiser.

Pour préparer votre motoneige, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Système de refroidissement du moteur

Modèles refroidis par liquide

On doit remplacer l'antigel pour la période de remisage pour éviter que l'antigel se détériore.

Le remplacement et la vérification de l'antigel devraient être faits par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

ATTENTION: Quand on utilise un mélange inadéquat d'antigel, le mélange peut geler dans le système de refroidissement lorsque le véhicule est remisé là où le point de congélation est atteint. Le moteur pourrait alors être sérieusement endommagé. Si l'antigel n'est pas remplacé au remisage, il se dégradera et ne refroidira pas adéquatement le moteur par la suite.

ATTENTION: Ne pas faire tourner le moteur pendant la période de remisage.

Préparation présaisonnière

Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

ATTENTION: Faire nettoyer le ou les carburateurs, si le véhicule en est muni, avant de redémarrer le moteur.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP AMÉRIQUE DU NORD: MOTONEIGES SKI-DOO® 2008

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motoneiges Ski-Doo 2008 vendues par un concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) aux États-unis ou au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Ski-Doo installés par un concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison de la motoneige Ski-Doo 2008 bénéficient de la même garantie que la motoneige.

BRP équipe certaines motoneiges Ski-Doo 2008 avec un récepteur GPS. Ce dernier est couvert par la garantie limitée offerte par le manufacturier du récepteur GPS et n'est pas couvert par la présente garantie limitée de BRP.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit sur une surface autre que la neige, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Dommage résultant de crampons installés sur la chenille si l'installation ne respecte pas les instructions de BRP.

3) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. Toutefois, la durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1er juin et le 1er décembre de l'année en cours se terminera le 1er décembre de l'année suivante.

Les composantes reliées aux émissions qui sont inclues dans le tableau ci-dessous, qui sont installées sur des motoneiges certifiées par l'EPA (voir la liste ci-dessous), et qui sont enregistrées aux États-Unis, sont couvertes pour trente (30) mois consécutifs ou 4000 km (2500 mi) d'utilisation, selon le premier des deux termes atteint. Si les 4000 km (2500 mi) sont atteints durant la période normale de garantie, les composantes reliées aux émissions continueront d'être couverts jusqu'à la fin de la période normale de garantie.

Les motoneiges certifiées par l'EPA sont celles équipées de moteurs: 550 refroidis par ventilateur, 600, 600 HO SDI et 4-TEC V800:

COMPOSANTS RELIÉS AUX ÉMISSIONS	550 (refroidis par ventilateur)	600	600 HO SDI	4-TEC V800
Conduits du système RAVE			X	
Capteur de position d'accélérateur (CPA)			X	X
Sonde de température d'air (STA)			X	X
Sonde de pression d'air (SPA)			X	X
Détecteur de détonation			X	
Régulateur de pression d'essence			X	X
Injecteurs d'essence			X	X
Système de gestion moteur (SGM)			X	X
Joints d'étanchéité du carter de papillons				X
Sonde de température des gaz d'échappement			X	
Carburateur	X	X		
Adaptateur d'admission du carburateur	X	X	X	
Adaptateur d'admission d'air du moteur				X
Soupapes à clapet	X	X	X	
Sonde de température et de pression d'air (STPA)				X

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- La motoneige Ski-Doo 2008 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Ski-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motoneige Ski-Doo doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;

- La motoneige Ski-Doo 2008 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Ski-Doo neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

a) L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
b) BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

b) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Au Canada

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
Groupe support à la clientèle
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

Aux É.-U.

BRP US INC.
Groupe support à la clientèle
7575, Bombardier Court
Wausau WI 54401
Tél.: 715 848-4957

* Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

GARANTIE LIMITÉE BPR INTERNATIONALE: MOTONEIGES SKI-DOO® 2008

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP») garantit ses motoneiges Ski-Doo 2008 vendues par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) hors du Canada, des États-unis et des pays membres de l'Union Européenne contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Ski-Doo installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison de la motoneige Ski-Doo 2008 bénéficient de la même garantie que la motoneige.

BRP équipe certaines motoneiges Ski-Doo 2008 avec un récepteur GPS. Ce dernier est couvert par la garantie limitée offerte par le manufacturier du récepteur GPS et n'est pas couvert par la présente garantie limitée de BRP.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit sur une surface autre que la neige, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Dommage résultant de crampons installés sur la chenille si l'installation ne respecte pas les instructions de BRP.

3) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. Toutefois, la durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1er juin et le 1er décembre de l'année en cours se terminera le 1er décembre de l'année suivante.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- La motoneige Ski-Doo 2008 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Ski-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;

- La motoneige Ski-Doo doit être enregistrée en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- La motoneige Ski-Doo 2008 doit être achetée dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que la période pour aviser un distributeur/concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Ski-Doo neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le distributeur à BRP.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

b) Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Vous trouverez ses coordonnées sur www.brp.com.

c) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour la Russie, la CEI et le Moyen-Orient, communiquez avec notre bureau européen au:

BRP EUROPE N.V.
Groupe support à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgique
Tel.: + 32 9 218 26 00

Pour la Scandinavie et l'Europe, communiquez avec notre bureau de la Finlande au:

BRP FINLAND OY
Service après-vente
Ahjotie 30
FIN-96320 Rovaniemi
Finlande
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, communiquez avec notre bureau nord-américain au:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
Groupe support à la clientèle
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR LES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE: MOTONEIGES SKI-DOO® 2008

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motoneiges Ski-Doo 2008 vendues pas un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) dans un des pays membres de l'Union Européenne contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Ski-Doo installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison de la motoneige Ski-Doo 2008 bénéficient de la même garantie que la motoneige.

BRP équipe certaines motoneiges Ski-Doo 2008 avec un récepteur GPS. Ce dernier est couvert par la garantie limitée offerte par le manufacturier du récepteur GPS et n'est pas couvert par la présente garantie limitée de BRP.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit sur une surface autre que la neige, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Dommage résultant de crampons installés sur la chenille si l'installation ne respecte pas les instructions de BRP.

3) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée et DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale. Toutefois, la durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1er juin et le 1er décembre de l'année en cours se terminera le 1er décembre de l'année applicable. Une motoneige est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Une motoneige est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- La motoneige Ski-Doo 2008 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Ski-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motoneige Ski-Doo doit être enregistrée en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- La motoneige Ski-Doo 2008 doit être achetée dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que la période pour aviser un distributeur/concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Ski-Doo neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le distributeur à BRP.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

b) Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Vous trouverez ses coordonnées sur www.brp.com.

c) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour la Russie, la CEI et le Moyen-Orient, communiquez avec notre bureau européen au:

BRP EUROPE N.V.
Groupe support à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgique
Tel.: + 32 9 218 26 00

Pour la Scandinavie et l'Europe, communiquez avec notre bureau de la Finlande au:

BRP FINLAND OY
Service après-vente
Ahjotie 30
FIN-96320 Rovaniemi
Finlande
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, communiquez avec notre bureau nord-américain au:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
Groupe support à la clientèle
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Notez également que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Au Canada

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Téléc.: 819 566-3590

Aux É.-U.

BRP US INC.

Service de la garantie
7575, Bombardier Court
Wausau WI 54401
Tél.: 715 848-4957

Pour la Russie, la CEI et le Moyen-Orient

BRP EUROPE N.V.

Service après-vente
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse
Télec.: + 41213187801

Pour la Scandinavie et l'Europe

BRP FINLAND OY

Service Department
Ahjotie 30
FIN-96320 Rovaniemi
Finland
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec A) ou B):

A) Votre distributeur régional (vous trouverez ses coordonnées sur www.brp.com).

B) Notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Canada
Téléc.: 819 566-3590

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez aviser BRP:

– en postant l'une des cartes ci-après à l'une des adresses suivantes
– en composant, **si vous habitez l'Amérique du Nord**, le 819 566-3366 (Canada) ou le 715 848-4957 (É.-U.)
– en prenant contact avec un concessionnaire ou distributeur SKI-DOO autorisé.

En Amérique du Nord

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Téléc.: 819 566-3590

Pour la Russie, la CEI et le Moyen-Orient

BRP EUROPE N.V.

Service après-vente
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse
Télec.: + 41213187801

Pour la Scandinavie et l'Europe

BRP FINLAND OY

Service Department
Ahjotie 30
FIN-96320 Rovaniemi
Finland
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec A) ou B):

A) Votre distributeur régional (vous trouverez ses coordonnées sur www.brp.com).

B) Notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Canada
Téléc.: 819 566-3590

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS: Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire/distributeur SKI-DOO autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

CHANGEMENT D'ADRESSE ❑ CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ❑

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle | N° d'identification du véhicle (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

V00A2F

CHANGEMENT D'ADRESSE ❑ CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ❑

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle N° d'identification du véhicle (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

V00A2F

CHANGEMENT D'ADRESSE ❑ CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ❑

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle N° d'identification du véhicle (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

V00A2F



520 000 746 CA

OPERATOR'S GUIDE, SKANDIC/WT/SWT/SUV, EXPEDITION TUV, FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, SKANDIC/WT/SWT/SUV, EXPEDITION TUV, FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA U/M:P.C.